

SOCIÉTÉ



Sortie de crise de l'OPHQ

L'Office des personnes handicapées du Québec vient de traverser les trois années les plus ingrates de sa courte existence. Le traumatisme paraît maintenant chose du passé. La crise des transferts aura été pour cet organisme un événement purificateur, l'occasion de retrouver un second souffle et d'entrer de plain pied dans cette année 1992 qui marquera la clôture de la décennie internationale des personnes handicapées.

Page 9

Des accusations de fraude pourraient être portées contre 13 conservateurs

d'après la Presse Canadienne

OTTAWA — C'est depuis Londres, où s'achevait le sommet des sept principaux pays industrialisés, que le premier ministre Mulroney a appris que le scandale risquait à nouveau d'éclabousser son gouvernement.

Après 20 mois d'efforts, l'ex-homme d'affaires Glen Kealey a finalement obtenu l'autorisation, hier, de porter des plaintes privées contre 13 membres éminents du Parti conservateur et trois dirigeants de la GRC.

Le juge de paix Lynn Coulter, de la Cour provinciale de l'Ontario, a accepté que des accusations de fraude et de conspiration soient portées, au terme de 17 jours d'audiences à huis clos. Ancien vice-président de l'Association conservatrice du comté de Hurl-Aylmer, Glen Kealey a fait la démonstration à la satisfaction du juge de paix que l'attribution des contrats gouvernementaux au Québec était régie par un système de ristournes.

Néanmoins, c'est au procureur de la Couronne de l'Ontario qu'il revient de juger si ces accusations sont fondées et il a annoncé hier son inten-

tion d'instituer une enquête exhaustive avant de prendre une décision.

Parmi les inculpés, qui devront peut-être comparaître dès le 16 septembre, l'on relève les noms du ministre des Sports, M. Pierre Cadieux; du président du Sénat, M. Guy Charbonneau; des anciens ministres Roch LaSalle, André Bissonnette et Michel Côté; et de l'ancien premier ministre de Terre-Neuve, M. Frank Moores.

Les sept autres sont : MM. Bernard Roy, ex-secrétaire principal du premier ministre Brian Mulroney; Michel Cogger, sénateur; Jean Bazin, ex-sénateur et ami du premier ministre; Pierre-Claude Nolin, Pierre-Paul Bourdon et Michel Deschênes, adjoints politiques des anciens et actuels ministres concernés; et Gervais Desrochers.

Ils sont accusés « d'avoir conspiré ensemble et avec d'autres personnes, connues ou inconnues, pour frauder le gouvernement du Canada d'un montant indéterminé d'argent par corruption, truquage de soumissions, pots-de-vin, supercherie, tromperie ou autres moyens frauduleux ».

Voir page 4: Accusations



L'ex-homme d'affaires Glen Kealey a finalement obtenu l'autorisation, hier, de porter des plaintes privées contre 13 membres du Parti conservateur et trois dirigeants de la GRC. Il a célébré l'événement entouré de proches.

Soviétiques et Américains concluent l'accord START

Les Sept offrent à Gorbatchev un plan d'assistance technique

Sylviane Tramier

Correspondante du DEVOIR

LONDRES — Les États-Unis et l'Union soviétique ont annoncé le succès des négociations sur la réduction des armements stratégiques (START) au moment où les sept pays les plus industrialisés de la planète se mettaient d'accord pour offrir au président soviétique Mikhaïl Gorbatchev un plan d'assistance technique pour favoriser le redressement économique de l'Union soviétique et son intégration dans le système économique mondial.

L'annonce de la conclusion des pourparlers START a été faite à Londres à l'issue d'une rencontre entre le président américain George Bush et son homologue soviétique. Le président Bush a accepté une invitation à se rendre à Moscou les 30 et 31 juillet.

L'annonce de ce résultat spectaculaire, encore incertain il y a un jour, des négociations américano-soviétiques entamées sous la présidence de Ronald Reagan n'a cependant pas éclipsé l'objectif principal de la venue à Londres du président soviétique, qui était de rencontrer les diri-

geants du groupe des Sept, ensemble et séparément, et de solliciter leur aide pour éviter le naufrage économique de l'Union soviétique.

Les Sept ont répondu à la demande historique du président soviétique par un accueil chaleureux et l'octroi d'un plan d'aide mesuré, qui reste en-deçà des aspirations des soviétiques et de certains membres du G-7.

Ce plan en six points prévoit l'établissement d'un lien d'association entre l'Union soviétique et les institutions internationales de Bretton Woods : FMI et Banque mondiale.

L'Union soviétique ne devient pas membre de ces deux institutions et n'a donc pas accès aux prêts qu'elles offrent, mais elle aura accès aux experts et conseillers en matière financière de l'une et l'autre.

D'autre part, les autres organismes internationaux, tels que la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique) vont intensifier leurs efforts pour apporter conseils et expertise à l'Union soviétique. Une proposition

Voir page 4: START



PHOTO AP

Le président soviétique Mikhaïl Gorbatchev s'est montré ravi de ses entretiens avec les leaders du G-7 hier à Londres. À sa sortie de Lancaster House, il était entouré par les premiers ministres Brian Mulroney et John Major.

PERSPECTIVES / START

L'amorce d'un véritable désarmement

Jocelyn Coulon

LE TRAITÉ START, dont les grandes lignes ont été annoncées hier à Londres par les présidents George Bush et Mikhaïl Gorbatchev, vient couronner une décennie de négociations Est-Ouest qui a permis l'amorce d'un véritable désarmement nucléaire entre les deux grandes puissances.

Le nouvel accord, qui porte sur les armes nucléaires stratégiques de l'Union soviétique et des États-Unis,

s'ajoute à celui signé par les deux Grands en novembre 1987 à Washington et qui portait sur l'élimination de tous les missiles nucléaires à portée intermédiaire (INF). En tout, près de 7000 ogives nucléaires auront été éliminées d'ici l'an 2000.

C'est donc dire qu'en moins de quatre ans, Washington et Moscou auront renversé une fâcheuse

tendance qui paralysait tout le processus de contrôle des armements depuis 30 ans : la

signature d'accords qui ne réduisaient jamais le niveau d'armes des deux protagonistes.

Certes, l'accord START ne règle pas tous les problèmes et, malgré les communiqués officiels, permet la modernisation des arsenaux nucléaires et, grâce à une subtilité comptable, n'atteindra pas l'objectif déclaré d'une réduction de 50 %. L'effort demeure toutefois louable.

Sur le papier, l'accord START limite à 6000 de part et d'autre le nombre de têtes nucléaires,

déployées sur un maximum de 1600 vecteurs stratégiques : missiles balistiques intercontinentaux (ICBM), missiles balistiques lancés de sous-marins (SLBM) et bombardiers lourds.

À l'intérieur de ces limites, les deux parties ne peuvent déployer plus de 4900 têtes nucléaires sur des missiles balistiques, dont un maximum de 1540 têtes sur les missiles lourds. Les SS-18 soviétiques, équipés de dix têtes

Voir page 4: Désarmement

Ni plus ni moins de racisme chez les policiers que dans le reste de la société, soutient Ryan

Pierre April

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Le racisme n'est ni plus ni moins visible chez les policiers que dans le reste de la société mont-réalaïse ou québécoise, soutient le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan.

Appelé à commenter le rapport de la Sûreté du Québec sur l'incident Marcelus François, abattu par un tireur d'élite de la police de la Communauté urbaine de Montréal il y a

deux semaines, M. Ryan a déclaré aux journalistes qu'il n'était pas prêt à recommander un chambardement des méthodes d'intervention policières « parce qu'il y a eu erreur humaine ».

« Jusqu'à preuve du contraire, a-t-il dit avant de participer à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres, je ne pense pas qu'il y ait davantage de racisme dans ce secteur que dans le reste de la société. »

« La police, pas plus que n'importe quel autre secteur professionnel,

n'est à l'abri total de ce virus. Il faut le surveiller partout et il faut mesurer les implications lorsque l'on choisit un secteur en particulier. »

Même s'il ne veut pas lancer la pierre aux policiers, le ministre a cependant reconnu « qu'il y a une certaine dose de racisme dans notre société et qu'il faudrait être aveugle pour ne pas le reconnaître. »

Quant au rapport d'enquête de la SQ sur l'opération policière du 3 juillet au cours de laquelle le Jamaïcain de 24 ans a été atteint en plein front

par un projectile tiré par un policier de la CUM, M. Ryan n'a pas voulu le commenter puisque il a été remis au procureur de la Couronne qui en fera un examen et verra s'il y a lieu de porter des accusations contre le policier.

« Je ne veux me prononcer sur aucun élément particulier du rapport, a-t-il dit. Il appartient à la Couronne de déterminer s'il y aura des poursuites ou non, cette décision ne relève pas du ministre de la Sécurité publi-

Voir page 4: Racisme

L'ARABIE SAOUDITE

D'HIER À AUJOURD'HUI

Du 12 au 28 juillet de 11 à 21 hrs

Palais des Congrès de Montréal



ENTRÉE LIBRE

L'ingérence d'Ottawa fait figure de campagne préréférendaire, croit la Coalition pour Grande-Baleine

Isabelle Paré

L'INTRUSION d'Ottawa dans le débat sur Grande-Baleine sème la pagaille sur un terrain déjà miné et, à l'aube d'importants débats constitutionnels, fait figure de véritable campagne préréférendaire fédérale.

Telle est du moins l'opinion de Fernand Daoust, président de la FTQ et membre de la Coalition pour Grande-Baleine, qui dénonçait verbalement hier la toute dernière « intrusion » d'Ottawa dans ce dossier.

« Quels que soient les points de vue au Québec, nous devons protester contre ce type d'intervention qui est faite pour d'autres raisons que celles strictement environnementales », a-t-il déclaré, hier, au nom de cette coalition qui regroupe également une vingtaine d'associations patronales.

Au moment où le Québec se remet en question, on peut déjà prédire quels seront les débats sur la scène politique et comment Ottawa s'apprête à tirer son épingle du jeu, a laissé entendre M. Daoust. « Encore une fois, c'est Big Brother à Ottawa qui pourrait influencer l'opinion publique à un moment crucial », a-t-il dit.

Plus encore, le Québec détient une compétence inaliénable lui permettant de décider seul, sans l'intervention de qui que ce soit, du sort et du développement de ses ressources naturelles, soutient la Coalition.

L'intervention du fédéral nous semble inacceptable, a-t-il tranché. Ottawa sème la pagaille et pêche en eaux troubles.

Par ailleurs, M. Richard Le Hir, directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec, a soutenu de son côté que les règles du jeu relatives au développement de Grande-Baleine, tant pour le fédéral

que le provincial, étaient entièrement prévues par la Convention de la Baie James. Convention que les autochtones ont d'ailleurs signée, renonçant ainsi à leurs droits sur les terres de la Baie James.

Ce qui n'empêche pas, a-t-il ajouté, que toutes les parties puissent être entendues par les commissions Kativik et Comex créées justement à cette fin par la Convention. Les Cris ont toutefois refusé d'y participer, étant donné la décision de Québec d'étudier séparément le projet lié aux infrastructures et celui du complexe hydro-électrique.

À ce stade, même la Coalition pour Grande-Baleine convient qu'une évaluation globale aurait été plus « logique ». Mais maintenant, a insisté M. Daoust, le retard accumulé est tel que le gouvernement se doit de brûler des étapes, sinon le démarrage du projet ne sera pas possible avant deux ans, voire davantage.

Et si le projet de Grande-Baleine devait échouer, affirme la Coalition, — qui se défend d'agiter les épouvantails —, ce sont les « acquis sociaux des trente dernières années au Québec » qui pourraient être remis en

question.

« Sans Grande-Baleine, la capacité du Québec de sortir de la récession sera réduite. La Banque Canadienne Impériale de Commerce prévoit que le taux de croissance ne sera que 1,5 %, ce qui en ferait le plus faible au Canada », a-t-il insisté.

« Le projet de Grande-Baleine va affecter la vie de 200 individus dans la région. Quand on met les inconvénients dans la balance, la réponse va de soi », a-t-il renchérit, rappelant que 62 000 emplois étaient en jeu.

Quant à la crise autochtone que risque de faire émerger la réalisation du projet à toute vapeur, M. Le Hir rétorque que son abandon serait encore plus coûteux, socialement, pour le reste des Québécois. « Le développement du Québec ne pourra se faire que sur les bases d'avantages stratégiques et celle du Québec est l'hydro-électricité », soutient-il.

La Coalition presse donc Québec de remettre sur les rails son processus d'examen du projet Grande-Baleine le plus rapidement possible et réclame d'ailleurs une rencontre avec le premier ministre Robert Bourassa.



Fernand Daoust, président de la FTQ, et Richard Le Hir, directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec.

EN BREF...

Le temps de l'herbe à poux

TERRAINS vagues, trottoirs fissurés et accotements de routes sont autant d'endroits propices à l'apparition de l'herbe à poux que les citoyens sont priés d'arracher avant le mois d'août. Les départements de santé communautaire lancent ces jours-ci l'avertissement que 600 000 Québécois sont susceptibles de souffrir, le mois prochain, des méfaits causés par le pollen de l'herbe à poux. Il est important que cette herbe soit arrachée avant la floraison, soit dès ces jours-ci, car autrement ce sont des milliards de grains de pollen qui se répandront dans la nature, irritant davantage les personnes atteintes d'asthme allergique. Les DSC soulignent que les vents dominants favorisent la concentration de ce pollen dans les centres-villes comme celui de Montréal, d'où la nécessité de demeurer vigilants face à ce phénomène de l'herbe à poux qui provoque éternuements, picotements et inconfort général. Dans le langage courant, l'on désigne par « rhume des foins » la maladie causée principalement par l'herbe à poux.

Changement de sous-ministre

MME NICOLE MALO, sous-ministre aux Affaires culturelles, quitte ce ministère. Elle ira rejoindre Mme Lise Bacon au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. L'actuelle sous-ministre adjointe, Mme Michèle Courchesne, prendra la place de Mme Malo. Des rumeurs circulaient depuis plusieurs semaines sur l'imminence du départ de Mme Malo. La nomination de Mme Courchesne a quelque peu surpris cependant, étant donné que le nom de M. Jacques Pigeon, sous-ministre aux Communications qui avait travaillé précédemment avec Mme Liza Frulla-Hébert avant qu'elle ne devienne ministre des Affaires culturelles, avait circulé avec insistance.

Enquête remise

L'ENQUÊTE du Conseil de la Magistrature sur le cas du juge Céline Pelletier, de la Cour du Québec, a été reportée hier au 29 août, en l'absence de l'avocat du juge, M. Pierre Poupart. Le juge Pelletier a été arrêté le 12 mai dernier par la police de la CUM pour conduite avec facultés affaiblies. Le juge Pelletier, qui a déjà siégé dans des causes impliquant ce type d'infraction, doit également comparaître en Cour municipale le 31 juillet.

Le Canada et Hydro parlent d'une même voix face aux Cris

Catherine Leconte

CURIEUSEMENT, alors que tout le monde à Québec s'indigne haut et fort d'une présumée volonté fédérale d'ingérence dans le dossier Grande-Baleine, Ottawa s'est fait l'allié objectif de Québec et d'Hydro-Québec devant la Cour fédérale qui entend la cause intentée par les Cris contre l'administrateur fédéral de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ).

Me Jean-Marc Aubry, au nom du procureur général du Canada, s'est en effet débattu comme un beau diable pour réfuter les arguments présentés la veille par les avocats des Cris, qui veulent traîner de force le fédéral dans le processus d'évaluation environnemental prévu par la CBJNQ. Et son interprétation de cette Convention était presque identique à celle qu'en a fait ensuite, pour Hydro-Québec, Me Michel Yergeau.

Certes, Québec a manifesté sa mauvaise humeur quand le ministre fédéral de l'Environnement, Jean Charest, a annoncé la création d'une commission fédérale d'évaluation. Mais cette contrariété n'est rien à côté de la consternation qui régnerait à Québec si la Cour fédérale don-

nait raison aux Cris.

Car la commission de M. Charest s'inscrit dans le Processus fédéral d'examen et d'évaluation environnemental (PFEEE), qui ne peut déboucher que sur des recommandations. Au contraire, dans le processus d'évaluation environnemental de la CBJNQ, il y a un administrateur fédéral et un administrateur provincial qui ont, à l'issue des études d'impact, un certain pouvoir de modifier, voire d'empêcher, la réalisation du projet. D'où la préférence des Cris pour cette formule.

Et surtout, a souligné Me Yergeau devant le juge Paul Rouleau, qui entend la cause en Cour fédérale, « si la requête des Cris devait être accordée, il faudrait remettre les compteurs à zéro puisqu'il faudrait reprendre les études d'impact pour qu'elles suivent des lignes directrices originant cette fois de l'administrateur fédéral ».

Bref, on risquerait de reporter le début des travaux aux calendes grecques. Les quelque 400 études d'impact sectorielles qu'Hydro-Québec se vante d'avoir déjà effectuées sur Grande-Baleine ont en effet suivi jusqu'ici les seules directives provinciales, l'administrateur fédéral s'é-

tant rallié à la position d'Hydro-Québec et du gouvernement du Québec. À savoir que ce projet est de compétence strictement provinciale et que les procédures fédérales d'évaluation environnementale prévues par la CBJNQ ne s'y appliquent donc pas.

Les avocats des Cris soutiennent au contraire que dans tous les cas de figure, l'administrateur fédéral de la CBJNQ doit décider d'autoriser ou non Grande-Baleine en fonction des impacts du projet sur les questions qui sont constitutionnellement de compétence fédérale (telles que la pêche, les oiseaux migrateurs, les voies navigables), l'administrateur provincial en faisant autant de son côté sur les matières de compétence provinciale.

À quoi Me Aubry, pour le fédéral, et Me Yergeau, pour Hydro-Québec, ont fait, pratiquement mot pour mot la même réplique : même si Grande-Baleine a des incidences dans des champs de compétence fédérale et qu'Hydro-Québec peut être tenu d'aller chercher, pour certains ouvrages du projet, des autorisations des ministères fédéraux compétents (qui se fonderont sur les études réalisées par la commission fédérale de M. Charest pour les accorder ou

non), cela ne fait pas pour autant du projet Grande-Baleine un projet de compétence fédérale.

Une argumentation strictement « légaliste », basée sur les lois constitutionnelles de 1967 et de 1982, et qui a suscité à deux reprises des interventions agacées du juge Rouleau au beau milieu de la plaidoirie de Me Aubry.

« Les Cris et les Inuit ont abandonné énormément de droits en signant la Convention de la Baie James et ils semblaient avoir obtenu en échange des garanties pour protéger certains droits », a dit le juge.

« Dans tout le débat, ce que je trouve le plus incompréhensible, a-t-il ajouté, c'est qu'un gouvernement fédéral s'engage dans une Convention à protéger les autochtones, (...) et qu'on cherche maintenant une façon de détourner sa responsabilité. Ce n'est pas autre chose que ça ! Or, a-t-il poursuivi, il est évident que les autochtones ne se fient pas aux études initiées (par le Québec) et qui se poursuivent. Sinon, ils ne seraient pas ici ».

Le juge doit continuer à entendre aujourd'hui les arguments des avocats d'Hydro-Québec, puis ceux du procureur général du Québec.

Ensemble ON PEUT VAINCRE LE CANCER

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

CANADIAN CANCER SOCIETY

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

INDEX DES REGROUPEMENTS DES RUBRIQUES

100-199 Immobilier — Résidentiel

200-299 Immobilier — Commercial

300-399 Marchandises diverses

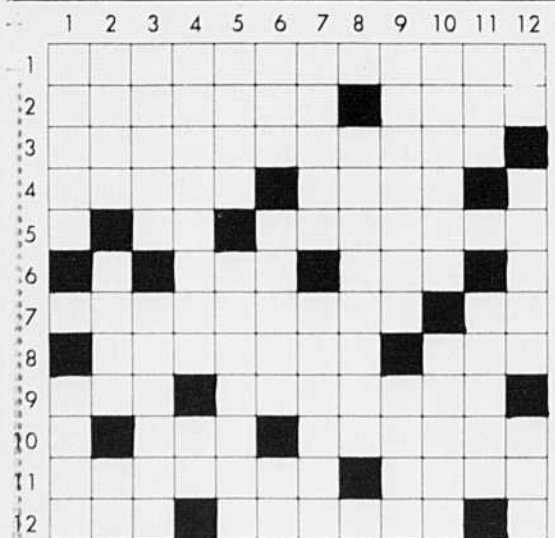
400-499 Offres d'emploi

500-599 Services

600-699 Véhicules automobiles

900-999 Avis

LES MOTS CROISES



- Horizontalement**
- Herbe aux poux.
 - Vantail — Gaz rare.
 - Caliment.
 - Coloré comme l'arc-en-ciel. — Bouquiner.
 - Déchiffré — Qui concerne les gestes.
 - Douleur. — Mélodie.
 - Herbe-aux-chats. — Holmium.
 - Prénom masculin. — De près.
 - Berceau. — Avertir.
 - Chapon. — Céréale.
 - Rates. — Surveillance.
 - Époque. — Décapiter.
- Verticalement**
- Valet d'Amphitryon. — Vapeur.
 - Estourbi. — Bistrot.
 - Chrome.
 - Mois. — D'une locution signifiant « pas beaucoup » (Arg.).
 - Supposer. — Lac pyréen.
 - Clôture d'arbustes.

LES ANNONCES CLASSEES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

PAR TÉLÉPHONE 286-1200

101 Propriétés à vendre

BORD DE L'EAU
Navigable, à St-François Laval (Boul Levesque), maison de prestige, 360 000 \$ discutable ou échangez pour propriété à revenus sur l'île de Mont-Réal. 665-6969, 279-4444.

BORD DE L'EAU, Ste-Rose, 142 pi. de terrain sur rivière, cottage de luxe, construction neuve. 668-6892.

MÉTRO MT-ROYAL
6½ 2e, 600 \$, 4½ 1er, 375 \$, 3½ 1er. Très propre. 525-8648, 523-0090.

N.D.G. COTTAGE, s/dét., avec jardin, 3 chambres, foyer, boiseries, cuisine neuve. 3573 Benny (coin Montclair), 484-8488.

118 Copropriétés à vendre

LAC BROME Manoir Inverness. Éléante copropriété de style lyonnais, dans rare ensemble riverain. 1 100 pi. ca. plus terrasse, 2 ch., 1 s/bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, marina, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquillité. À moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisirs dans rare ensemble riverain. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

121 Condos à louer

A VOIR! 4½ et 5½, bord de l'eau, face Ile Paton, Chomedey Construction neuve, stationnement int./ext., ascenseur, piscine, marina. 487-3201 et 973-8574.

CONDO NEUF, 4½, 4302 Ernest-Gendron, 550 \$ Pour visites. 597-3161.

122 Condos à vendre

ILE DES SOEURS
Château Corot, 2 chambres, 2 s/bains, 4e, particulier. 137 000 \$ 767-4363.

PRÈS HÔPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méritas, 5ème étage, vue dégagée et superbe sur ville et boisé protégé, lumière. Intérieur 1 500 pi. ca. plus terrasse près de 400 pi. ca., 2 s/bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, conciergerie résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes activités. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ Sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

160 App. et log. à louer

BEAU 4½: à une seule chambre dans maison de ville centenaire, rénovée 1991, 5 électroménagers, rangement au s/sol, stationnement, terrasse, parc. 590 \$ 932-4456.

BOUL. ST-JOSEPH 3½, 2½ chauffés, poêle, frigidaire, boiseries, propres, balcon, buanderie, avec congégerie. 521-3388, 521-0333, 641-0923 fins de semaine.

C.D.N., 5½ haut de duplex, chauffé, eau chaude, rénové, s. lavage, 3 chambres, université. 731-8759.

C.D.N., près de l'U de M, sous-loué 1er septembre, grand 4½ impeccable, balcon, garage, 6608 chauffé, 354-8126.

CENTRE-VILLE
Magnifique 7½, avec cour, rénové intelligemment. Panet coin Ste-Rose. Près Radio-Canada. Inter-Logo Centre Sud Inc. (O.S.B.L.) 9h à 17h (lun. au vend.) Michelle: 522-2108, 522-2107.

CHRISTOPHE-COLOMB
4½ (2 pièces doubles), entièrement rénové, juillet gratuit, entrées lav./séc., 450 \$, 495-8549.

CHRISTOPHE-COLOMB 6000, 3½, 4½, à partir de 375 \$ à 395 \$, 524-0521, 524-8788 Guy ou Yves.

FABRE, près de Jarry, 5½ dans triplex, très propre, planchers crystal, grand balcon, grande cour clôturée, garage. 622-2237.

GIROUARD, 1½, 2½, semi-muebles, chauffés, éclairés, sans int. disponible. 489-1255.

LAPRAIRIE, 5 pièces, foyer, lavé-vais, 550\$/m., 1 mois gratuit. Info: 60 Beau-sejour, app. 102, 468-1672, 659-5792.

MÉTRO JOLLETTE, 5 pièces, entièrement rénové, 2e, chauffé élect. locataire. 510 \$, 256-2479.

MÉTRO PLACE DES ARTS
Grand 3½ très ensoleillé, à aire ouverte avec alcôve. Possibilité achat des 6 électroménagers, mobilier de chambre antique, et divers autres articles. Demandez Sylvie pour 844-9033 ou soir 982-0841.

MÉTRO RADISSON MÉTRO VIAU
4½-3½ 1256-1837

MONTREAL-NORD, grand 5½ neuf, face parc, près toutes commodités. 374-3838 ou 325-6125.

N.D.G.-EST: Haut duplex détaché, 7½, 4 c. 2 s/b., propre, spacieux, ensoleillé, métro. Idéal pour groupe. 875 \$ non chauff. 392-1437 — 481-5062

NOUVEAU-BORDEAUX
Luxeux 5½, haut duplex, 1 200 pi. ca., près centre d'achat. 680 \$ LIBRE 653-3456

NOUVEAU-BORDEAUX, grand 7½, bas, garage, complètement déd., grande cour, coin Salaberry, 11985 Valmont 388-3898.

OUTREMONT, 6½, 3e, métro, libre, non chauffé, entrées lav./séc. et lav./vais. 980 \$ garage inclus. 277-0006.

OUTREMONT, 795 Davaar, 5½ rénové, 2e étage, chauffé, 685 \$, Eric Bu au 735-2761, 738-0095 soir

OUTREMONT
37½ LABADIE, 7 pièces, non-chauffé, 600 \$, 274-2273 après 18 h.

PARC ANGUS, luxueux 4½, 3e, parc lav./séc., interphone, remise stat., près Jardin Botanique, 560 \$ 354-6980.

160 App. et log. à louer

OUTREMONT, rue Plantagenet, rés. de tous les services, université, hôpital Ste-Justine, grand 6½, tous services inclus. 1 000 \$ 341-2243

PLATEAU 5½, propre, éclairé, près parc Lafontaine 575 \$, rabais pour juillet. Avnt 18h: 522-2269, 849-4447

PLATEAU Grand 7½ rénové, 1er étage, cour. 522-3717, 527-2549. Répondeurs

PLATEAU Grand 5½, propre: 525 \$ 598-7145

PLATEAU MT-ROYAL
À proximité métro Sherbrooke, grand 7½ pièces, 2 étage, rénové, appareils ménagers fournis, climatisé, grande terrasse privée, libre immédiatement, prix réduit 1 100 \$/mois

PLATEAU MT-ROYAL, rue ST-HUBERT (3860) Près métro Sherbrooke, 5½ chauffé, de prestige, boiseries, entrées lav./séc., cuisine rénovée, poêle, frigo. 685 \$ 949-0219

PLATEAU SHERBROOKE, Hôpital N.-D. face parc Lafontaine. Beau 6½ rénové, libre immédiatement. Poss. garage et bureau dans même immeuble. 524-1278

PLATEAU, 1574 Laurier, 7½, boiseries vitraux, s/sol, cour, station, portier pat. 510 \$ (+ 4½, 4105), 526-4119

R.D.P. 7474 M. DUPLESSIS
6½ pièces, 3 c.c. neuf, près services 590 \$/mois. A VOIR! 648-0444.

R.D.P., 5½ style condo, idéal professionnels, 1 mois gratuit, tapis mur à mur. 643-4747, 256-3462.

ROSEMONT: Beau 3½, haut triplex, rénové, frais peint, calme. 350 \$ 374-8357

SECTEUR RADIO-CANADA
5½ pièces, rénové, 605 \$/mois 433-1866

ST-DENIS - A VOIR ABSOLUMENT
3½, propre, rénové, équipé, 2e étage, terrasse, libre. Métro Beaubien. Idéal professionnel. SPÉCIAL 395 \$ Jour: 277-4146

VIUX-MONTREAL, bachelier avec vue sur le fleuve, ensoleillé, appareils ménagers inclus. Appelez entre 9h et 18h. 843-6607, 488-8687.

251 Bureaux à louer

A. BAUBIEN MÉTRO
Idéal professionnel 150 à 1350 pi. ca., ascenseur, air climatisé, 948-1891.

AV. MCGILL COLLEGE
3801 St-Laurent, salle de montre, bureau, galerie, 700 pi. ca. à 3000 pi. ca., occupation imm. Inter. 858-1118

CENTRE-VILLE 2055 PEEL SOUS-LOCATION
1 555 pi. ca., bail jusqu'en février 1992. Toutes les offres sont considérées. 845-8781

EDIFICE COOPER
3801 ST-LAURENT
Coin Duluth, salle de montre, bureau, galerie, 700 pi. ca. à 3000 pi. ca., occupation imm. Inter. 858-1118

259 Espaces commerciaux à louer

ENTREPÔT 50 X 22
plus terrain à Laval, 375 \$ 661-1483, 661-8629.

275 Locaux à louer

LOCAUX (2) 2 700 pi. ca. et 900 pi. ca., au 1735 Ch. Gascon, Terrebonne. Secteur commercial. 471-9903.

LONGUEIL, 382 King-Georges coin Lavallée. Locaux 500 à 1300 pi., bureau, commerce, entrepôt. Grand stationnement. Prix compétitifs. 677-8884.

RUE ST-ZOTIQUE EST
Espace commercial neuf 667-0495

RUE ST-ZOTIQUE EST
3 pièces, neuf, air clim., ascenseur, libre 1er sept. 667-0495.

283 Commerces à vendre

MAGASIN: vêtements importés d'Europe, pour hommes, bien situé, établi depuis 8 ans, à vendre ou sous-louer. Ben 387-2587.

RESTAURANT, situé au centre-ville de Montréal, à vendre ou à louer. 130 places. Emplacement exceptionnel. Appelez 9h à 17h. 288-8749

351 Ameublements

A BAS PRIX Futons et matelas toutes grandeurs, meubles, étagères, grand choix. 3580, Notre-Dame O. 939-6155.

391 Antiquités

LE VRAI MARCHÉ AUX PUCES GRENIER ST-ANDRÉ

6631 St-André, Métro beaubien, Jean-Talon, ouv. vend. sam., dim. Nombreux kiosques. 278-4910.

TIMBRES (G. Charpentier), MONNAIES (L. Ethier), CARTES (J. Gros), NOSTALGIE (T. Tremblay), ANTIQUITES (P. Delbucqet), BROCANTES (Latoré), USAÛGE (M. Bruneau, Lambert), VÉTÉMENTS (sol Serge), MODE (Hamelin), ETC.

395 Oeuvres d'art

A LIQUIDER: Delaunay, Simonin, Savio et autres peintres. Privé R.M. Tremblay, 843-8430

399 Divers

ORGUE 17005 Filiales 275\$, cabinet 2005, fauteuil 35\$, chauffeuses 50\$, bicyclette 75\$, bicyclette d'exercice 100\$, commode 100\$, couvre-lit, outils, jeu Apple 20\$, vêtements, etc. 527-3556, 524-6949

407 Offres d'emploi

ASSEMBLEURS(EUSES): Assemblez nos produits chez vous. Excellent revenu. 504-646-1800. DEPT. PQ100.

BUREAU DE TRADUCTION recherche opérateur-trice de traitement de texte. Excellente connaissance de Wordperfect 5.1, connaissance du Macintosh serait un atout certain, français (et préférentiellement anglais) impeccable(s), dictaphone à l'occasion, doit être bilingue. Travail varié et intéressant. Autonomie et esprit d'initiative importants. Références exigées. Bonne rémunération. Téléphone 286-1377, Vioux-Montreal

510 Cours

ANGLAIS: cours privés. Horaires flexibles. Prof. anglophone expérimentée et patiente. Helda. 737-9898, 342-9906

675 Bateaux, moteurs, yachts, voiliers

SEARAY SEVILLE 88, 21 pi., half cabine, moteur 205 H.P., 30 heures, 32 000 \$, jour 253-6694, soir 1-533-6508.

685 Avions

PETITS AVIONS, ultra-légers, différents modèles. Set de flotte. 514-772-2589

695 Automobiles à vendre

BMW, 325i, beige champagne, 1987, 4 portes, 5 vitesses, 60 000 miles, 8 pneus Michelin avec jantes originales BMW, toit et vitres électriques, freins ABS neufs, sac à ski, système alarme électronique. Tout équipé. Conduit par un médecin. En excellente condition. 15 500 \$ négociable. 485-9582.

MERCEDES 380 SL 85, or, int. brun, convertible, A-1, 46 000 km, comme neuve. Prix ferme: 44 000 \$, 466-5156.

VOLVO 740GL, 1989, automatique. Tout équipé, 75 000 km, 17 000 \$. 654-8249

DECES

POULIN, MARIE
Au Centre Hospitalier St-Vincent de Paul de Sherbrooke, le 16 juillet 1991, est décédée Dame Marie Poulin Lapointe à l'âge de 49 ans épouse de M. Jean Lapointe demeurant à Austin. La défunte laisse dans le deuil, son époux Jean, ses enfants Maryse, Jean-Marie, Catherine et Anne-Elizabeth, ses frères Jean-Pierre, Michel, Daniel ainsi que de nombreux autres parents et amis. Les funérailles auront lieu en l'église de Austin dans la plus stricte intimité.

À vous de jouer.

PARTICIPATION

La plupart des victimes d'actes criminels ignorent toujours les indemnisations auxquelles elles ont droit

Paul Cauchon

MOINS DE 6 % des victimes des 48 800 crimes commis l'année dernière au Québec ont présenté des demandes de prestation à la direction de l'indemnisation des victimes d'actes criminels (IVAC).

Même si la loi sur l'indemnisation existe depuis 20 ans, et malgré une réorganisation en profondeur de la direction de l'IVAC il y a deux ans, il semble que le public continue à boudier cette structure gouvernementale, qui relève du ministère de la Justice mais qui est rattachée à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST).

En 1990 l'IVAC a reçu 2614 demandes de prestations, soit 5,4 % du total des 48 852 crimes commis contre la personne pendant l'année au Québec.

L'IVAC a eu le temps de traiter 2131 dossiers en 1990 : 1543 demandes (soit 72 %) ont été acceptées et 486

ont été refusées (quelques dizaines de dossiers ont été retirés pour différentes raisons).

« Il semble y avoir une méconnaissance de ce programme », explique Carole Rocheleau, directrice des communications à la direction de l'IVAC. « Mais nous disposons d'un service de communication depuis moins de deux ans. Auparavant nous n'avions peut-être pas le personnel adéquat pour mener les enquêtes et bien suivre les dossiers », admet-elle.

Depuis deux ans la direction de l'IVAC a centralisé ses activités à Montréal pour mieux gérer « l'admissibilité légale tout en exerçant un meilleur contrôle des délais », soutient Mme Rocheleau.

L'IVAC a également mené en 1990 des sessions d'informations auprès de 300 intervenants sociaux et de 115 services de police, afin de mieux se faire connaître. « Nous aimerions que les policiers et les médecins aient le réflexe naturel d'informer la

victime de notre service », ajoute-t-elle.

Les 2614 demandes reçues en 1990 représentent une très légère hausse par rapport aux 2376 demandes de 1989 et aux 1869 demandes de 1988.

Au centre administratif de la CSST à Montréal 31 personnes travaillent pour l'IVAC.

En 1990 l'IVAC a distribué près de 23,5 millions \$ en prestations (assistance médicale, incapacité temporaire, incapacité permanente des victimes, rentes aux personnes à charge, frais funéraires, etc.). Ce montant n'est pas directement lié aux 1543 dossiers acceptés dans l'année puisque l'IVAC gère des prestations d'invalidité pour des demandes présentées les années précédentes. Les frais d'administration de l'organisme s'élèvent à 3,3 millions \$.

L'IVAC a particulièrement versé en 1990 plus de 372 000 \$ aux victimes de la tragédie de Polytechnique. Des indemnités de 42 583 \$ ont été versées

dans le cas des 13 femmes assassinées par Marc Lépine, et des frais de 329 685 \$ aux 20 personnes blessées, dont 127 740 \$ en frais d'assistance médicale et 111 782 \$ en incapacité permanente.

Carole Rocheleau ajoute qu'elle-même lit avec attention tous les journaux à chaque matin, « et lorsqu'il semble y avoir des victimes innocentes nous contactons les enquêteurs pour qu'ils n'oublient pas d'informer la victime de nos services ».

Elle admet cependant ne pas savoir ce qui se passerait si en 1991 20 % ou 40 % des victimes d'actes criminels décidaient de présenter des demandes de prestations. « Il faudrait discuter du budget avec le ministère de la Justice » lance-t-elle.

Sur les 1543 dossiers qui ont été acceptés en 1990, 26 % concernaient des agressions armées ou conflits de lésions corporelles, 22 % des vols qualifiés et 17 % différentes agressions sexuelles.

Dans son rapport annuel l'IVAC donne des exemples concrets de cas traités. Ainsi une réclamante a reçu 7363 \$ dans un cas de violence conjugale, alors que son ami l'avait blessée. Dans un cas d'agression sexuelle armée une victime a reçu 8503 \$, et dans un cas d'inceste une jeune femme abusée par son père pendant dix ans a reçu 7564 \$ pour incapacité temporaire (comme dans d'autres cas une rente mensuelle pour incapacité permanente demeure à déterminer pour elle).

Dans un autre cas 40 861 \$ ont été versés à une victime de 93 ans assaillie par un voleur.

L'IVAC rejette également des demandes. On cite le cas d'une demande logée pour une victime déçue à la suite d'une agression armée, l'enquête révélant par la suite que l'enquête transigeait avec un groupe de motards comme revendeur de drogue et que l'agression consistait en un règlement de compte.

Le plus long des arrêts de travail à Gaz Métropolitain

Sylvain Blanchard

LES COLS BLANCS de Gaz Métropolitain (FTQ) seront en grève pour une durée de cinq jours la semaine prochaine pour protester à nouveau contre la lenteur de leurs négociations. Cet arrêt de travail, le sixième en deux mois, sera toutefois le plus long depuis le début du conflit.

Après avoir déclenché une série d'arrêts de travail de quelques heures, les cols blancs, sans contrat de travail depuis 11 mois, ont maintenant la certitude qu'aucun règlement n'est possible sans l'intensification de leurs moyens de pression, « l'employeur demeurant inflexible sur toute la ligne ».

Le dialogue entre les parties est rompu et malgré les efforts du conciliateur, on refuse toujours des deux côtés de faire de compromis substantiel sur l'un ou l'autre des principaux points en litige.

Les cols blancs, qui réclament des augmentations de 5,5 % et 5 % plus une formule d'indexation pour les années 90-91 et 91-92, se voient toujours offrir 5,3 % et 3 %, tandis que les demandes sur le fonds de pension des employés, la durée de la semaine de travail et le système de classification des employés, demeurent dans l'impasse.

Sur la semaine de travail, les syndiqués exigent une réduction d'une heure et quart (de 36 heures et quart à 35 heures). Sur la classification des emplois, la compagnie tente d'installer une nouvelle grille d'évaluation des emplois dont plusieurs modalités d'application sont contestées. Quant au régime de retraite, la partie syndicale demande plusieurs améliorations, spécialement pour ceux et celles qui s'apprêtent à prendre leur retraite, que la compagnie se dit incapable de payer compte tenu de la récession actuelle.

Jusqu'ici, les effets de la grève rotative des cols blancs se sont surtout répercutés du côté du service à la clientèle et de la facturation. Bien que les cadres assurent la relève, on constate plusieurs retards à la facturation, une situation que l'employeur prétend malgré tout bien contrôler.

Sur les lignes de piquetage, la situation est généralement calme. Les camions de la compagnie circulent sans problèmes et l'entrée du personnel se fait normalement.

En dépit de la durée de la prochaine grève de ses cols blancs, Gaz Métropolitain ne prévoit aucune difficulté supplémentaire pour répondre aux besoins de sa clientèle, leur porte-parole, Pierre Durand, précisant que, pour l'entreprise, « une grève de deux jours ou de cinq jours c'est du pareil au même, ça ne pose pas de problèmes ».

La papiersse va s'accumuler, admet-il, mais les cadres seront en mesure d'offrir les services essentiels normalement.

En clair, cela signifie que les appels d'urgence, comme les incendies, continueront d'être acheminés rapidement aux services appropriés, mais que les appels plus courants et jugés moins importants, comme par exemple les demandes d'informations sur les comptes expédiés, ne seront traités qu'une fois le retour au travail effectué.

La campagne électorale s'anime dans Montmorency

Frédéric Tremblay

de la Presse Canadienne

BEAUPORT — Le candidat du Nouveau Parti démocratique du Québec à l'élection complémentaire dans Montmorency, Jean-François Sirois, défie ses adversaires d'accepter un débat public à la radio ou à la télévision.

Rencontrant les journalistes, hier, à Beauport, M. Sirois a déclaré que « les gens de Montmorency méritent mieux que de voter pour un candidat d'arrière-banc », et considère que son parti peut offrir aux électeurs une réelle alternative aux deux principales formations politiques que sont le PQ et le PLQ.

M. Sirois, âgé de 27 ans, souhaite se frotter publiquement à ses rivaux pour mieux faire connaître « l'avenue » qu'il propose à la population d'ici l'élection, fixée au 12 août.

Jean-François Sirois, qui travaille depuis trois ans comme archiviste au Centre de prévention du suicide de Québec, explique que le NPDQ « propose des politiques pour le monde ordinaire ».

Le jeune candidat du NPDQ admet d'emblée qu'il ne dispose que de peu de moyens pour mener sa campagne contre le PQ et le PLQ, deux

puissantes organisations pouvant compter sur d'importantes ressources. Recevant la presse dans un modeste local, qui sert de bureau électoral au NPDQ, M. Sirois a indiqué que le budget de son parti, à cette élection, s'élève à un maigre 5000 \$.

Quant au nombre de membres de l'Association du NPDQ dans Montmorency, on en dénombre... « une dizaine », avoue M. Sirois, qui peut cependant recourir à la centaine de militants que compte le parti dans la grande région de Québec.

De son côté, le candidat du Parti québécois, Jean Filion, a poursuivi sa campagne électorale, hier, avec le soutien du député péquiste de Hochelaga-Maisonneuve, Louise Harel.

M. Filion s'est notamment rendu au Centre Travail-Québec et au Centre d'emploi du Canada, situés à Beauport, afin de souligner l'urgence de relancer l'emploi dans la circonscription de Montmorency.

« Le haut taux de chômage est l'élément le plus important que l'on doit penser à corriger à court terme dans Montmorency », a expliqué le candidat péquiste.

Mme Harel, qui est porte-parole de l'opposition pour les questions touchant la main-d'œuvre, la sécurité du revenu et la formation professionnelle, a pour sa part déploré « la hausse vertigineuse et accablante » du nombre d'assistés sociaux dans le comté de Montmorency.

Plus de 400 personnes de plus depuis un an, soutient-elle.

La machine électorale du candidat libéral, Claude Desjardins, représente la plus sérieuse menace à l'organisation péquiste de Jean Filion.

D'autre part, par voie de communiqué, le directeur général des élections a fait savoir, hier, que les candidats à l'élection partielle dans Montmorency sont autorisés à dépenser au maximum 48999 \$.

La loi veut, lors d'une élection partielle, que chaque candidat ait droit de dépenser 1,05 \$ par électeur dûment inscrit.

Trois autres victimes du massacre à Polytechnique

d'après la Presse Canadienne

LA TRAGÉDIE survenue il y a un an et demi à l'École polytechnique de Montréal continue de faire des victimes : incapables de se remettre du suicide, en août 1990, de leur fils unique qui, impuissant, avait assisté au drame au cours duquel 14 femmes ont été abattues par un tueur fou, un couple de Chandler a fait de même il y a deux semaines.

C'est ce qu'a révélé à Halifax, mardi, lors d'un congrès sur la sécurité dans les universités, le responsable de la sécurité à l'École polytechnique, Richard Aubé.

Selon ce dernier, Sarto Blais, un des étudiants qui se trouvaient sur place le 6 décembre 1989, s'est suicidé, l'été dernier. Et incapables de se remettre du décès de leur fils unique, les parents Blais ont fait de même il y a deux semaines.

Sarto Blais, âgé de 24 ans au moment de son décès, le 20 août dernier, avait laissé une lettre dans laquelle il se disait incapable d'accepter le fait qu'il n'ait pas agi pour tenter d'arrêter le tueur Marc Lépine qui s'est lui-même enlevé la vie après le carnage.

Après la mort de Sarto Blais, ses parents, Gilles et Micheline Blais, âgés respectivement de 52 et 47 ans, avaient rompu peu à peu les liens avec leur voisinage de Chandler, en Gaspésie, où ils habitaient.



Un des panneaux du camionneur de Toronto.

Un camionneur de Toronto se paie une campagne pour l'unité canadienne

Josée Boileau

QUINZE PANNEAUX-RÉCLAME pour une campagne pan-canadienne, c'est bien peu. Mais lorsque leur commanditaire est un simple chauffeur de camion de Toronto qui plaide en faveur de l'unité canadienne, c'est assez pour attirer l'attention.

M. Jim Taylor a décidé de consacrer 10 000 \$ à cette campagne insuite. Ses panneaux portent un message très simple : « Mon Canada comprend le Québec / My Canada includes Quebec », suivi de la signature de M. Taylor.

À Montréal, ces panneaux ont trouvé place au coin des rues Saint-

Antoine et Lucien-L'Allier, de même que sur l'autoroute 20, à l'ouest du 6400 Notre-Dame. Québec a aussi droit à deux affiches, tout comme Toronto. Les autres panneaux se retrouvent à Hull, Halifax, Georgetown, Saint-Jean N.B., Ottawa, Thunder Bay, Winnipeg, Regina et Saskatoon. Ils y resteront pendant un mois.

M. Taylor agirait à titre strictement personnel, explique-t-on à la firme Mediacom, qui a pris en charge cette commande insuite pour une campagne politique et dont, à Montréal tout au moins, on ne connaît pas de précédent.

Jim Taylor est originaire de Colombie-Britannique et il est venu au Québec à l'âge de 15 ans, lors de

l'Exposition universelle de Montréal en 1967. Depuis, il a gardé la conviction profonde que les Canadiens devaient surmonter leurs différences pour rester unis. On ne lui connaît ni affiliation ni aspiration politique.

Chez Mediacom, on se réjouit « au plan technique » de cette campagne.

« Elle prouve l'efficacité de notre médium », explique M. Michel Valois, vice-président au développement des affaires. En affichage, l'investissement n'a pas à être très important : si le concept est bon ce sera beaucoup remarqué. Parfois un seul panneau suffit.

À Montréal, une campagne normale par voie d'affichage nécessite une trentaine de panneaux-réclame.

Ciaccia s'inquiète des négociations du GATT, mais pas Wilson

OTTAWA (PC) — Le Québec est préoccupé par l'état des négociations commerciales multilatérales du GATT et craint les effets d'un échec sur l'économie québécoise.

C'est ce message pessimiste qu'est venu livrer hier le ministre québécois des Affaires internationales John Ciaccia lors de la conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce extérieur à Ottawa.

M. Ciaccia a pris note des remarques rassurantes sur les négociations du GATT émises par les sept pays les plus riches réunis à Londres cette semaine (voir en page 5). Cependant, a-t-il fait remarquer, « il existe un certain découragement à Genève, où l'on entend désormais parler de suspension des négociations et même d'échec ».

Le ministre a rappelé que des changements ou des réductions de personnel avaient été effectués par certaines délégations et que des fonctionnaires supérieurs du GATT

avaient quitté alors que les négociations touchent à leur fin.

« On peut légitimement se demander s'il existe encore une véritable volonté politique de parvenir à un accord », a-t-il poursuivi, invitant les dirigeants des pays les plus industrialisés à « prendre les décisions politiques courageuses qui s'imposent ».

Pour M. Ciaccia, le succès de la ronde actuelle de négociations serait déterminant pour le Québec. La province ne peut en effet se satisfaire de l'Accord de libre-échange avec les États-Unis, car ce dernier ne définit toujours pas ce qu'est une subvention acceptable. L'entente canado-américaine ne résout pas les problè-

mes qui subsistent dans les domaines de l'ingénierie, de la construction, des services financiers, des marchés publics et de la propriété intellectuelle.

Toutes ces questions font l'objet de discussions au GATT, tout comme l'agriculture. Dans ce dernier dossier, Québec a demandé à Ottawa de maintenir sa position qui protège en quelque sorte l'industrie québécoise.

Le sombre constat de M. Ciaccia n'a pas trouvé écho auprès du ministre canadien du Commerce extérieur Michael Wilson. Ce dernier a déclaré aux journalistes qu'il était encouragé par la déclaration de Londres en faveur d'une relance des

pourparlers de Genève.

« Il y a un certain élan qui s'est développé depuis le renouvellement du mandat de négocier aux États-Unis. Notre défi maintenant est de tirer profit de cet élan et de le traduire en succès d'ici la fin de cette année. Avec les progrès faits en agriculture et dans le dossier de l'accès aux mar-

chés, je crois que c'est un objectif réaliste », a soutenu M. Wilson.

La rencontre biannuelle des ministres du Commerce extérieur portait essentiellement sur les négociations du GATT, les négociations trilatérales avec le Mexique et les États-Unis et sur la question de la compétitivité de l'économie canadienne.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC
Fondée en 1892

55 St Jacques
Montréal, Québec
Canada, H2Y 3K2
Tél.: 05-269656
Fax: (514) 865-7874
Tel.: (514) 987-6242

Agents de brevets d'invention et de marques de commerce

**SWABEY
OGILVY RENAULT**
AGENTS DE BREVETS ET DE MARQUES DE COMMERCE

Une Société dont SWABEY, MITCHELL, HOULE, MARCOUX & SHER et le cabinet juridique OGILVY RENAULT sont les associés

1001, boul. de Maisonneuve ouest
Montréal, Canada H3A 3C8
(514) 845-7126, Tél.: 05-24355
Facsimilé (514) 288-8389

MONTRÉAL OTTAWA

PHOTOCOPIES URGENTES?

En noir? En couleurs? De qualité? À bas prix? Vite faites? Toutes grandeurs? Alors, adressez-vous à :

SCRIBEC 385-9400, 45, RUE JARRY EST
8h30 à 20h, Samedi 10h30 à 16h

VOLVO VOLVO VOLVO

1991 VOLVO 740 SA

\$24 000⁰⁰ INCLUANT TRANSPORT ET PRÉP. !
PRIX PROTÉGÉ JUSQU'AU 31 07 '91

OU LOUEZ

POUR SEULEMENT **333\$ / mois***

*Location-bail 36 mois, 6500\$ comptant ou échange équivalent. Taxes et peinture métallisée en sus.

QUELLE OCCASION!

Hâtez-vous!



LOCATION 737-6666 VENTE

5055, rue Paré (à l'est de Décarie)

**Sup-town
VOLVO**

HONDA DE SIGI

LIQUIDATION 1991

CIVIC — ACCORD — PRELUDE

- ✓ Prix coupés
- ✓ Nous défions la compétition
- ✓ 200 Civic à vendre
- ✓ Pas d'atrappe



DURANT 4 JOURS SEULEMENT

À MONTRÉAL
#1 **sigi**
1110, Bleury
Montréal
879-1550
KW 5 fois champion de rallye du Québec: «Un prix incroyable pour une voiture incroyablement»
A LAVAL
St. Rose
266, boul. Labelle
St-Rose, Laval
625-1953
* Sur approbation de crédit. Demandez les détails.

LE DEVOIR

Service de Publicité

842-9645

L'École supérieure de danse du Québec en proie à des querelles intestines

Les professeurs exigent le départ de la nouvelle directrice

Paule des Rivières

RIEN NE VA PLUS à l'École supérieure de danse du Québec. Les professeurs exigent la démission du directeur général, M. Donald Fortin, qu'ils accusent de bafouer la philosophie de danse classique de la fondatrice de l'École, Mme Ludmilla Chiriaeff, hospitalisée depuis de longs mois.

Ils exigent en outre le départ de la nouvelle directrice artistique, Mme Thérèse Cadrin-Petit, qui, disent-ils, n'a ni l'envergure ni les compétences pour remplacer Mme Chiriaeff.

M. Fortin ne nie pas que le départ de Mme Chiriaeff, présente depuis la fondation de l'École il y a 40 ans, a provoqué un « conflit de pouvoirs ».

Les professeurs, dit-il, auraient voulu une direction artistique indépendante de la direction générale, approche qui n'a pas été retenue. Au contraire.

M. Fortin ne craint pas de s'écarter des sentiers tracés par Mme Chiriaeff en prenant une large place dans la vie pédagogique.

En expliquant pourquoi lui et le conseil d'administration ont écarté au poste de directeur artistique la personne recommandée par Mme Chiriaeff, M. Fortin souligne que : « On ne lègue pas ainsi un poste ».

Les professeurs rétorquent que la nomination de Mme Cadrin-Petit a été « illégale et irrégulière » et notent que les deux experts en danse qui siégeaient sur le comité de sélection, Mme Jeanne Renaud et M. Fernand Nault, se sont opposés à la nomination de Mme Cadrin-Petit. Les trois autres membres du comité, des administrateurs, ont approuvé.

L'École de danse supérieure du Québec, l'école des Grands Ballets, est une institution privée subventionnée par le gouvernement du Québec. Ses professeurs, une trentaine en tout dont 14 permanents, enseignent à quelque 300 étudiants, dont 100 de niveau supérieur et 200 autres dans les écoles Laurier et Pierre-Laporte ainsi qu'au cégep du Vieux-Montréal.

Hier, en conférence de presse, le porte-parole des professeurs, M. Vincent Warren, a rappelé qu'il a lancé un appel au gouvernement. Mais au

bureau de la ministre des Affaires culturelles, on indiquait hier qu'il n'y aurait pas d'intervention du gouvernement pour mousser le départ de M. Fortin. On ajoutait que « toute la formation professionnelle de la danse au Québec est à l'étude présentement ».

« Notre école possède une envergure internationale. Or, M. Fortin n'entend rien au ballet classique », affirme M. Warren pendant que le maître de ballet, M. Daniel Cellier, esime que la présence de M. Fortin à la direction de l'École est une « honte pour la danse ». M. Cellier, qui s'est fait le porte-parole des professeurs au conseil d'administration, assure qu'il a été la cible « d'actes de vengeance », notamment la perte temporaire de son titre de maître de ballet, reconnaissance dont il jouit depuis 36 ans.

« Depuis deux ans (au moment où Mme Chiriaeff était hospitalisée une première fois), il s'est produit une accumulation de faits qui paraissent des détails mais n'en sont pas », dit pour sa part Mme Clerc.

Plus fondamentalement, la nou-

velle direction ne cache pas que des changements sont envisagés. Mme Cadrin-Petit espère pouvoir contribuer à « un renouvellement des structures ». Elle voudrait élaborer un système d'évaluation des étudiants « plus adéquat » et qui rende justice aux Québécois, même s'ils n'ont pas de grandes jambes. En bref, « en raison de leur physique », dit-elle, les Québécois ne sont pas favorisés en danse classique.

Mme Cadrin-Petit, qui a notamment créé une école de gymnastique sur table à Montréal, serait très ouverte à ce que la danse moderne et la danse folklorique aient leur place à l'École supérieure de danse. « Il faut faire des ponts entre la danse moderne et la danse classique », dit-elle.

Toutes ces suggestions ne sont pas vues d'un bon oeil par bon nombre de professeurs qui, jusqu'à présent, ont refusé de rencontrer la nouvelle directrice. « Elle ne convient pas », disent-ils. Envisagent-ils la grève ? Elle n'est pas écartée. Mais les professeurs ne sont pas syndiqués et « nous avons peur », résume M. Warren.

Le rire envahit la rue

Sylvain-Claude Fillion

Collaboration spéciale

DEPUIS le premier soir du festival, la rue Saint-Denis scintille de feux multicolores et résonne de rires. Entre Sherbrooke et Sainte-Catherine, l'animation est omniprésente, et on peut dire que jamais l'événement *Juste pour rire* n'a réussi une aussi jolie mise en scène. Le beau temps aidant, c'est par milliers que les festivaux arpentent le périmètre, butinant d'une scène à l'autre et se régalant d'humour.

Suspendus aux arbres, des chaplets d'ampoules prennent le relais des lampadaires encapuchonnés de mica vert, rouge et orange. On a particulièrement soigné la construction des chapiteaux extérieurs qui témoignent du bon goût des concepteurs, avec leurs fausses colonnes, leurs néons et leurs arches de tissu. La bonne humeur règne et les amateurs publics interpellent fréquemment le passant. Parmi les plus rigolos, il y a ces drôles de bibittes australiennes, Stretch-MK-1, qui, avec leurs costumes aveugles en spandex armés de cerceaux, gobent les petits enfants. Les petits chérubins adorent.

On distingue cinq scènes extérieures sur le site du festival et chacune a sa vocation. Leur emplacement n'est cependant pas toujours très bien orienté. Ainsi, il est pratiquement impossible de s'approcher de la Comédie « Banque Nationale », qui tourne le dos à la rue Saint-Denis, sur le boulevard de Maisonneuve. On y présente chaque soir une quinzaine de « stand-up ».

L'Espace « Pepsi », malencontreusement placé en travers de la rue, a aussi une capacité limitée à cause de ses gradins qui peuvent accueillir environ 200 personnes, mais qui infirment toute autre possibilité de suivre le spectacle. Car, contrairement au jazz, la voix des artistes ne porte pas malgré la sonorisation et l'aspect visuel de ces prestations est naturellement prédominant. J'ai quand même pu y voir, de biais, la performance des Flying Dutchmen, qui vont jusqu'à jongler avec sept balles et de Paradoxe Parodie, un duo un peu surréaliste que le public a diligemment applaudi.

La scène « Diet Pepsi » recèle plutôt des amateurs publics, tels le légendaire Rémy Bricka, homme-orchestre, et Alexander, un genre de fou-du-roi dont les excellents numéros servaient à faire patienter la foule, au théâtre Saint-Denis, avant le début des galas. Après 21 heures, l'endroit se transforme en ciné-parc,

une riche idée, et on y présente une panoplie de courts métrages. Entre des classiques qui font encore sourire, comme *La Fièvre du castor*, de Robert Awad, on présente des films des années folles, de l'animation des années 30 et 40, et quelques publicités télévisées du Québec des années 50. Chaque soir, on ajoute un épisode du film *IXE-13*, qui a été divisé en tranches de 11 minutes.

L'endroit le plus fréquenté, et sans doute le mieux conçu, est le music-hall « Labatt Dry », coin Ontario et Saint-Denis. Le jeune touche-à-tout Gregory Charles y anime des soirées où la musique s'entrelarde efficacement de mots d'humour. Fred Garbo, dans son costume d'hélium, a valu de bons moments mardi soir.

J'ai terminé ma soirée piétonnière au « théâtre Air Canada » qui offre des places assises, et où Pierre Palmade donnait un spectacle d'une heure. Il a vraiment le don de mettre en scène, avec beaucoup d'efficacité, des interlocuteurs imaginaires, qui on sont les pierres angulaires de ses numéros. Ses tranches de vie, qui abordent des sujets aussi disparates que l'homosexualité, le service militaire, les extra-terrestres, la marijuana, la vente à tempérament et les discussions oiseuses en famille, sont de parfaits exemples de la subtilité qui imbibes les nouveaux comiques français. Le sketch du scrabble, qu'il avait joué lors du premier gala, a encore une fois remporté un succès boeuf. Dommage qu'il y ait toujours, dans ces spectacles gratuits, des parents qui laissent leurs enfants piailler à tue-tête sans avoir la décence de les faire taire malgré les *chut !* répétés des spectateurs environnants.

Bref, descendre dans la rue n'est pas une expérience éprouvante, même si on se marche un peu sur les pieds à partir de 20 h 30, vu l'étroitesse de l'artère qui ne compte que deux voies. On subit malheureusement plusieurs cyclistes, supposément interdits de séjour, qui circulent sans vergogne et qui n'hésitent pas à bousculer le derrière des festivaux qui ont l'inconscience de vouloir se déplacer en marchant.

Quant aux artistes cités ci-dessus, ils seront à peu près tous au programme des prochains jours. À l'afiche ce soir : l'enfant chéri du festival Patrick Huard, à l'animation de la Comédie « Banque Nationale » ; le sympathique Belge François Pirette, sur la scène « Labatt Dry » aux alentours de 20 h ; et le spectacle du musicien Albert Dupontel au théâtre Air Canada, dès 22 h 30.

Le pdg de Radio-Canada, Gérard Veilleux, entend « canadianiser » davantage la programmation

Marie Laurier

LA CANADIANISATION de la programmation reste la priorité de Radio-Canada, tant à la télévision qu'à la radio, a rappelé hier le pdg de la société, M. Gérard Veilleux. « Notre mandat réclame une meilleure harmonisation entre les réseaux français et anglais de façon à mieux refléter nos réalités et nos distinctions. Et déjà des initiatives en ce sens seront prises dès cet automne ».

À titre d'exemple, M. Veilleux mentionne le lancement de la nouvelle émission-réseau *SRC-Bonjour* le 3 septembre prochain, à huit heures du matin, et qui sera animée depuis les studios d'Ottawa par Madeleine Roy.

M. Veilleux avait tenu à venir rencontrer personnellement à Montréal les cadres de la radio française de Radio-Canada, tôt hier matin, pour réparer la fuite dont il a été la victime concernant la nomination de Marcel Pépin à la vice-présidence de la radio française.

Cette nouvelle devait être annoncée officiellement aujourd'hui (jeudi), « selon le processus normal et protocolaire » voulant que les principaux intéressés soient d'abord prévenus, notamment le directeur sortant, M. Jean Blais, « qui est aussi un ami personnel et je dirais même mon confident » de préciser M. Gé-

rard Veilleux. Mais elle a paru prématurément dans *La Presse* mardi.

« Je m'étais engagé personnellement auprès du Conseil d'administration à dévoiler le nom du successeur de M. Blais à la date convenue, soit aujourd'hui même, mais les circonstances ont joué contre moi », de regretter M. Veilleux, sans oser toutefois jusqu'à blâmer le journaliste responsable de « la fuite ». « C'est surtout à l'endroit de M. Jean Blais et de ses collaborateurs immédiats que je déplore cette situation, eux qui ont appris le nom du futur grand patron de la radio française dans un journal, ce qui va à l'encontre de la politesse et aussi de la politique de la Société Radio-Canada ».

Aussi M. Veilleux a-t-il pris la majeure partie du temps alloué à ce bref entretien avec LE DEVOIR hier à faire l'éloge de « son ami de longue date et confident », M. Jean Blais, qui prend « une retraite bien méritée » après avoir consacré près de vingt ans de sa carrière radiophonique dans des postes de commande, notamment à la vice-présidence de la radio française depuis 1983. « Je remercie M. Blais de son engagement profond envers la radio publique à qui il a su imprégner de la noblesse et de l'excellence, notamment en ce qui a trait à la qualité de la langue », de commenter M. Veilleux.

Le choix de M. Marcel Pépin, un vétéran de l'information comme

journaliste et éditorialiste dans différents quotidiens et depuis 1988 à Radio-Canada même, s'inscrit dans cette voie d'une compétence éprouvée et M. Veilleux insiste pour dire « qu'on ne succède pas à M. Blais, mais qu'on le remplace ». « Quoi qu'il en soit, le responsable d'une aussi importante fonction apporte la couleur de son style et les richesses de sa personnalité et je suis persuadé que M. Pépin saura relever le défi, au double plan de la gestion et de la programmation ».

Est-il possible justement de faire évoluer la radio française d'une institution pan-canadienne qui compte pas moins de quinze stations satellites, et cela dans une conjoncture économique contraignante ?

« Bien certainement, répond M. Veilleux. Je vous rappellerai que la radio n'a guère été touchée par les coupures budgétaires — à peine 1 % de son budget global d'opération — que nous avons dû hélas effectuer à la télévision. La radio est un médium beaucoup plus flexible, moins lourd, moins coûteux, moins commercial que la télévision. Celle-ci est soumise à des contraintes incontournables : un équipement technique onéreux, un financement public et commercial, une concurrence plus vicieuse avec les autres chaînes ».

Se disant « modérément optimiste », M. Veilleux entrevoit des signes de reprise d'une certaine vitalité économique, ce qui devrait aider à récupérer le manque à gagner de 50 millions \$ que la SRC accusait toujours en décembre dernier, après avoir sabré dans des services, du personnel et fermé trois stations locales de Rimouski, Matane et Sept-Îles ainsi que son poste français à Toronto, tous alimentés désormais depuis Québec et Ottawa.

Aux yeux de M. Veilleux, la précarité de la situation à la télévision ne devrait pas déteindre sur la radio canadienne dont le mandat de refléter la dynamique régionale et culturelle des différents coins du pays demeure également une priorité. Aussi se félicite-t-il des dernières initiatives prises par les réseaux anglais et français, notamment cet échange qui a eu lieu récemment entre les émissions *Sunday Morning* et *Dimanche-Magazine*, et dimanche dernier, cette superbe heure Ravel en compagnie de Charles Dutoit et qui était simultanément télévisée sur les chaînes française et anglaise. « De partout au Canada, nous avons reçu des réactions favorables », commente le grand patron de la SRC.

Parmi les autres nouveautés qui témoignent d'une meilleure compréhension des deux cultures, outre l'émission d'information-magazine du matin, M. Veilleux souligne la diffusion sur la chaîne anglaise des *Filles de Caleb* (*Emily*) à une heure privilégiée d'écoute la saison prochaine.

limité à 1250 de part et d'autre le nombre d'ogives nucléaires qui pourraient être retirées des missiles à tête multiple.

Cette limite à la réduction de la charge (*downloading*) est nécessaire parce que les missiles désarmés peuvent facilement être rééquipés de toutes leurs têtes en cas de dénonciation du traité.

Il a fallu des physiciens pour régler la question de l'accès aux données télémetriques, transmises lors des essais de missiles, essentielles pour vérifier que l'autre partie ne procède pas à des modifications interdites.

Les États-Unis insistent depuis des années pour que les deux parties aient un accès égal à ces données. Les écoutes électroniques sont plus faciles pour l'URSS dont les navires sont stationnés au large des côtes américaines alors que les Soviétiques mènent leurs essais au cœur du continent.

Les réductions seront étalées sur sept ans. L'accord prévoit la destruction de certains missiles et lanceurs mais pas des têtes nucléaires. Les ogives seront démantelées ou stockées sous surveillance. Fait sans précédent, la vérification des dispositions du traité s'étendra des usines de production aux sites de déploiement.

Le traité restera en vigueur pendant quinze ans et pourra être reconduit pour des périodes de cinq ans.

Malgré les accords INF et START, le nombre d'ogives nucléaires à la disposition des deux superpuissances demeurera élevé. Présentement, les États-Unis détiennent environ 20 000 têtes nucléaires (stratégiques et tactiques) et l'Union soviétique environ 29 000. Le traité START n'en sabra que 5000. Il reste encore un long chemin avant le désarmement nucléaire complet.

◆ **Racisme**

Quant à la partie strictement policière, qui relève effectivement de sa compétence, M. Ryan a précisé qu'il s'y attarderait en temps utile, « lorsque auront été déblayés les aspects plus fondamentaux reliés à l'observance des lois ».

Malgré cette compréhensible prudence, M. Ryan n'a pas voulu condamner l'opération et les procédures policières comme celles utilisées par les policiers de la CUM.

« Supposons que dans ce cas-ci, a-t-il dit, il y ait eu erreur humaine, il est évident que n'importe quel manuel ne pourra jamais empêcher qu'elle ne se produise. Si les règles sont bon-

nes, on ne les modifiera pas parce qu'il y a eu erreur humaine ».

M. Marcelus François a été abattu par erreur à la suite d'une chasse à l'homme dans les rues de Montréal. Les policiers l'avaient pris pour un autre Jamaïcain recherché pour tentative de meurtre. Il repose présentement entre la vie et la mort à l'Hôpital général de Montréal.

En soirée, hier, le ministre Ryan, sa collègue des Communautés culturelles et de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay et le premier ministre Robert Bourassa ont rencontré à Montréal les leaders de la communauté noire pour discuter de ces incidents, de ses conséquences et des affrontements raciaux entre jeunes survenus dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve il y a une dizaine de jours.

◆ **Accusations**

Du côté de la GRC, le commissaire Norm Inkster, le commissaire adjoint Michael Shoemaker et l'ex-commissaire adjoint Henry Jensen ont été accusés « d'avoir conspiré l'un l'autre et ensemble, et avec des personnes inconnues, pour entraver le cours de la justice en imposant des limites ou en faisant cesser des enquêtes de nature politique ».

L'un des 16 inculpés, M. Roch LaSalle, est de plus accusé d'avoir personnellement demandé un pot-de-vin de 5000 \$ à M. Kealey.

C'est en novembre 1989 que M. Kealey a soumis pour la première fois ses allégations de conspiration au juge de paix Lynn Coulter. Les audiences, à huis clos, ont commencé en février 1990, mais elles furent retardées par les médias, qui insistent pour qu'elles soient publiques.

C'est finalement en juin que les audiences démarrèrent, à huis clos, pour se poursuivre jusqu'à vendredi dernier.

M. Kealey s'était déjà fait connaître en 1988, en alléguant qu'un ministre (identifié plus tard aux Communes comme étant M. LaSalle) lui avait demandé un pot-de-vin de 5000 \$ deux ans plus tôt. L'homme d'affaires projetait de construire à Hull un édifice à bureaux et voulait obtenir l'assurance que le gouvernement conservateur serait son principal locataire. Après avoir fait enquête, la GRC avait conclu qu'il n'y avait pas suffisamment de preuve pour porter des accusations.

Depuis, il n'a cessé de prétendre que le projet a échoué, parce qu'il a refusé de verser le pot-de-vin de 5000 \$ réclamé par Roch LaSalle. L'ex-militant conservateur a fait faillite, a perdu son entreprise, sa maison et sa femme. Deux ans plus tard, il a été constitué sa preuve et porté le dossier à la GRC, qui n'a pas trouvé matière à porter des accusations.

Mais Glen Kealey ne s'est pas laissé décourager pour autant et depuis le lendemain des élections de 1988, il n'a cessé de claironner ses accusations devant l'édifice du Parlement. Enfants, touristes, députés et journalistes l'ont entendu raconter son histoire. Il a été arrêté l'an dernier pour avoir enfreint un règlement contre les protestations, un geste perçu comme une manœuvre

pour le contraindre au silence. Il a été détenu pendant quatre jours, puis le gouvernement a finalement abandonné les accusations.

En apprenant que les plaintes privées de M. Kealey avaient été approuvées, hier, M. LaSalle a déclaré qu'il s'agissait de « pure sottise ».

« Si vous voulez croire M. Kealey, bonne chance, a-t-il dit. Je n'ai aucun commentaire à faire sur le sujet. J'ai rencontré M. Kealey une fois. Je n'ai pas conservé une grande impression de cette réunion ».

Depuis son accession au pouvoir en 1984, le gouvernement conservateur, plus que tout autre régime politique antérieur, a été éclaboussé par les scandales. Ces écarts lui ont coûté notamment les démissions des ministres Bob Coates, John Fraser, Marcel Masse et Suzanne Blais-Grenier en 1985, Sinclair Stevens en 1986, André Bissonnette et Roch LaSalle en 1987, Michel Côté en 1988 et Bernard Valcourt en 1989. Ainsi que le départ des députés Michel Gravel, Richard Grisé, Edouard Desrosiers et Gabriel Fontaine en 1989.

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ START

de lever le plafond des prêts que la BERD pourra accorder à l'Union soviétique, bien que soutenue par les quatre pays européens du G-7 et par le Canada, a été bloquée par le Japon et les États-Unis.

Le troisième point prévoit une assistance technique des Sept dans les domaines de l'énergie, de la conversion des industries militaires en industries civiles, de la mise sur pied de réseaux de distribution alimentaire, de la sécurité nucléaire et des transports.

Les Sept s'engagent également à ouvrir leurs marchés aux produits soviétiques. Ils sont convenus de multiplier les contacts au niveau ministériel et de prévoir des visites de leurs ministres des Finances et des petites et moyennes entreprises en Union soviétique.

Enfin, le dernier point de cet ensemble de mesures porte sur le suivi qui sera assuré par le président en exercice du G-7, en l'occurrence le premier ministre britannique John Major, qui se rendra à Moscou avant la fin de l'année pour tenir ses partenaires informés des prolongements de leur action.

Selon un haut fonctionnaire canadien, le président Gorbatchev a fait pendant un peu plus d'une heure, devant les dirigeants américains, allemands, britanniques, français, italiens, japonais et canadiens, un exposé passionné et convaincant qui a débouché sur un échange animé. Le président Gorbatchev y aurait montré sa détermination à poursuivre les réformes fondamentales de l'économie de son pays et à rejeter le système d'économie dirigée.

Le premier ministre britannique, hôte de ce sommet, a présenté les conclusions des Sept. Il s'est dit, au nom de ses partenaires, pleinement persuadé que M. Gorbatchev avait entamé des réformes économiques en profondeur et qui allaient dans la bonne direction. Il s'est dit convaincu du caractère irréversible des changements engagés en Union soviétique.

Selon le premier ministre britannique, la visite de M. Gorbatchev au Sommet de Londres et la réponse du G-7 à sa demande d'aide marquent une étape de portée historique dans

le processus d'intégration de l'Union soviétique au système économique international. « C'est le départ vers une nouvelle ère de coopération », a renchéri le président soviétique.

Le premier ministre britannique a insisté sur le caractère « évolutif » du processus amorcé ici, qui pourrait déboucher, le moment venu, sur des contributions financières : « Il n'était pas question d'injections d'argent. Cela viendra peut-être », a précisé M. Major.

Le Canada avait paru disposé à aller un peu plus loin et à fournir au président soviétique une aide non financière plus substantielle. Le premier ministre Mulroney avait évoqué devant ses partenaires les nombreux changements profonds, au paysage des relations internationales, amenés par M. Gorbatchev. « Si on nous avait dit en 1985 que cet homme contribuerait à démanteler le Pacte de Varsovie, à faciliter la réunification allemande, à mettre fin à la Guerre froide, nous nous serions portés immédiatement à son aide ».

Le président Mitterrand a repris cette formule pour saluer l'action et les résultats de la politique conduite par M. Gorbatchev.

Interrogé sur l'absence de contribution financière dans le plan des Sept, M. Mikhaïl Gorbatchev a voulu paraître positif : « Je ne suis pas venu ici à une réunion de ministres des Finances, mais de chefs d'État. Les résultats sont positifs sur le plan politique. On ne peut pas réduire les choses à un problème de chiffres. C'est de coopération qu'il s'agit ».

◆ Désarmement

chacun, sont les seuls à répondre à cette définition et l'URSS devra donc en réduire le nombre de moitié, de 308 à 154.

Mais en fait, le nombre de têtes nucléaires que chaque partie pourra conserver sera nettement supérieur à la limite fixée par le traité. Selon les chiffres fournis par des organismes privés, les États-Unis disposent de 12 081 ogives nucléaires et l'Union soviétique de 10 841. Lorsque les réductions auront été effectuées, au cours des sept ans stipulés dans le traité, le compte sera de 10 400 pour les États-Unis et de 8040 pour l'Union soviétique. Les chiffres officiels sur l'accord seront connus lors de sa signature à Moscou à la fin du mois.

Ce dépassement de la limite de 6000 ogives est le résultat de nombreux compromis entre Washington et Moscou sur le nombre de missiles de croisière et de bombes nucléaires que chacun peut déployer.

Ainsi, dans le traité, chaque bombardier américain sera compté comme transportant officiellement 10 missiles de croisière alors qu'il pourra en transporter 20. Même règle du côté soviétique où les bombardiers sont limités à 8 mais peuvent en transporter 12. Certains avions pourront même être désignés comme transportant une seule bombe (ogive) alors que dans les faits ils pourront en transporter entre 10 et 24.

Faute d'accord sur les mesures de vérification, les missiles de croisière lancés de sous-marins (SLCM) ne sont pas couverts par le traité. Leur nombre sera cependant limité à 880 de chaque côté par une déclaration annexée.

Les compromis sur les missiles de croisière montrent à quel point ces armes sont devenues extrêmement importantes pour les deux Grands. Lorsqu'on examine la structure actuelle des forces nucléaires de chacun, ces armes représentent environ 15 % des forces américaines et 8 % des forces soviétiques. Dans sept ans, le rapport sera de 30 % et de 32 %.

Les deux Grands se sont donc donné toute latitude pour moderniser leurs forces et se débarrasser des missiles les plus vieux et les moins performants.

L'accord START va aussi changer la structure des forces des gros missiles nucléaires. Ainsi, 70 % des missiles nucléaires soviétiques sont basés au sol. En l'an 2000, ils ne seront plus que 30 %. Du côté américain, 45 % des missiles sont basés sur des sous-marins. Dans sept ans, ce chiffre sera réduit à 35 %. Il y aura donc un savant équilibre entre les trois piliers des forces nucléaires des grandes puissances : un tiers des forces pour chaque catégorie de missiles (ICBM, SLBM et bombardiers).

Les négociations ont buté jusqu'au dernier moment sur la définition de la capacité d'export (*throw weight*) qui désigne la charge (têtes nucléaires, leurres et le cône qui les abrite) qu'un missile peut emporter à une portée donnée.

La semaine dernière à Washington les deux pays sont convenus qu'à partir de 21 % d'augmentation de la capacité d'export, un missile devient un nouveau type, dont certains sont interdits par le traité.

Les États-Unis veulent empêcher que l'URSS puisse augmenter légèrement la capacité de ses missiles mobiles SS-25 à une tête pour en faire un nouveau type de missile à plusieurs têtes, au lieu de devoir construire un nouveau missile plus onéreux.

Les deux parties sont convenus de

18 juillet
par la PC et l'AP

1990: la presque totalité des 4500 policiers de la Sûreté du Québec sont mobilisés relativement à la crise d'Oka, blâmé par la commission qu'il a créée pour faire enquête sur les agressions sexuelles de prêtres et de religieux contre des enfants de Terre-Neuve, l'archevêque de Saint-Jean, Mgr Alphonse Penney, remet sa démission au pape Jean-Paul II.

1989: on annonce que Montréal aura une concession dans la Ligue internationale de football.

1986: Ievgueni Koulov, responsable de la sécurité dans les centrales nucléaires soviétiques, est limogé à la suite de l'accident de Tchernobyl.

1982: le chanteur et compositeur Lionel Dumas meurt à Montréal à l'âge de 60 ans.

1978: Washington décide d'un contrôle des exportations de technologie pétrolière vers l'URSS, afin de protester contre le traitement réservé aux dissidents soviétiques.

1976: aux Jeux de Montréal, la Roumaine Nadia Comaneci obtient une note parfaite de dix aux barres asymétriques.

1968: début d'une grève de 24000 employés des postes canadiens.

1966: près de 32000 employés d'hôpitaux du Québec déclenchent la grève.

1962: le gouvernement de Lima est renversé par un putsch: les États-Unis suspendent leur aide militaire au Pérou.

1945: six explosions dans le port d'Halifax font au moins 12 victimes et causent de grands dommages.

1939: Trans Canada Airlines inaugure un service aérien entre Montréal et Toronto.

1936: le soulèvement franquiste éclate en Espagne.

Ils sont nés un 18 juillet: Le romancier anglais William Thackeray (1811-1863); le comique américain Red Skelton (1913); l'auteur de nouvelles Margaret Laurence (1926-1987).

Les membres du G-7 interviendront pour favoriser un accord du GATT

Sylviane Tramier

Envoyée spéciale du DEVOIR

LONDRES — Les dirigeants des sept pays les plus industrialisés sont prêts à intervenir personnellement pour surmonter les divergences qui pourraient empêcher les négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, tenues sous les auspices du GATT, d'aboutir avant la fin de l'année.

Ce langage déterminé, inclus dans le communiqué final du sommet de Londres, a semblé au premier ministre M. Mulroney de nature à « inspirer confiance que nous aurons un résultat avant que des élections aux États-Unis et ailleurs viennent compliquer les choses et peut-être, dans certains cas, amener au pouvoir des

formations politiques qui ne sont pas autant en faveur de la libéralisation des échanges et l'ouverture des marchés. »

Le Canada avait fait de la question des négociations de l'Uruguay Round une de ses priorités au sommet de Londres et s'était donné pour objectif de faire avancer ce dossier. Le dernier sommet de Houston contenait aussi un engagement des Sept sur le GATT, mais cela n'a pas empêché un échec de la conférence ministérielle de Bruxelles, en décembre dernier. Cependant, du côté canadien, on estime que « les signaux » perçus au cours de ce sommet sont meilleurs qu'il y a un an. « Tout le monde ici a reconnu qu'il était impératif d'avancer sur le dossier des subventions agricoles, mais aussi sur les autres dossiers », a expliqué un

représentant du gouvernement canadien.

La forme que pourrait prendre cette intervention personnelle des dirigeants, si elle s'avérait nécessaire, n'a pas été précisée dans le communiqué. Cependant, le premier ministre britannique, John Major, n'a pas exclu la tenue d'une nouvelle réunion des Sept. En tout cas, une nouvelle consultation avant une intervention des Sept aurait vraisemblablement lieu si les discussions ne progressent pas.

Un représentant du gouvernement canadien reconnaissait qu'au précédent sommet, les discussions sur l'Uruguay Round avaient à tort été conduites sur le terrain des détails. Cette fois-ci, on est resté à un niveau plus général, mais l'engagement politique des dirigeants paraît plus

ferme.

Du côté européen, le président français, M. Mitterrand, s'est lui aussi dit plus optimiste sur la question des négociations commerciales, notamment parce que les Sept se sont donné pour objectif d'avancer dans plusieurs secteurs, autres que le seul domaine agricole, qui constitue la principale source de friction entre les États-Unis et la Communauté européenne et qui a conduit à l'impasse actuelle.

« Il est dit clairement dans le communiqué des Sept que le commerce international n'est pas seulement agricole, a dit le président Mitterrand. Mais que l'on doit aussi prendre en considération l'accès aux marchés, les services et la propriété intellectuelle. Là, ça devient équitable. »

Accès aux marchés, agriculture, services, et propriété intellectuelle sont les quatre domaines que le sommet de Londres a désignés comme cibles où des progrès rapides doivent avoir lieu.

En préconisant une avance dans quatre domaines pris globalement, le Sommet de Londres tente de contourner l'écueil érigé par la confrontation sur les subventions agricoles.

Bien que tous les pays soient d'accord que les subventions agricoles provoquent des distorsions des marchés et pénalisent les pays en développement, le démantèlement des mécanismes de soutien des prix et des revenus des agriculteurs pose des problèmes d'ordre social considérables en Europe.

En acceptant de ne plus braquer les projecteurs sur cette seule ques-

tion, les Sept ont fait preuve d'une certaine souplesse qui pourrait porter fruit.

Sur le plan économique, les Sept ont constaté un début de reprise au Canada et aux États-Unis, alors que les signes de reprise économique mondiale se multiplient. Ils préconisent le maintien d'une politique d'assainissement des finances publiques et de réduction des déficits budgétaires. Ils s'engagent « à mettre en œuvre des politiques budgétaires et monétaires qui créeront les conditions nécessaires à une baisse des taux d'intérêt réels ».

En ce qui concerne les grandes orientations économiques pour la prochaine année, les Sept ont décidé de maintenir le cap en « s'engageant à promouvoir une croissance durable et non inflationniste ».



Mikhaïl Gorbatchev et George Bush semblaient s'entendre à merveille au cours d'une conférence de presse conjointe à Londres, hier, où le président soviétique était venu demander l'aide des puissances économiques occidentales.

Les principaux maux d'une économie soviétique en chute libre

MOSCOU (AP) — Le président Gorbatchev s'est rendu à Londres rencontrer le G-7 alors qu'il est confronté à de nombreux problèmes économiques. Voici un aperçu des principaux maux de l'économie soviétique :

- **INFLATION** : 5,3 % en 1990, 6 à 7 % en incluant les importantes activités du marché noir. Les diplomates occidentaux jugent qu'elle atteint aujourd'hui plus de 100 % à la suite de la hausse des prix de nombreux produits et services (hausse de 250 à 1000 % le 2 avril pour tenir compte des coûts de production)
- **PNB** : baisse de la production industrielle de 5,4 % dans les quatre premiers mois de 1991, chute de 10 % de l'équivalent soviétique du PNB.
- **DÉFICIT** : hausse de 230 % du déficit budgétaire au premier trimestre 1991 comparé au premier trimestre 1990. Le déficit atteint 27,1 milliards de roubles, soit plus que la prévision du gouvernement pour l'année pleine.
- **CHÔMAGE** : 24,8 millions de chômeurs l'an dernier, dont 11,7 millions d'étudiants de plus de 16 ans.
- **DETTE EXTERIEURE** : 60 milliards \$ US en mars, contre 55 en juin 1990. Estimation du gouvernement pour la fin de l'année : 73 milliards \$ US.
- **EXPORTATIONS** : baisse de la production de pétrole (552 millions de tonnes en 1990 contre 589 millions en 1989. Estimation pour 1991 : 500 millions de tonnes). Par conséquent, chute des exportations de pétrole, première source de devises, même si l'URSS reste le deuxième exportateur du monde.

■ **INFRASTRUCTURES** : très mauvais état des routes et des ponts soviétiques.

■ **SERVICES TÉLÉPHONIQUES** : Insuffisants. Quinze millions de personnes sont en attente.

■ **MANQUE DE LOGEMENTS** : 18 % des familles en attendant un depuis plus de 10 ans.

■ **AGRICULTURE** : estimations gouvernementales pour la récolte de céréales 1991 : entre 180-190 et 205-206 millions de tonnes. L'URSS est le plus gros producteur mondial de blé mais perd régulièrement 20 à 30 % de sa production à cause du manque d'équipements, main-d'œuvre et lieux de stockage. Le premier ministre Valentin Pavlov juge que 77 millions de tonnes de céréales devront être importées cette année (30 millions en 1990).

■ **INFRASTRUCTURES** : très mauvais état des routes et des ponts soviétiques.

■ **SERVICES TÉLÉPHONIQUES** : Insuffisants. Quinze millions de personnes sont en attente.

■ **MANQUE DE LOGEMENTS** : 18 % des familles en attendant un depuis plus de 10 ans.

■ **AGRICULTURE** : estimations gouvernementales pour la récolte de céréales 1991 : entre 180-190 et 205-206 millions de tonnes. L'URSS est le plus gros producteur mondial de blé mais perd régulièrement 20 à 30 % de sa production à cause du manque d'équipements, main-d'œuvre et lieux de stockage. Le premier ministre Valentin Pavlov juge que 77 millions de tonnes de céréales devront être importées cette année (30 millions en 1990).

Quebecor veut accentuer sa poussée dans l'impression d'encarts et de circulaires en investissant 8 millions \$

Claude Turcotte

IMPRIMERIES QUEBECOR poursuit son expansion dans le secteur des encarts publicitaires et des circulaires en investissant 8 millions \$ à l'Imprimerie Dumont, de Ville La-Salle, où deux nouvelles presses avec séchoir seront ajoutées aux équipements actuels, ce qui permettra de créer une vingtaine d'emplois.

Au cours de la dernière année, Quebecor a investi près de 30 millions \$ dans ce créneau particulier des encarts et circulaires, souligne le vice-président, M. Guy Trahan, en ajoutant que cela fait de Imprime-

ries Quebecor le premier imprimeur commercial du Canada et le deuxième en Amérique du Nord. Le principal concurrent de Quebecor sur ce plan est une autre entreprise québécoise, le Groupe Transcontinental (GTC) de Rémi Marcoux, qui avait d'ailleurs fourni ses armes aux côtés de Pierre Péladeau avant de fonder sa propre entreprise. La rivalité entre les deux entrepreneurs demeure toujours très vive.

On n'a pas pu avoir hier de chiffres précis sur les parts de marché respectives de chacun des deux groupes ; sans parler ex-cathedra, M. Trahan mentionne que, en gros, Quebecor doit détenir environ 60 % du

marché canadien qui serait lui-même globalement de 350 millions \$. Il est certain que ces dernières années, Quebecor s'est montré plus actif pour faire des acquisitions. Outre cet investissement de 8 millions \$ chez Dumont, il y en a eu un autre de 5 millions \$ à Vancouver et surtout un gros mouvement à Toronto pour l'acquisition des trois presses de Metroland, ce qui lui assure une prédominance sur le marché ontarien. Chez GTC, où il semble y avoir eu un ralentissement dans les acquisitions depuis un an ou deux, on se déclare « très à l'aise avec ce qu'on a », pour reprendre l'expression de Jean Lefebvre, le porte-parole qu'on a rejoint hier.

Au Québec, sur un marché global évalué à 125 millions \$, les gens de Quebecor prétendent en détenir une tranche de 60 à 70 millions \$, une estimation qui n'est pas tout à fait partagée par M. Lefebvre, qui croit plutôt que GTC serait en avance.

Quoi qu'il en soit, il semble que la rationalisation de cette industrie soit à toutes fins utiles complétée au Canada. « S'il y a encore une rationalisation à faire, ce sera aux États-Unis », mentionne le représentant de GTC qui pour le moment possède deux usines dans ce pays, l'une en Floride, l'autre en Ohio, lesquelles apportent des revenus de 60 millions \$, sans compter d'autres profits de 41 millions \$ provenant de ventes aux États-Unis d'encarts et de circulaires imprimés au Canada.

Quebecor aussi compte beaucoup sur le marché américain pour alimenter ses imprimeries de Montréal, Toronto et Vancouver. Il béné-

ficie en particulier des services d'une équipe de vendeurs américains qui faisaient antérieurement partie de la filiale du Groupe Maxwell.

L'Imprimerie Dumont, qui imprime chaque semaine 10 millions de circulaires, effectue des ventes sur les marchés canadien et américain.

M. Charles G. Cavell, président et chef de l'exploitation d'Imprimeries Quebecor, affirme « avoir les outils nécessaires pour assurer la croissance de l'entreprise sur ce nouveau marché florissant en Amérique du Nord ». Guy Trahan ajoute que l'investissement de 8 millions \$ est essentiel pour garantir à Quebecor une place concurrentielle dans le futur.

BANQUE ROYALE DU CANADA

Dividendes

AVIS est par les présentes donné que des dividendes sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série H en circulation de cette banque ont été déclarés payables à la Banque et à ses succursales à compter du 23 août 1991 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 juillet 1991 de la façon suivante :

1. Le dividende n°1 sur les actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif, série H, en supposant que la date d'émission soit le 9 juillet 1991, s'élèvera à \$0.2836, sinon il sera de \$0.5625 par action, multiplié par quatre et multiplié par le nombre de jours s'écoulant entre la date d'émission inclusivement et le 24 août 1991 exclusivement, le tout divisé par 365.

Par ordre du conseil d'administration

La vice-présidente et secrétaire

Jane E. Lawson

Montréal, le 11 juin 1991

De plus en plus de signes viennent confirmer la reprise économique

OTTAWA (PC) — Statistique Canada a annoncé hier que de plus en plus de signes viennent confirmer une croissance économique pour le second trimestre de cette année.

Le président de la Banque Mondiale se réjouit de l'entente avec l'URSS

WASHINGTON (AFP) — Le président de la Banque Mondiale, M. Barber Conable, s'est déclaré hier « satisfait » de l'accord entre les dirigeants des sept principaux pays industrialisés (G-7) et le président Mikhaïl Gorbatchev, prévoyant notamment l'entrée de l'Union soviétique au FMI et à la Banque Mondiale avec un statut de membre associé. « Nous sommes satisfaits d'avoir l'opportunité d'appliquer notre vaste expérience dans le développement économique et les réformes structurelles aux défis auxquels fait face l'Union soviétique », a affirmé dans un communiqué M. Conable.

Les experts de la Banque Mondiale sont « déjà familiarisés avec de nombreux problèmes difficiles » de l'Union soviétique car la Banque a participé, avec d'autres institutions internationales (FMI...), à une étude sur l'économie soviétique demandée par le G-7 et réalisée à l'automne dernier, a souligné M. Conable.

« Les discussions que nous avons eues avec nos pays membres me rendent confiant qu'ils soutiendront l'établissement d'une relation avec l'Union soviétique », a ajouté le président de la Banque Mondiale.

Le statut unique de membre associé devant être accordé à l'URSS devrait permettre à ce pays de bénéficier de l'assistance technique du FMI et de la Banque Mondiale, mais ne lui donnera pas accès aux prêts de ces deux organisations.

Mais l'agence fédérale reste prudente et parle seulement d'une « reprise possible » de l'économie, notant que le taux de chômage demeurerait toujours élevé en juin.

Pourtant, la semaine dernière, le premier ministre canadien Brian Mulroney avait déclaré que la récession, qui a débuté en avril 1990, était bien terminée.

« Notre économie continue de croître, nous sommes sortis de la récession maintenant », avait-il dit au cours d'un voyage en Irlande, arrê qu'il avait effectué avant de se rendre cette semaine au sommet des sept principaux pays industrialisés à Londres.

Un nombre croissant d'économistes abondent d'ailleurs dans le même sens que M. Mulroney.

Mais Statistique Canada demeure sur ses gardes dans sa publication mensuelle de juillet, consacrée à l'état de l'économie du pays.

« Il y a eu certains signes montrant que l'économie s'est raffermie au début du second trimestre, après une chute rapide au tournant de l'année », souligne l'agence fédérale.

Le document indique qu'une hausse de l'emploi et de la construction de maisons en avril et mai, ainsi qu'une forte croissance de l'ensemble de l'économie en mai, sont des signes positifs confirmant une reprise

L'inflation reste modérée aux États-Unis

WASHINGTON (AFP) — L'inflation reste toujours très modérée aux États-Unis malgré la reprise économique : les prix de détail ont progressé de 0,2 % en juin après une hausse de 0,3 % en mai et de 0,2 % en avril, selon les chiffres publiés hier par le département du Travail.

Pour l'ensemble du premier semestre, l'augmentation des prix à la consommation ressort à 2,7 % seulement en rythme annuel au lieu d'une hausse de 6,1 % pour la totalité de 1990.

La faible progression des prix le mois dernier, qui correspond exactement aux prévisions des experts, s'explique en partie par un recul de 1 % des tarifs de l'énergie. Les prix des produits alimentaires ont en revanche progressé de 0,5 %.

En excluant l'énergie et l'alimentation, où les tarifs fluctuent toujours beaucoup d'un mois à l'autre, les prix ont augmenté de 0,4 % en juin contre une hausse de 0,2 % en mai (+ 0,2 % également en avril). L'indice des prix excluant ces deux secteurs est jugé par les experts comme plus significatif des tendances de fond de l'inflation.

Même si elle est légèrement supérieure aux prévisions (+ 0,3 %), l'augmentation des prix hors énergie et alimentation notée en juin n'est pas considérée comme préoccupante par les analystes car elle est due notamment à des facteurs exceptionnels comme un relèvement important des prix du tabac.

La reprise de l'activité économique ne devrait pas entraîner de relance de l'inflation dans les prochains mois, estiment la plupart des experts en tablant sur une hausse des prix légèrement inférieure à 4 % à la fois cette année et en 1992.

économique.

Il ajoute que la hausse de l'indice précurseur — le principal indicateur de Statistique Canada sur les perspectives économiques — pour le mois d'avril « augmente les chances de conserver ces gains ».

Mais, précise-t-on, il existe aussi des points négatifs : les emplois, dont ceux à plein temps, ont diminué en juin et le taux de chômage a grimpé à 10,5 %.

L'agence fédérale s'est basée sur des données disponibles en date du 5 juillet dernier. Mais depuis, d'autres indicateurs ont témoigné d'une remontée de l'économie.

Ainsi, lundi, l'Association des courtiers en immeuble a rapporté une autre augmentation de la revente de maisons en juin. Et mardi, Statistique Canada annonçait une hausse des expéditions des manufacturiers au pays.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	
	1887.57 + 1.16
TSE-300	
	3541.83 + 6.38
Dow Jones	
	2978.76 - 5.14
Dollar canadien (US Cents)	
	87.11 + .01
Or (New York-US\$)	
	369.70 + .80

(PC)

L'INSTITUT CANADIEN DES PRODUITS PÉTROLIERS



ANDRÉ DUMAIS

Monsieur Claude F. Brouillard, président de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP), est heureux d'annoncer la nomination de Monsieur André Dumais, vice-président marketing, Québec et Maritimes, Produits Shell Canada Limitée, comme président de la division du Québec de l'ICPP.

Monsieur Dumais possède une vaste expérience dans le domaine pétrolier. Il est responsable de tous les aspects de la planification des ventes et de l'implantation des stratégies de commercialisation de la société Shell sur le territoire du Québec et des provinces de l'Atlantique.

L'Institut canadien des produits pétroliers est le porte-parole national pour les secteurs du raffinage, de la distribution et du marketing de l'industrie pétrolière du Canada.

AVIS PUBLICS

VENTES
EN
JUSTICEConditions et
renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumental le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre
des huissiers
du Québec

Prenez avis que le contrat daté du 27 juin 1991 par lequel POLYBRAND (1990) INC. a cédé et transporté à la BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au BUREAU D'ENREGISTREMENT de la division d'Enregistrement de Montréal le 2 juillet 1991 sous le numéro 4407091. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 11 juillet 1991.

Prenez avis que le contrat daté du 4 juillet 1991 par lequel DISTRIBUTIONS A.G.P./ORION INC. a cédé et transporté à la BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au BUREAU D'ENREGISTREMENT de la division d'Enregistrement de Montréal le 9 juillet 1991 sous le numéro 773016. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 11 juillet 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-02240-916
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
SOKHON SOR
Partie demanderesse
C.

DARA MEAS,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à DARA MEAS de comparaître au greffe de cette cour situé au 101 rue Notre-Dame, Montréal, province de Québec, en date du 8 août 1991. Une copie de la requête pour garde d'enfant a été remise au greffe à l'intention de DARA MEAS.
Lieu: Montréal
Date: 11 juillet 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-197562-916
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
ANNIC FRIGON,
Partie demanderesse
C.
ZORAN MILICEVIC,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à M. ZORAN MILICEVIC de comparaître au greffe de cette cour situé au 101 rue St-Antoine, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de M. Zoran Milicevic.
Lieu: Montréal
Date: 11 juillet 1991
DIANE BERLINGUET, AVOCATE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-022534-916
COUR DU QUÉBEC
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
L'ASSOCIATION DES OUVRIERS D'ASSURANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC,
Partie demanderesse
C.

JEAN JASMIN,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à JEAN JASMIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 101 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie d'un bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de JEAN JASMIN.
Lieu: Montréal
Date: 12 juillet 1991
DIANE BERLINGUET, AVOCATE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-195395-912
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
DIVORCE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
RITA DUBÉ,
Partie demanderesse
C.

J. CLÉOPHAS GODIN,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à J. CLÉOPHAS GODIN de comparaître au greffe de cette cour situé au 101 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce a été remise au greffe à l'intention de CLIFFORD GODIN.
Lieu: Sherbrooke
Date: 28 juin 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

Prenez avis que le contrat daté du 4 juillet 1991 par lequel DISTRIBUTIONS A.G.P./ORION INC. a cédé et transporté à la BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au BUREAU D'ENREGISTREMENT de la division d'Enregistrement de Montréal le 9 juillet 1991 sous le numéro 4410059. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 11 juillet 1991.

Prenez avis que le contrat daté du 6 mai 1991 par lequel LES INDUSTRIES CON-RAC INC. a cédé et transporté à la BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au BUREAU D'ENREGISTREMENT de la division d'Enregistrement de Montréal le 17 mai 1991 sous le numéro 4387998. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 11 juillet 1991.

Prenez avis que le contrat daté du 5 juin 1991 par lequel BAGATELLE CANADA INC. a cédé et transporté à la BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au BUREAU D'ENREGISTREMENT de la division d'Enregistrement de Montréal le 9 juillet 1991 sous le numéro 4410058. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 11 juillet 1991.

Prenez avis que le contrat daté du 18 juin 1991 par lequel ROADRUNNER APPAREL INC. a cédé et transporté à la BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au BUREAU D'ENREGISTREMENT de la division d'Enregistrement de Montréal le 27 juin 1991 sous le numéro 4405070. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 11 juillet 1991.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-04-02384-916
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
DAME EDLINE BALAN,
Partie demanderesse
C.

LAVENTURE DORISMA,
Partie défenderesse
ET
LE CURÉ DE LA PAROISSE ST-PASCAL-BAYLON,
ET
LE PROTONOTAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE DE MONTRÉAL,
ET
LE DIRECTEUR DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE
Mis en cause

ASSIGNATION
ORDRE est donné à LAVENTURE DORISMA de comparaître au greffe de cette cour situé au 101 rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration de déchéance d'autorité parentale a été remise au greffe à l'intention de LAVENTURE DORISMA.
Lieu: Montréal
Date: 11 juillet 1991
DIANE BERLINGUET, AVOCATE.

Prenez avis que le contrat daté du 29 janvier 1991 par lequel GEN-LITE INDUSTRIES LTD./LES INDUSTRIES GEN-LITE LITE a cédé et transporté à la BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclamations et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au BUREAU D'ENREGISTREMENT de la division d'Enregistrement de Montréal le 11 février 1991 sous le numéro 4359259. BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA)
Le 27 juin 1991.

Avis est, par les présentes, donné que Monsieur Luc Beauvais, C.A., ayant sa place d'affaires au 130 St-Laurent, Bureau 200, St-Eustache, District de Terrebonne, Province de Québec, en sa qualité d'exécuteur testamentaire, présentera à l'un des juges de la Cour Supérieure, siégeant dans et pour le district de Montréal, au Palais de Justice de Montréal situé au 1 Est rue Notre-Dame à Montréal, en salle 2.16, le 19 août 1991, à 9h15 de l'avant-midi, une demande afin d'obtenir les lettres de vérification attestant que M. Marcel Abel est décédé alors qu'il était de son vivant homme d'affaires, domicilié au 1564 Marie-Anne Est, district de Montréal, et que les seuls héritiers ou légataires sont: Bernadette Abel, Honorine Abel, Gilberte Abel, Renald Abel, Gergette Vétère, Harold Vétère, Eric Vétère, Steven Vétère, Barbara Vétère, Lysa Demers.
Montréal, ce 12ème jour de juillet 1991. Me J.L. Marc Bovin, 276 rue St-Jacques Ouest, # 902, Montréal, Québec, H2Y 1N3, Procureur du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-010675-918
COUR SUPÉRIEURE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
JEAN-MARIE ROY,
Partie demanderesse
C.

GILLES MATHIEU,
Partie défenderesse
AVIS
Prenez avis que les procureurs de JEAN-MARIE ROY ont déposé au greffe de la Cour supérieure de Québec, au 101 rue St-Antoine est, un avis de 60 jours en vertu des articles 1040 A et suivants du Code Civil.

À moins que vous n'ayez remédié à votre défaut conformément à ces articles dans les 60 jours de la présente publication, il sera procédé contre vous suivant la loi.
Une copie de l'avis de 60 jours a été laissée au greffe de la Cour à votre intention.
Lieu: Montréal
Date: 15 juillet 1991
DOMINIQUE DIBERNARDO, P.A.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
RESTAURANT HIEN VUONG (1988) INC.
Prenez avis que la compagnie/corporation « RESTAURANT HIEN VUONG (1988) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 10 juillet 1991
Procureur de la compagnie, MY TRAM DUONG, AVOCATE.

AVIS DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la société GESTION JEAN-PAUL LORANGER INC. a obtenu un certificat d'intention de dissolution du Directeur des Corporations, et a l'intention de procéder à sa liquidation et dissolution volontaire selon l'article 211 de la Loi régissant les sociétés par actions de régime fédéral.
Montréal, le 21 juin 1991
BERNARD CIMONÉ,
POUPART, DESPATIS, procureurs.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 21 juin, 1991 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à SOCIÉTÉ LIDE-SIGN INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 27e jour de juin 1991, sous le numéro 4405240.
Ce 12e jour de juillet, 1991
LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Prenez avis que Béton Fortin Inc. ayant sa principale place d'affaires au 145 Route 111 Ouest, Amos, Qc. a interjeté appel de l'avis de révocation du certificat d'autorisation délivré le 22 mai 1979, et amendé le 7 mars 1980 pour l'exploitation d'une sablière sur la demi-sud des lots 6, 7 et 8, Rang IV, CT. Figury. Avis signé par le ministre le 21 juin 1991.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-27-000789-995, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant pour la création du procureur général, PARTIE DEMANDERESSE, -vs- JASMIN BISSON, PARTIE DÉFENDERESSE. -AVIS LÉGAL- Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de justice. Le 30 juillet 1991 à 16h00, au 3015, Z. Gauthier à Massouche. Les dits biens consistent en: 2 causeries et 1 fauteuil, 1 téléviseur Sony, 18" environ, 2 tables de salon. Lesquels effets seront vendus pour argent comptant ou chèque visé au plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, huissier. Tél.: 759-5556, Fax: 759-6225. BÉLANGER, BÉLANGER & ASS., HUISSIERS, 186, rue St-Joseph, C.P. 454, Joliette (Québec) J6E 3Z9. Joliette ce 11 juillet 1991.

Le Groupe
FULLER LANDAU
Bureau 1180, Place du Canada
1010, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2S1

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)
DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
TIBOR TRATTNER (231-296-245) & ILDIKO (KOVACS) (234-032-514) domiciliés au 55 Pl. Dephure, Dollard des Ormeaux, Montréal.

Avis est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 3e jour de juillet 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24e jour de juillet 1991, à 10 h 30, au bureau du syndic à la Place du Canada, Bureau 1180, 1010, rue de la Gauchetière Ouest, Montréal (Québec).
LE GROUPE FULLER LANDAU INC.
Syndic

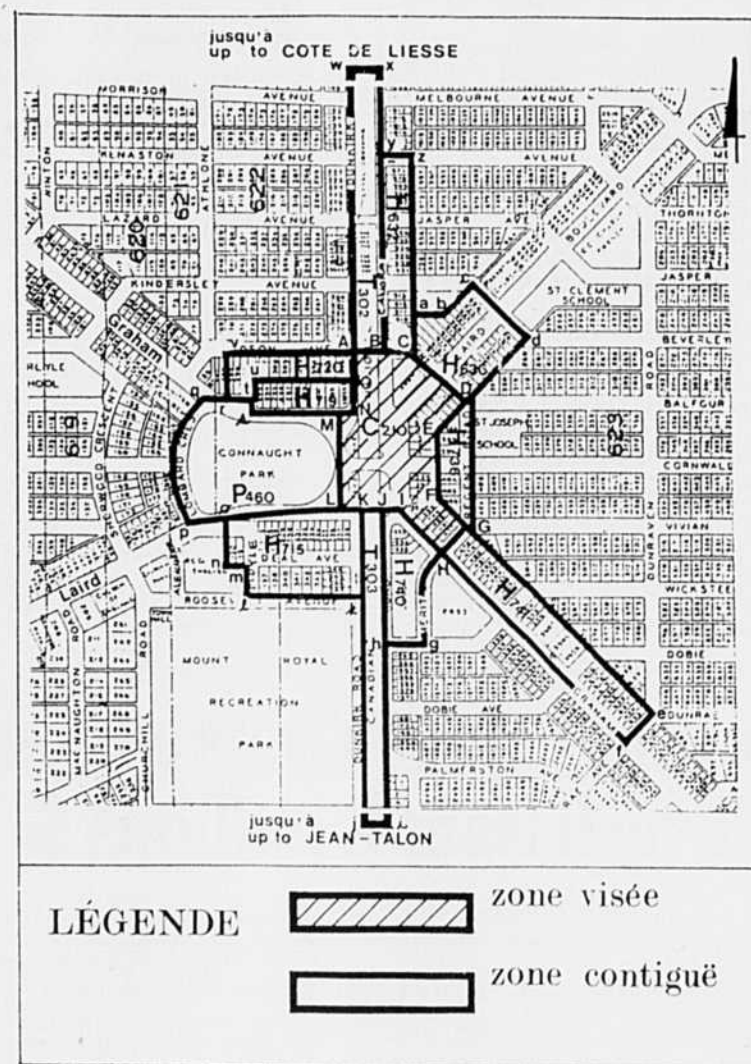
Membre de
HLB INTERNATIONAL

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE MONT-ROYAL

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1310-2

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDIAIRE DE VILLE MONT-ROYAL qu'à sa séance générale tenue le 15 juillet 1991, le Conseil de Ville Mont-Royal a adopté le PROJET DE RÈGLEMENT N° 1310-2 modifiant le règlement de zonage n° 1310 concernant le stationnement dans la zone C-210 (centre-ville) illustrée sur le schéma ci-dessous:



ZONE VISÉE: C-210 délimitée comme suit:
Au nord: (segment A-B) par l'emprise du CN entre les chemins Dunkirk et Canora; (segment B-C) par le chemin Regent entre le chemin Canora et la ligne arrière des lots donnant sur le chemin Canora côté est.
Au nord-est: (segment C-D) par le chemin Regent entre la ligne arrière des lots donnant sur le chemin Canora côté est et la ligne arrière des lots donnant sur le boulevard Laird côté sud-est.
À l'est: (segment D-E-F-G) par la ligne arrière des lots donnant sur le chemin Regent côté ouest entre les avenues Balfour et Vivian.
Au sud-est: (segment G-H) par le chemin Regent entre l'avenue Vivian et le boulevard Graham.
Au sud-ouest: (segment H-I) par le boulevard Graham entre le croissant Merit et le boulevard Laird.
Au sud: (segment I-J-K-L) par le boulevard Laird entre le boulevard Graham et la limite du parc Connaught parallèle à la voie ferrée du CN.
À l'ouest: (segment L-M) par la limite est du parc Connaught parallèle à la voie ferrée du CN entre les boulevards Laird et Graham.
Au nord: (segment M-N) par le boulevard Graham entre la limite est du parc Connaught parallèle à la voie ferrée du CN et le chemin Dunkirk.
À l'ouest: (segment N-O-A) par le chemin Dunkirk entre le boulevard Graham et l'avenue Hudson.

QUE l'objet de ce projet de règlement est de modifier le règlement de zonage n° 1310 de sorte que les normes de stationnement hors-rue s'appliquent également à la zone C-210 (centre-ville).
QUE conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. chapitre A-19.1), le Projet de règlement n° 1310-2 sera soumis à la consultation du public à l'égard de son contenu et des conséquences de son adoption à une ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION le lundi 12 août 1991 à 19 h 30 à l'hôtel de ville, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal, pour laquelle un préavis de quinze (15) jours francs est donné par la présente.
QUE les personnes intéressées peuvent consulter ledit projet de règlement durant les heures d'ouverture, au Bureau de la greffière, 90, avenue Roosevelt, Ville Mont-Royal.
Donné à Ville Mont-Royal le 16 juillet 1991.

La greffière,
C. Josée Katz, o.m.a./CMC

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-197611-910
COUR SUPÉRIEURE
CHAMBRE DE LA FAMILLE
PRÉSENT
PROTONOTAIRE ADJOINT
BARBARA CLAIRE FENTENER VAN VLISINGEN,
Partie demanderesse
C.

YACIR BENCHEOROUN,
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à YACIR BENCHEOROUN de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration en divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis et certificat du registraire a été remise au greffe à l'intention de YACIR BENCHEOROUN.
Lieu: Montréal
Date: 12 juillet 1991
DIANE BERLINGUET, AVOCATE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-024174-919
COUR DU QUÉBEC
CHAMBRE CIVILE
PRÉSENT

SERGE CROCHETIERE, avocat, résident et domicilié au 2600 Pierre-Dupuy, app. 515, cité et district de Montréal.
JEAN-LUC PÉTRIN, avocat, résident et domicilié à 1726 rue Joseph-Lamarche, cité et district de Montréal.
RAYMOND A. DAoust, avocat, résident et domicilié au 1467 rue Milan, Rock Forest, district de St-François.
JACQUES FORGUES, avocat, résident et domicilié au 4240 rue Chamby, app. 302, cité et district de Montréal.
tous faisant affaires en société réelle sous le nom de la raison sociale de RENO-VATIONS 44-44, ayant autrefois une place d'affaires au 1400 rue Principale, St-Roch de l'achigan, district de Joliette et présentement d'adresse inconnue.
Défenderesse

RENÉ CHRÉTIEU, d'adresse inconnue, et
NICOLE PILON DE BULLE, résident et domiciliée au 6325 rue Maurice-Duplessis, App. 201, Montréal-Nord, district de Montréal,
défendeurs
ASSIGNATION
ORDRE est donné à 131341 CANADA INC. et RENÉ CHRÉTIEU de comparaître au greffe de cette cour situé au Palais de Justice de Montréal, 1 est rue Notre-Dame, salle 1.100 dans les dix (10) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été remise au greffe à l'intention de René Chrétien et 131341 CANADA INC.
Lieu: Montréal
Date: 16 juillet 1991
DIANE BERLINGUET, AVOCATE.

Le Groupe
FULLER LANDAU
Bureau 1180, Place du Canada
1010, rue de la Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 2S1

Inc.
ERRATUM
LOI SUR LA FAILLITE
AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
Article 102(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
FOYERS PROVIDENCE INC., une compagnie dûment incorporée selon la Loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 614, rue St-Jacques ouest, 4e étage, dans la ville et le district de Montréal, province de Québec, H3C 1E2.

Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une cession le 4e jour de juillet 1991, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 23e JOUR DE JUILLET 1991, à 14h00, au Complexe Guy Favreau, Niveau 00, 200 boul. René-Lévesque ouest, chambre 07, Tour ouest, Montréal (Québec).

LE GROUPE FULLER LANDAU INC.
Syndic

Membre de
HLB INTERNATIONAL

Société d'énergie de la Baie James

PROJET

APPEL D'OFFRES N° 91-0353

FOURNITURE PAR COMMANDE OUVERTE
COUVRANT LES FRAIS DE PRODUCTION DE
PHOTOCOPIES COULEURS AU LASER

Date et heure limites de réception des soumissions: Le mardi 30 juillet 1991 à 15 h 30

Garantie de soumission: AUCUNE

Prix du document: 25 \$ (toutes taxes incluses)

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction Approvisionnement
22e étage
800, boul. de Maisonneuve Est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

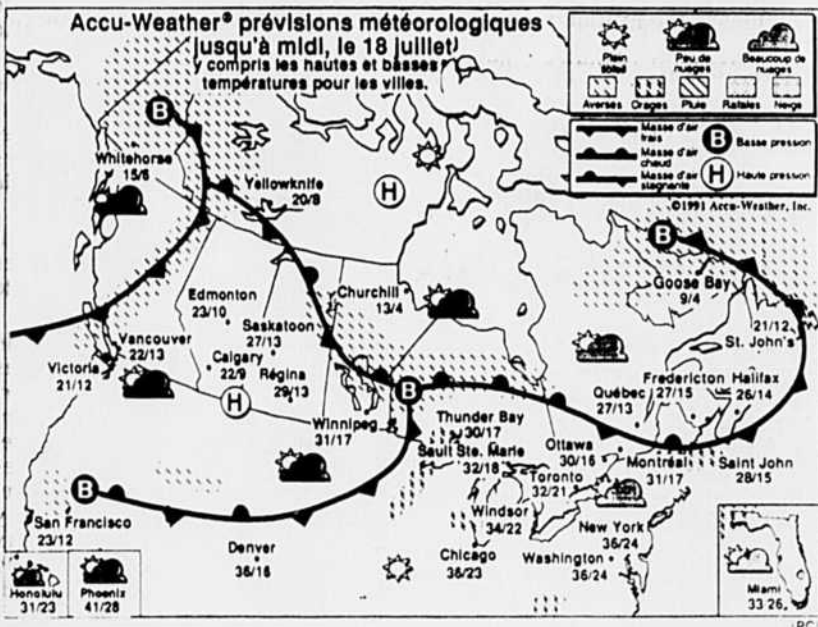
Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires au Québec et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, veuillez communiquer avec Guy Laperle au (514) 985-7900.

Richard Toupin
Chef de service Achats

LA METEO



Situation générale: le ciel se dégage à l'arrière d'une perturbation, accompagnée d'averses ou orages, qui a traversé le sud de la province au cours de la nuit.

Une masse d'air chaud et humide envahit le sud, alors que les régions plus à l'est ont des conditions variables avec des averses isolées.

Demain, le temps chaud et humide se poursuivra sur le sud alors que les régions plus au nord auront quelques averses à cause d'une dépression en provenance de l'Ontario.

MONTRÉAL
Chaud et humide. Max: 32. Demain: chaud et humide.
LEVER DU SOLEIL 5 h 23
COUCHER 20 h 38

QUÉBEC
Max: 30. Probabilité de précipitations: 20 %. Demain: généralement nuageux avec quelques averses orages.
Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec passages nuageux. Max: 28. Demain: nébulosité partielle avec possibilité d'averses ou d'orages.
Pontiac-Gatineau et Léves, Laurentides: chaud et humide. Max: 30. Demain: chaud et humide.

Ottawa-Hull, Trois-Rivières et Drummondville: chaud et humide. Max: 32. Demain: chaud et humide.
Estrie: chaud et humide. Max: 32. Demain: chaud et humide.

Québec, Beauce: ensoleillé avec passages nuageux. Possibilité d'averses en fin de journée. Max: 28. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: chaud et humide.

La Tuque: ensoleillé avec passages nuageux. Max: 27. Demain: chaud et humide.

Saguenay, Lac St-Jean, Réserve des Laurentides, Charlevoix et Rivière-du-Loup: nébulosité partielle et possibilité d'averses. Max: 26. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nébulosité partielle avec averses ou orages dispersés.

Rimouski-Matapédia: ensoleillé avec passages nuageux. Max: 26. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec éclaircies et averses dispersées.

Ste-Anne-des-Monts et Parc-de-la-Gaspésie, Gaspé et Parc Forillon: ensoleillé avec passages nuageux. Max: 28. Demain: nuageux avec averses.

Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux. Max: 26. Demain: nuageux avec averses.

Basse Côte-Nord, secteur à l'ouest de Blanc-Sablon, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Max: 24. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: nuageux avec quelques averses.

Secteur de Blanc-Sablon: nébulosité partielle et possibilité d'averses. Max: 15. Probabilité de précipitations: 30 %. Demain: ennuageant.

Source: Environnement Canada

LE DEVOIR

Renseignements..... (514) 844-3361

Administration..... (514) 844-3361

Rédaction..... (514) 842-9628

Annonces classées..... (514) 286-1200

Publicité..... (514) 842-9645
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

Abonnements

Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camelot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

Service à la clientèle
LE DEVOIR
211, St-Sacrement,
Montréal QC H2Y 1X1

LES BUREAUX DU
DEVOIR SONT
OUVERTS DU LUNDI
AU VENDREDI
DE 9H00 À 16H30

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

LE MONDE EN BREF

Soutien

ANTANANARIVO (Reuter) — Au lendemain de la mise en place d'un pouvoir insurrectionnel par l'opposition malgache, l'armée a confirmé hier son soutien au régime du président Didier Ratsiraka. Un communiqué de soutien au président diffusé hier par la radio malgache précise que les cadres de l'armée et de la gendarmerie entendent ainsi mettre fin « aux manœuvres de certains politiciens du pays visant à utiliser leurs noms à des fins inavouées ». Parmi les signataires figurent le ministre de la Défense, le général Léon Ferdinand Razafitombo et le chef d'état-major des forces armées, le général Claude James Rasamoely. Les partis affiliés à la majorité présidentielle ont par ailleurs publié un communiqué condamnant l'usurpation de pouvoir par l'opposition et le caractère illégal de sa proclamation. Les Forces vives de l'opposition ont annoncé mardi la mise en place d'un pouvoir insurrectionnel présidé par le général en retraite Jean Rakotoharison et d'un gouvernement de transition dirigé par l'ancien ministre de la Santé Albert Zafy. L'axe au soutien apporté par l'armée au président, les Forces vives pourraient dès lors être amenées à poursuivre, aujourd'hui, les pourparlers engagés avec le président Ratsiraka et approuver le processus déjà entamé en vue de la tenue d'un débat national chargé d'élaborer une nouvelle constitution et un nouveau code électoral, estiment les observateurs.

Accord somalien

DJIBOUTI (Reuter) — Réunies en conférence à Djibouti, six factions somaliennes sont convenues hier de discuter de la formation d'un gouvernement élargi, du rétablissement de l'unité nationale et de l'avenir du président déchu Mohamed Siad Barré. La Somalie est déchirée par des combats persistants depuis la chute, en janvier, de la capitale, Mogadiscio, aux mains des rebelles du Congrès de la Somalie unifiée (CSU). Depuis sa fuite de Mogadiscio, Mohamed Siad Barré est à l'abri dans l'ouest du pays, sous la protection de son clan Marehan. Il aura fallu deux jours de négociations pour que les six factions réunies à Djibouti conviennent d'un ordre du jour de la conférence, qui devrait se poursuivre toute la semaine. À l'image de précédentes négociations tenues le mois dernier, la conférence de Djibouti est boycottée par le Mouvement national somalien (MNS), groupe rebelle qui contrôle le nord somalien dont il a proclamé l'indépendance en mai.

Bail prolongé

MANILLE (AP) — Les négociateurs philippins et américains ont annoncé hier que Washington fermera officiellement la base aérienne de Clark d'ici septembre 1992. En revanche, le bail de la base aéronavale géante de Subic Bay est prolongé de 10 ans. « Nous sommes parvenus à un accord sur toutes les questions importantes », a déclaré un porte-parole américain, Stanley Schrager. La base aérienne de Clark sera rendue aux autorités philippines le 16 septembre 1992 au plus tard. Selon un communiqué conjoint, le négociateur philippin, Raul Manglapus et l'Américain Richard Armitage « sont parvenus à un accord sur toutes les questions principales concernant les discussions américano-philippines de coopération » qui ont englobé des questions économiques, culturelles et de défense. Les discussions ont également porté sur le statut des anciens combattants philippins de la Seconde Guerre mondiale.

Arméniens expulsés

MOSCOU (Reuter) — Depuis la fin avril, environ 10 000 Arméniens soviétiques ont été expulsés de force de l'enclave du Haut-Karabakh, région autonome d'Azerbaïdjan peuplée à majorité d'Arméniens, a déclaré hier une équipe d'observateurs pour la défense des droits de l'homme. Dans des villages d'Azerbaïdjan, des habitants arméniens ont d'autre part été arrêtés, battus, torturés et harcelés par des Azéris, a ajouté la délégation, conduite par la baronne Caroline Cox, vice-présidente de la Chambre des Lords. « Des expulsions par la force se poursuivent dans les villages arméniens du Haut-Karabakh, et autour du Haut-Karabakh (...). Preuves à l'appui, tout montre que les expulsions se sont brutalement accélérées », précise le rapport de l'équipe. Selon un observateur, les OMON (forces spéciales du ministère de l'Intérieur soviétique) d'Azerbaïdjan sont dans la plupart des cas responsables des exactions commises dans la région. La délégation, qui est arrivée mardi à Moscou, a déclaré que des Azéris étaient également victimes de brutalités de la part de forces paramilitaires arméniennes.

À vous de jouer.



Les propositions américaines visent une solution globale au Proche-Orient, affirme le président syrien

d'après AFP et Reuter

DAMAS — Le président syrien, M. Hafez Al-Assad, a affirmé hier que le projet américain auquel il a répondu favorablement vise « une solution globale » du conflit arabo-israélien et « se fonde sur les résolutions des Nations unies ».

Au cours d'une conférence de presse donnée conjointement avec le président égyptien Hosni Moubarak à l'issue d'entretiens à Damas, M. Assad a précisé que les propositions américaines visaient « la globalité de la solution » et se fondaient sur les résolutions 242 et 338 des Nations unies.

Les discussions avec les Américains, qui sont longues, a-t-il dit, « se sont cristallisées autour de ce que l'on peut appeler une série de propo-

sitions qui comportent des points relatifs à la forme ».

M. Assad s'est dit satisfait du rôle que peuvent jouer les Nations unies à travers le dialogue syro-américain, car « il est possible de dire qu'il existe un ensemble d'éléments qui donnent un rôle utile aux Nations unies ».

« Il existe un projet de conférence de paix, et quoi que nous tentions pour jouer avec les dénominations, c'est une conférence internationale », a dit M. Assad qui a ajouté que les États-Unis, l'URSS, l'Europe et les Nations unies vont y participer.

Concernant les Nations unies, M. Assad a dit que « la désignation d'observateur ne change rien dans le rôle de leur représentant, car l'observa-

teur, comme c'est connu dans les conférences ordinaires, dans les assemblées, partout exerce (une activité), participe aux activités de la conférence, mais ne vote pas ». Or, a précisé le chef d'État syrien, « notre conférence n'est pas une conférence avec un vote, personne ne vote, ni nous, ni les Israéliens, ni les grandes puissances ».

Interrogé de son côté sur la représentation palestinienne à une conférence, M. Moubarak a souligné qu'il existe des divergences sur la composition de la représentation palestinienne à une conférence, « qu'elle soit jordano-palestinienne ou seulement palestinienne ». Israël voudrait, selon lui, une délégation de Gaza et de la Cisjordanie, « mais nous persistons à dire que les Pales-

tiens de Gaza et de la Cisjordanie ne sont pas tous les Palestiniens, et il est nécessaire qu'il y ait une représentation des Palestiniens de l'extérieur ».

« Si l'on écarte ceux-là, a-t-il affirmé, le processus de paix va chanceler, et si l'on veut une véritable paix, il faut que la représentation palestinienne soit saine ».

La visite de M. Moubarak intervenait à la veille d'une nouvelle tournée au Proche-Orient du secrétaire d'État américain James Baker, dédicée à la suite de la réponse syrienne aux propositions américaines pour une conférence de paix.

Par ailleurs, trois soldats israéliens ont été tués lors d'affrontements hier matin au Liban, a déclaré Tsahal.

Les troupes israéliennes se sont apparemment heurtées au cours d'une patrouille à des membres présumés d'un mouvement fondamentaliste musulman et non à des combattants de l'OLP, dont les bases ont été prises par l'armée libanaise au début du mois, a précisé l'armée dans un communiqué.

Les affrontements se sont produits dans la nuit de mardi à hier, près du village de Kfar Houneh, à 23 km au nord d'Israël, entre la ville de Jeddine et la zone de sécurité instaurée en 1985 par l'État hébreu au Sud-Liban. Mais la censure militaire a tenu l'incident secret pendant 20 heures.

Quelques heures après ces affrontements, l'aviation israélienne a bombardé des bases du Hezbollah, proches du village de Kfar Houneh.

L'armée fédérale s'engage à ne pas attaquer la Croatie

BELGRADE (Reuter) — Le ministre yougoslave de la Défense, le général Veljko Kadijevic, a assuré hier le président croate Franjo Tudjman que l'armée fédérale n'attaquerait pas sa république, a rapporté un haut responsable croate.

Après deux jours de pourparlers infructueux, le président yougoslave Stipe Mesic a par ailleurs obtenu que la présidence collégiale se réunisse aujourd'hui à Belgrade pour des pourparlers de paix, après avoir tenté en vain de convaincre la Serbie et ses républiques alliées — Monténégro et Macédoine — de tenir la réunion sur l'île croate de Brioni, comme prévu.

Ces deux décisions ont permis d'apaiser la tension qui règne en Croatie, où de nouvelles violences ont éclaté hier. Deux Croates, un policier et un civil, ont été tués dans une attaque au mortier contre un poste de

police par des nationalistes serbes, ont rapporté les autorités croates.

La rencontre entre le ministre de la Défense et le président croate s'est déroulée sur la base aérienne de Zadar, sur la côte adriatique.

Veljko Kadijevic s'est efforcé de calmer les craintes du gouvernement de Zagreb, qui a dit redouter une attaque imminente des blindés et de l'infanterie des troupes fédérales, a précisé le haut responsable croate, qui a requis l'anonymat.

Franjo Tudjman a pour sa part déclaré que sa république ferait tout pour empêcher une attaque de l'armée en Croatie, a-t-il ajouté.

Le ministre de la Défense de la Croatie, Sime Djodan, avait affirmé quelques heures auparavant que des unités de l'armée fédérale, composées uniquement de Serbes, s'appretaient à lancer une offensive de grande envergure contre la républi-

que sécessionniste. « Le point le plus critique sera atteint dans les quatre jours qui viennent », a dit le ministre.

Le conseil suprême croate a annoncé que le premier ministre Josip Manolic avait été remplacé par son second Franjo Greguric. En raison de la gravité de la situation économique et politique, il prendra la tête d'un comité de crise destiné à coordonner la sécurité nationale.

Le président yougoslave Stipe Mesic a précisé hier qu'il ferait pression lors de la réunion d'aujourd'hui en faveur du retrait des troupes fédérales de Slovénie et de Croatie.

Par ailleurs, des observateurs de la Communauté européenne ont commencé hier à superviser le fragile cessez-le-feu instauré en Yougoslavie.

Quatre équipes ont parcouru dans des voitures de location arborant le

drapeau bleu et or de la CEE le nord de la Slovénie, où 64 personnes ont été tuées en une semaine d'affrontements entre l'armée yougoslave et les milices de défense slovènes.

Leur tâche consista à s'assurer que l'armée yougoslave est effectivement rentrée dans les casernes, que les forces slovènes ont autorisé les unités de l'armée qu'elles encerclaient à regagner leurs bases et que la Slovénie est prête à se soumettre à l'autorité fédérale aux postes frontières, selon les termes de l'accord élaboré par la CEE, la Croatie, la Slovénie et les autorités fédérales pour tenter d'éviter une guerre civile.

Selon des sources bien informées, les délégations de la CEE ont visité hier trois casernes et trois postes frontières.

Les observateurs, qui arborent brassards et badges aux couleurs de

la CEE, entameront aujourd'hui leurs opérations de surveillance en Croatie, afin de vérifier si les troupes envoyées le mois dernier en Slovénie ont regagné leurs casernes, a-t-on précisé de même source.

Zagreb exige en outre que les observateurs européens s'assurent que les forces fédérales ont quitté les barrières routières où elles ont été déployées pour s'interposer entre Serbes et Croates.

Mais les observateurs européens ont fait savoir qu'ils n'iraient pas dans les zones à risques, à moins que leur sécurité puisse être garantie.

Les premiers des 50 observateurs de la CEE étaient arrivés lundi en Yougoslavie, où ils resteront trois mois. Ils seront basés près de la capitale croate Zagreb. C'est la première fois que la CEE envoie des observateurs dans un conflit civil.



Saddam Hussein lors de son allocution hier.

Saddam Hussein appelle à l'unité

BAGDAD (AFP) — Le président Saddam Hussein a lancé hier un appel à l'unité nationale et a sévèrement critiqué les pays occidentaux, affirmant qu'ils seraient « déçus dans les jours à venir », alors que la pression internationale s'accroît sur son régime.

Dans un discours radiotélévisé de 45 minutes, M. Hussein a affirmé, sans les nommer, que les pays de la coalition anti-irakienne voulaient hypothéquer l'avenir de l'Irak, mais n'a pas mentionné le différend qui l'oppose à l'ONU et aux États-Unis au sujet du potentiel nucléaire irakien.

M. Hussein, vêtu d'un costume bleu-gris et portant une cravate bordeaux, a prononcé son discours à l'occasion du 23e anniversaire de la prise de pouvoir par le parti Baas, assis à son bureau devant un drapeau irakien et un faucon les ailes ouvertes, emblème du pays.

Il a exhorté « tous les Irakiens de

différentes sensibilités politiques et intellectuelles qui sont soucieux de l'indépendance de l'Irak, de son unité et de sa dignité, à tourner la page du passé et à participer à la nouvelle expérience (politique) dans le cadre de la démocratie et de l'unité nationale ».

Dans son discours, pré-enregistré, M. Hussein a affirmé que « l'objectif de l'agression (la guerre du Golfe) n'était pas de paralyser l'action militaire (de l'Irak) mais de détruire ses potentialités d'avenir ».

« Lis (les Alliés) ont été déçus et le seront davantage dans les jours à venir », a-t-il dit. Il n'a pas précisé ce qu'il entendait par les jours à venir, ni à quoi il faisait précisément allusion.

Cette volonté de destruction des Alliés explique, selon lui, le maintien de l'embargo économique contre son pays. « Les agresseurs ont menti. Ils maintiennent le blocus bien que le Koweït leur soit revenu, comme il le

souhaitaient ».

Abordant la question kurde, il a déclaré que les « Irakiens de bonne volonté, Arabes et Kurdes, oeuvrent pour renforcer et développer l'expérience d'autonomie du peuple kurde ».

Il n'a pas pris position sur l'évolution des négociations en cours avec les dirigeants kurdes, ajoutant que ces pourparlers visaient à rétablir la sécurité et la stabilité dans la région autonome kurde dans le nord du pays.

Les partis kurdes s'efforcent d'obtenir une amélioration du statut d'autonomie en vigueur depuis 1974 et une démocratisation intégrale de la vie politique dans le pays.

M. Hussein a réaffirmé que l'Irak allait « s'engager prochainement dans le multipartisme, et la loi approuvée récemment par la Parlement à ce sujet suit le cours normal de sa promulgation ».

L'Amérique centrale fait un pas vers l'intégration

SAN SALVADOR (AFP) — Les présidents centraméricains, dont le sommet de San Salvador s'est terminé hier, ont pris une série de mesures concrètes pour assurer une meilleure intégration régionale, notamment sur le plan économique, mais le marché communautaire, dont certains rêvent, semble encore lointain.

La décision du Panama de se joindre aux cinq États d'Amérique centrale pour s'intégrer totalement à leurs structures communes, demande acceptée à l'unanimité, est le signe le plus frappant de la volonté des pays de l'isthme de faire bloc alors que s'ébauchent des accords de libre-échange à travers le continent américain.

Après trois jours de débat dans un grand hôtel de la capitale salvadorienne, les six chefs d'État ont également décidé, selon le projet de déclaration finale, de réactiver l'Organisation des États centraméricains (ODECA), un organisme créé dans les années 60 mais resté largement inefficace.

L'ODECA ressuscitée devrait avoir des structures simplifiées pour assurer une meilleure coordination et le suivi des décisions présidentielles.

« Ce sommet a eu des résultats extraordinaires », a déclaré le président hondurien Rafael Callejas, soulignant que la voie est ouverte pour des accords de libre-échange entre les pays de l'isthme.

Le Guatemala et le Salvador ont

d'ores et déjà signé, lors de ce sommet, un traité bilatéral de libre-échange, tandis que tous les pays de la région se sont engagés à libéraliser totalement leurs échanges de produits agricoles à partir de juin 1992.

De son côté, le Venezuela, dont le président Carlos Andres Perez a participé mardi aux travaux du sommet de San Salvador, a signé avec les États centraméricains un accord de libre commerce.

Sur le plan politique, les présidents, sont convenus d'organiser avant trois ans des élections pour le parlement centraméricain.

La gestation de cette assemblée illustre les difficultés du processus d'intégration. La création du Parlement a été décidée lors des accords de paix d'Esquipulas (Guatemala) en 1987, mais le Costa Rica et le Nicaragua ont jusqu'à présent refusé d'organiser des élections pour y envoyer des députés. Quant aux plans du Parlement qui doit être construit à Esquipulas, ils sont toujours dans les cartons.

Les six présidents — Rafael Angel Calderon (Costa Rica), Alfredo Cristiani (Salvador), Jorge Serrano (Guatemala), Rafael Callejas (Honduras), Violeta Chamorro (Nicaragua) et Guillermo Endara (Panama) — devaient quitter ensemble San Salvador hier soir pour se rendre au sommet ibéro-américain de Guadalajara (Mexique) en compagnie du président chilien Patricio Aylwin.

Violents incidents à Sofia

SOFIA (AFP) — De violents incidents ont eu lieu hier soir à Sofia entre la police et des manifestants, pour la plupart sympathisants du principal rassemblement anti-communiste bulgare, l'Union des forces démocratiques (UFD), a-t-on constaté sur place.

Au moins sept personnes ont été arrêtées et un nombre indéterminé de manifestants ont été blessés.

Les heurts ont éclaté à l'issue d'une manifestation de plus de 5000 sympathisants du Parti socialiste (PSB, ex-communiste). Presqu'autant de contre-manifestants, sympa-

thisans de l'UFD, ont rejoint les lieux où ils ont sifflé et scandé « Nous ne voulons pas de communisme, à bas le PSB », « Ordures rouges » et « Mafia ».

Plusieurs centaines de policiers armés de matraques et de boucliers ont formé un cordon entre les deux groupes de manifestants, jusqu'au moment où plusieurs sympathisants du PSB, portant une banderole ou un drapeau rouge, ont commencé à frapper les partisans de l'UFD.

La circulation a été arrêtée au centre-ville. La police est intervenue pour mettre fin aux incidents.

Le prince Sihanouk se rapproche du pouvoir au Cambodge

PÉKIN (AFP) — Le prince Norodom Sihanouk a fait un spectaculaire retour au premier plan de la scène politique cambodgienne en étant élu virtuellement élu, hier à Pékin, chef du futur État cambodgien.

Vingt et un ans après avoir quitté le pouvoir après un coup d'État militaire appuyé par les États-Unis, Sihanouk, qui fêlera ses 69 ans en octobre, a été élu à l'unanimité président du Conseil national suprême (CNS) qui réunit le gouvernement cambodgien appuyé par Hanoi et les factions de la résistance.

À ce titre, il a annoncé qu'il retournerait à Phnom Penh — qu'il avait quitté en janvier 1979 — en novembre pour s'installer au palais royal en attendant l'organisation d'élections

visant à mettre en place un régime de type parlementaire.

« C'est trop beau pour être vrai », a commenté un diplomate occidental de l'un des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU auteurs d'un plan devant mettre un terme à douze ans de guerre au Cambodge.

Il reste en effet, a-t-on ajouté de même source, d'importantes modalités pratiques à définir en vue du retour du prince Sihanouk au pouvoir pour parvenir, selon le communiqué final de la réunion du CNS, à « un règlement politique complet et à la restauration d'un Cambodge indépendant, souverain, pacifique, neutre, non-aligné et uni ».

Ce communiqué final de la réunion de Pékin n'entre en effet pas dans les

détails pour la mise en oeuvre du plan de l'ONU d'août 1990.

Ce plan, dont des modalités ont toujours été contestées par le régime pro-vietnamien du premier ministre Hun Sen, prévoit notamment l'envoi de plusieurs centaines de fonctionnaires de l'organisation internationale pour administrer le pays ravagé par la guerre en attendant l'organisation d'élections générales.

Le plan prévoit aussi le démantèlement des forces armées en présence, ce qu'a toujours rejeté jusqu'à présent le régime de Phnom Penh vainqueur des Khmers rouges.

Signataire du communiqué de Pékin, Hun Sen a toujours exigé que le nombre d'administrateurs de l'ONU soit sensiblement inférieur à celui

prévu par le plan de paix (700) et rejeté la démilitarisation du pays.

Sa venue à Pékin — la première depuis douze ans d'un dirigeant de Phnom Penh — et l'organisation de la réunion du CNS permet, d'autre part, à la Chine de redorer son blason sur la scène internationale, soulignent les analystes.

Membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine participe aussi depuis hier à une réunion parallèle sur le Cambodge avec les représentants des quatre autres membres (États-Unis, URSS, France et Grande-Bretagne).

Cité par l'agence Chine Nouvelle, le premier ministre chinois Li Peng s'est réjoui hier soir de l'émergence de la réconciliation nationale au Cambodge lors d'une réception ten-

l'honneur du prince Sihanouk et des membres du CNS.

« La Chine est enchantée de voir l'aube poindre sur la réconciliation nationale au Cambodge », a déclaré lyriquement M. Li cité par Chine Nouvelle.

M. Li a reçu le prince Sihanouk, M. Hun Sen et les dirigeants des trois factions de la résistance à l'issue de la réunion du CNS.

Cette importante étape sur la voie d'un règlement de la question cambodgienne doit enfin favoriser la normalisation des relations sino-vietnamiennes, déjà en voie d'amélioration, soulignent les analystes.

La Chine a récemment annoncé son arrêt des livraisons d'armes aux Khmers rouges.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINÉMA

ASTRE I: (849-3456) — *Terminator 2* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 30 II: *Problem Child 2* 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 50 III: *Une trêve pour l'amour* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 IV: *City Slickers* 1 h 15, 3 h 25, 5 h 35, 7 h 45, 10 h.

BERRI I: (849-3456) — *Commando suprême* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h II: *Pompiers en alerte* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30 III: *Robin des Bois, prince des voleurs* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 15 IV: *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 V: *Madonna* 1 h 30, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 40, mer. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 40.

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Back Draft* 7 h, 9 h 35 II: *Silence of the Lambs* 7 h, 9 h 20.

BROSSARD I: (849-3456) — *Une trêve pour l'amour* 1 h, 9 h 25 II: *Pompiers en alerte* 1 h, 9 h 35 III: *Commando suprême* 7 h 10, 9 h 20.

CARREFOUR LAVAL I: (849-3456) — *Dying Young* 2 h 10, 7 h 25, 9 h 40, mar. 12 h 50, 3 h 5, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 — 2: *Problem Child 2* 2 h 25, 7 h 05, mar. 1 h 30, 3 h 25, 5 h 20, 7 h 15 — *Back Draft* 9 h 05, mar. 9 h 10 3: *Commando suprême* 2 h, 7 h, 9 h, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 4: *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 2 h 15, 7 h 20, 9 h 30, mar. 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30 5: *Une trêve pour l'amour* 2 h 20, 7 h 15, 9 h 40, mar. 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 6: *Point Break* 2 h, 7 h, 9 h 35, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 35.

CENTRE EATON I: Mtl — *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h 2: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h 3: *101 dalmatiens* 12 h 15, 2 h 15, 4 h 15, 6 h 15 — 3: *Terminator 2* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 4: *Terminator 2* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 5: *Le rocketeer* 12 h 05, 2 h 05, 4 h 10, 6 h 10, 8 h 10, 9 h 30 6: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h.

CINÉMA EGYPTIEN I: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *Point Break* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 30 2: *Problem Child 2* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 30 3: *Boyz n the Hood* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35.

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *Naked Gun 2½*

The Smell of Fear 7 h 30, 9 h 30 — 101 dalmatiens 1 h, 2 h 35, 4 h 10, 5 h 45.

CINÉMA OMEGA I: — *L'agent fait la farce, l'odeur de la peur* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 2: *101 dalmatiens* 1 h, 2 h 35, 4 h 10, 7 h — *Le silence des agneaux* 8 h 30 3: *Le rocketeer* 2 h 45, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20 — *Teenage Mutant Ninja Turtles* 2 h 1 h — 4: *Merci la vie* 1 h, 3 h 30, 7 h, 9 h 20.

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) —

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) —

CINÉMA POINTE-CLAIRE I: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Boyz n the Hood* lun. mer. jeu. 2 h 15, 7 h 15, 9 h 35, mar. 2 h, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 35 2: *Dying Young* lun. mer. jeu. 2 h 15, 7 h 15, 9 h 35 3: *Back Draft* lun. mer. jeu. 2 h, 7 h, 9 h 30, mar. 1 h 30, 4 h, 7 h, 9 h 30 4: *Point Break* lun. mer. jeu. 2 h, 7 h 10, 9 h 40, mar. 1 h 40, 4 h 20, 7 h 10, 9 h 40 5: *Problem Child 2* lun. mer. jeu. 2 h, 7 h, 9 h, mar. 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 6: *City Slickers* lun. mer. jeu. 2 h 15, 7 h 05, 9 h 25, mar. 1 h 25, 3 h 45, 7 h 05, 9 h 25.

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) —

CINÉMA V - I: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h, 9 h 2: *Robin Hood Prince of Thieves* 6 h 30, 9 h 25.

CINÉPLEX I: (849-3456) — *New Jack City* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20 2: *Palombella Rossa* 1 h 05, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05 III: *Jungle Fever* 1 h, 4 h 05, 7 h, 9 h 30 IV: *Gaspard et Robinson* 5 h 15, 9 h 15 — *Problem Child 2* 1 h 15, 3 h 15, 7 h 15 — VI: *Le silence des agneaux* 1 h 15, 4 h 15, 7 h 10, 9 h 35 VII: *Dying Young* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 20 VIII: *Il danse avec les loups* 1 h 30, 5 h, 8 h 30 IX: *Eminent Domain* 1 h 20, 4 h 30, 7 h 05, 9 h 25.

COMPLEXE DES JARDINS I: (849-3456) — *La gloire de mon père* 2 h 30, 7 h — *Le château de ma mère* 5 h, 9 h 05 II: *Une trêve pour l'amour* 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40 III: *Milena* 2 h, 5 h 10, 8 h IV: *Hallaouine* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

MOZART

PRÉLUDE MOZART de 18h15 à 18h45 Les Chambistes de Montréal

Gratuit pour les détenteurs de billets de la soirée. Billets individuels : 3,00 \$

CE SOIR À 19h30

STANISLAW SKROWACZEWSKI, CHEF
CECILE LICAD, PIANO

TCHAIKOVSKI: Concerto pour piano no 1
TCHAIKOVSKI: Symphonie no 4

Billets: 26,00 \$, 18,00 \$, 9,00 \$ (Taxes incluses) disponibles à la Place des Arts, aux guichets ADMISSION et, le jour du concert, à la basilique Notre-Dame à compter de 10h00

CHARLES DUTOIT, Directeur artistique

Le miracle du Désert

ÉCOUTEZ **ciel 98.3** ET PARCOUREZ LE MONDE

ENTRÉE LIBRE

L'ARABIE SAOUDITE
D'HIER À AUJOURD'HUI

Une visite à cette exposition au Palais des congrès du 12 au 28 juillet pourrait vous amener à Séville en 1992!

Tirage de plusieurs prix les 17, 22 et 25 juillet et du grand prix le 28 juillet à 16h00 au palais.

Remplir ce coupon, faire estampiller à la table Ciel-Le Devoir et le déposer dans la boîte prévue à cette fin sur les lieux de l'exposition.

Nom: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Code postal: _____
Téléphone: _____

Coupon original seulement. Photocopie refusée.

LE DEVOIR

COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — fermé tout juillet

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Ballad of a Soldier* 19 h — *L'avventura* 21 h

CREMAZIE: (849-3456) — *Une trêve pour l'amour* 7 h, 9 h 15

DAUPHIN I: (849-3456) — *Il danse avec les loups* 8 h 11: *L'éveil* 7 h, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — *Point Break* 7 h, 9 h 25 2: *City Slickers* 7 h 15, 9 h 35

DORVAL I: (631-8586) — *Terminator 2* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 20 II: *Regarding Henry* 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 III: *Thelma & Louise* 9 h 20 — 101 dalmatiens 1 h, 3 h, 5 h, 7 h IV: *The Rocketeer* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 15, 9 h 35

DUPARC I: (844-9470) — *Terminator 2* 6 h 30, 9 h 15 2: *Regarding Henry* 7 h 10, 9 h 25 3: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h, 9 h 10

DUPATEAU I: (521-7870) — *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — 2: *Le rocketeer* 7 h 30, 9 h 30 — 101 dalmatiens 1 h 15, 3 h, 4 h 30, 6 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Robin Hood Prince of Thieves* 6 h 30, 9 h 25 — 101 dalmatiens 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30 II: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h

FAUBOURG STE-CATHERINE I: (849-3456) — *Dying Young* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30, jeu. 1 h 30, 4 h 15, 9 h 30 — 2: *City Slickers* 1 h 45, 4 h 30, 7 h, 9 h 20 3: *Jungle Fever* 1 h 15, 4 h, 6 h 45, 9 h 15, mer. 1 h 15, 4 h, 9 h 30 4: *Dances with Wolves* 1 h 15, 3 h, 5 h, 8 h 15

GOETHE-INSTITUT MONTREAL: (499-0159) —

GREENFIELD I: (671-6129) — *Terminator 2* 12 h 15, 3 h, 6 h 15, 9 h 2: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 3: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 15

IMAX: Vieux-Port de Montréal (496-4629) — *L'homme et les hommes* également Expotex *L'œuf et le drôle d'animal* tous les jours de 9 h 45 à 21 h 30, version anglaise à 11 h 45, 17 h 45, 20 h 45

IMPERIAL: (288-7102) — *The rocketeer* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30

LAVAL I: (688-7776) — 1: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 12 h 50, 2 h 50, 4 h 50, 7 h 1, 9 h — 2: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 15, 9 h 40 — 3: *Thelma et Louise* 1 h 10, 4 h, 6 h 50, 9 h 15 4: *Terminator 2* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 5: *Terminator 2* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 30 6: *The Rocketeer* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 7: *101 dalmatiens* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — *Amoureux* 7 h 09 8: *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 9: *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 10: *Le rocketeer* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 11: *Regarding Henry* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30 12: *Regarding Henry* 12 h 20, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 30

LAVAL 2000 I: (849-3456) — *Pompiers en alerte* 7 h, 9 h 35 2: *Robin des Bois, prince des voleurs* 6 h 30, 9 h 15

LOEW'S I: (861-7437) — *Robin Hood, Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 II: *What About Bob* 12 h 50, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Regarding Henry* 12 h 25, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 30 IV: *Soapdish* 12 h 35, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10 V: *Green Card* 12 h 40, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 30

QUIMETSCOPE: (525-8600) —

OUTREMONT: (273-0437) —

PALACE I: — *Terminator 2* 12 h 10, 3 h 10, 6 h 10, 9 h 10 II: *Thelma & Louise* 12 h 40, 3 h 40, 6 h 40, 9 h 40, III: *101 dalmatiens* 12 h 30, 2 h 30, 4 h 30, 7 h, 9 h IV: *Don't Tell Mom the Babysitter's Dead* 12 h 20, 2 h 40, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 25 V: *Lionheart* 12 h, 3 h 45, 7 h 30 — *Out for Justice* 7 h 2 h, 5 h 45, 9 h 30 VI: *Hudson Hawk* 1 h 15, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20

PARADIS I: (849-3456) — *Pompiers en alerte* 10 h — *Commando suprême* 6 h 15, 8 h 10 II: *Robin des Bois, prince des voleurs* 7 h 15, 9 h 45 III: *Une trêve pour l'amour* 7 h 10, 9 h

PARISIEN I: (866-3856) — *Thelma et Louise* 12 h 25, 3 h 15, 6 h 20, 9 h 05 II: *Cyrano de Bergerac* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 15, 7 h 25, 9 h 35 III: *Amoureux fou* 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 25 IV: *L'agent fait la farce, l'odeur de la peur* 1 h, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 V: *Festival de l'humour à Cannes* 1 h 15, 3 h, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 30 VI: *Merci la vie* 1 h 10, 3 h 45, 9 h 15 7: *Le discret* 12 h 15, 3 h 55, 7 h 45 — *Le mari de la coiffeuse* 2 h 15, 6 h 05, 9 h 45

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Point Break* 1 h 15, 4 h, 7 h, 9 h 30 11: *Problem Child 2* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h 11: *Back Draft* 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 35, mer. 1 h, 4 h, 7 h 35

PLACE LONGUEUIL I: (849-3456) — *Robin des Bois, prince des voleurs* 5 h 30, 9 h 20 2: *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 7 h 15, 9 h 20

QUARTIER LATIN: Mtl —

LE RIALTO: 5723 ave du Parc, Mtl (274-3550) — *The Funniest Hollywood Cartoons of All Time* 7 h 15 — *Shakes the Clown: World Premiere* 9 h 30

VERSAILLES I: (353-7880) — *Regarding Henry* 12 h 45, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 35 — II: *Terminator 2* 1 h, 3 h 40, 6 h 20, 9 h 15 III: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 IV: *Robin Hood Prince of Thieves* 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 25 V: *101 dalmatiens* 12 h 25, 2 h 15, 4 h, 5 h 45 — *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 7 h 30, 9 h 30 — VI: *Le rocketeer* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 55, 7 h, 9 h 20

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 194 ouest St-Paul, Montréal (842-2003) — Jazz du sud, dim. de 22h 15 à 02h 30

LES BEAUX ESPRITS: 2073 St-Denis, Montréal (844-0882) — Jimmy James, du 18 au 21 juillet

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quatuor de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 18h à 22h — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au ven. à compter de 22h, sam. à compter de 21h 30 — Billy George, pianiste/ chanteur, lun. de 17h à 19h, mar. de 17h 30 à 19h 30 — Trio Billy George, sam. de 18h à 21h 30 — Le trio de Bernard Primeau, les dim. de 19h à 24h.

LE BIJOU DU VIEUX-MONTREAL: 300 Le-moyne, Vieux-Montréal (288-5508) — Jesse Pessoa, harpiste, du lun. au ven. à compter de 17h 30 — R&B avec le Blue Noise Band et Julie Leblanc, du 18 au 20 juillet à 22h 30

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Montréal (842-2908) — Jean-Baptiste Piat, textes de Alphonse Allais, du 17 au 20 juillet

BOÎTE À CHANSONS LE PIERROT: 114 est St-Paul, Montréal — Alex Schier et Jules Lavioie, du 17 au 20 juillet à 20h — Les Deux Pierrots: Le groupe de Pierre Beauregard et Louis Morin, du 18 au 21 juillet à 21h 30

CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Montréal (735-1259) — The Robby Krieger Band, les 18-19 juillet à 20h 30

CENTRE CALIXA-LAVALLEE: 3819 Calixa-Lavallée, Montréal (596-0687 et 768-6375) — Voisin-Voisines ou De l'Hilarologie » de Christian Bédard, m. en s. Mayse Roberge, du 3 juillet au 31 août, mer. au ven. à 20h, sam. 19h et 22h.

CLUB BALATTOU: 1200 St-Laurent, Montréal — Native Spirit, le 18 juillet à 22h

CLUB DÉCADANSE: 1440 Montcalm, Montréal (521-5317) — Boule Noire, les 18-19-20 juillet à 22h.

CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal — Dans le cadre du Festival Juste Pour Rire, Bubbling with Laughter animé par Lorne Elliott, John Riggi, Jeremy Hotz et Brian Regan à 19h 15 — Jim Tavaré et Radio Free Vestibule, à 21h 45 — Late Night Danger Zone animé par Chris Lynam, Sweeney & Steen et Stevie Starr, à 23h 59, le 18 juillet

ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 360 rue Laurier, Montréal (522-1245) — Studio 310, « Fenêtre sur qui » du film Rear Window, de Hitchcock, adaptation et m. en s. Michel Laprise, du mar. au sam. à 20h.

IMAGES DU FUTUR 91: Vieux-Port de Montréal — Exposition internationale sur les applications des nouvelles technologies dans le domaine des arts visuels et des communications, tous les jours de 10h à 23h, jusqu'au 22 sept.

PLACE VILLE-MARIE: Terrasses extérieures, Montréal — Symposium international de sculpture, Matière à Sensus, exposition des oeuvres du 1er au 31 juillet

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (281-9124) — Anne-Marie Gélinas et Marc Dupuis, les 18-19-20 juillet à 22h.

CINÉMA QUÉBEC

CANARDIÈRE: (661-8575) — *Robin des Bois* lun. au jeu. 19 h 30

CINÉMA LIDO: — *Commando suprême* 13 h, 19 h 21 h — *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 13 h, 19 h 21 h — *Robin des Bois* dim. au jeu. 13 h, 19 h 30 — *L'agent fait la farce 2½* 13 h, 19 h — *Pompiers en alerte* 21 h — *Une trêve pour l'amour* 13 h, 19 h, 21 h 10

LE CLAP: (650-CLAP) — mer. jeu. *Robin des Bois* 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 45 — *Backdraft* 11 h 45, 14 h 15, 16 h 45, 19 h 15, 21 h 45 — *L'Atlantide* 15 h 15, 21 h 30 — *Impromptu* 13 h, 19 h 25 — *Promission canapé* 17 h 15

GALERIES CAPITALE I: (628-2455) — *Le rocketeer* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 15 — 2: *L'agent fait la farce 2½ l'odeur de la peur* 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 35 — 3: *Thelma & Louise* 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 05 — 4: *Amoureux*

fou 1 h, 3 h, 5 h, 7 h, 9 h — 5: *FX2* 9 h 20 — 101 dalmatiens 1 h, 3 h, 5 h, 7 h — 6: *Comment ça va Bob* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30

PLACE CHAREST: (529-9745) — *Commando suprême* 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15 — *Au lit avec Madonna* 14 h, 16 h 35, 19 h 20, 21 h 50 — *Le silence des agneaux* 13 h 10, 15 h 45, 19 h 05, 21 h 45 — *Pompiers en alerte* 13 h, 15 h 50, 19 h, 21 h 40 — *Il danse avec les loups* 12 h 20, 16 h, 20 h — *Faut pas dire à maman que la gardienne mange les pissenlits par la racine* 12 h 20, 14 h 40, 16 h 50, 18 h 10, 21 h 30 — *Robin des Bois* 12 h 30, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 30 — *Une trêve pour l'amour* 13 h 50, 16 h 15, 19 h 35, 21 h 50

LE PARIS: (694-0891) — *Point Break* 19 h 15, 21 h 40 — *Problem Child 2* 19 h — *New Jack City* 21 h — *Jungle Fever* 19 h, 21 h 30

PLACE QUÉBEC I: (525-4524) — *Pensées mortelles* 6 h 30, 9 h — 11: *Robin Hood* 6 h 10, 9 h

STE-FOY I: (656-0592) — *Terminator 2* 12 h 40, 3 h 20, 6 h 10, 9 h 05 2: *Naked Gun 2½ The Smell of Fear* 7 h 30, 9 h 30 — 101 dalmatiens 12 h 30, 2 h 05, 3 h 40, 5 h 15: *Regarding Henry* 1 h 45, 4 h 30, 7 h 10, 9 h 25

THÉÂTRE D'ÉTÉ LA BELLE BRUME: St-Tite (418-365-3260) — « Le bonheur c'est pas bon pour la santé » de Louise Matteau, m. en s. N. Gélinas, du 27 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h 30, les dim. de juillet à 20h

THÉÂTRE D'ÉTÉ LES FEMMES COLLIN: 248 rang des Continuations, St-Esprit (839-6105) — « En attendant Debby » de Pierre-Yves Lemieux, m. en s. Yvon Leroux, du 22 juin au 31 août à 20h 30

THÉÂTRE D'ÉTÉ LE ROUSSILLON: 1136 boul. Labelle, Blainville (514-430-8950) — « Coconut Beach » texte et m. en s. Réjean Wagner, du 26 juin au 17 août, mer. au sam. à 21h

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE ST-EUSTACHE: Restaur. Le Colombier, St-Eustache (514-623-6400) — « Walter » de Pierre Legaré, du 26 juin au 1er sept. à 21h.

THÉÂTRE LA GRANGE DES SOEURS DE MARIEVILLE: Marieville, sortie 37 autoroute des Cantons de l'Est (460-2161) (Mtl 447-6026) — « Quelle famille » de Francis Joffe, m. en s. François Carlier, du 4 juin au 31 août, mar. au ven. à 20h 30, sam. 19h et 21h 30

THÉÂTRE DU LAC BROME: Knowlton (243-0361) — « Man of La Mancha » de Dale Wasserman, Joe Darion et Mitch Leigh, m. en s. Jack Langendy et Carre Foster, du 10 juillet au 3 août, mar. au sam. 20h 30, maitrées les mer. et jeu. à 14h.

THÉÂTRE DU MANOIR DU LAC DELAGE: 40 ave du Lac, Lac Delage (848-1818 ou 1-800-463-2841) — « La chaïne et le hibou » de Bill Manhoff adaptation de José Le Bossière, m. en s. Fernand Rainville, du 22 juin au 31 août, mar. au sam. à 20h 30, les sam. 20-27 juillet et le 3 août représentations à 19h et 22h.

THÉÂTRE MASSON: 3 rue St-Amour, Masson (819-986-5653) — « La chaudière d'or » de Chantal Cadieux, m. en s. Pascal Beliveau, jusqu'au 31 août, mer. au sam. à 20h 30

THÉÂTRE MILLE ET UNE VISIONS: 1050 9e rang, St-Ambroise-de-Kildare (514-752-0977) — « Ho les moteurs » de Guy Crépeau, du 21 juin au 1er sept. à 21h

THÉÂTRE MOLSON: 12 chemin des Patriotes, St-Charles-sur-Richelieu, autoroute 20 est, sortie 113 (584-2293) — « Urgence en folie » texte et m. en s. Larry-Michel Demers, du 30 mai au 31 août, mar. au sam. à 21h, les sam. 20-27 juillet 19h et 22h 30

THÉÂTRE PONT-CHÂTEAU: Autoroute 20 sortie 17, Côteau du Lac (846-3224) — « Ho mes vœux » de Bertrand, R. La chaine et le hibou » de Bill Manhoff adaptation de José Le Bossière, m. en s. Yvan Canuel, du 11 juin au 1er sept., mar. au ven. 20h 30, sam. 19h et 22h.

THÉÂTRE LA POUDRIÈRE: Ile Ste-Hélène (954-1344) — « Six Guilty m'étaient contés » à compter du 4 juin, mar. au sam. à 20h 30

THÉÂTRE DU VIEUX ROCHER: 15, 6e ave, Grand-Mère (819-538-1716) — « Des clowns et des hommes » de Yves E. Arnau, m. en s. Claude Colbert, mar. au ven. 20h 30, sam. à 21h.

THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE: 867 chemin St-Pierre, Terrebonne (492-4777) — « La mandragore » de Jean-Pierre Ronfard, du 14 juin au 31 août, mer. au sam. à 20h 30

THÉÂTRE DE LA VILLE: 180 est de Gentilly, Longueuil (670-1616) — « Les nonnes » de Dan Goggin, adaptation Serge Grenier, m. en s. Raymond Cloutier, du 22 juin au 1er sept., mer. au sam. à 20h 30

MUSIQUE CLASSIQUE

CE SOIR, JEUDI 18 JUILLET

LA PETITE MUSIQUE DE NUIT DE CIEL MF

PRÉSENTE À 22:00

- suite tchèque op. 39 (Dvorak)
- symphonie concertante K. 364 (Mozart)

DEMAIN SOIR, 22:00

- symphonie no 2 op. 36 (Beethoven)
- symphonies nos 1, 4, 8 (Boyce)

ciel 98.3

RENSEIGNEMENTS: 527-8321

ESPOIR

La première exposition importante au Canada sur le développement mondial: Voir le monde sous un jour nouveau.

Une présentation qui met en lumière des solutions astucieuses aux défis du quotidien — la pauvreté, l'analphabétisme, la santé, l'environnement et le rôle des femmes.

L'envie de réalisations grandes et petites dans les pays en développement est mise à découvert. La contribution du particulier au progrès global est exposée.

Et le Canada est reconnu comme partenaire à l'échelle mondiale.

Une exposition à l'enseigne de l'espoir.

Elle jette son regard sur notre planète.

VOIR LE MONDE SOUS UN JOUR NOUVEAU
UNE EXPOSITION SUR LES DÉFIS ET LES RÉALISATIONS DU DÉVELOPPEMENT MONDIAL
VIEUX-PORT DE MONTRÉAL • 10 MAI AU 20 AOÛT 1991
INFO: 496-7678

Présentée par la Fondation Aga Khan Canada en collaboration avec l'Agence canadienne de développement international

COMMUNICATEURS MÉDIATIQUES
LE DEVOIR **The Gazette**

La télévision du jeudi soir en un clin d'oeil													
	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00
2	CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir	La Cour en direct	L'Avocat du diable	Cinéma : Une femme d'affaires Avec Jane Fonda et Kris Kristofferson				Le Téléjournal	Le Point/météo/sport	L'heure G		Cinéma

Sortie de crise de l'Office des personnes handicapées

Après trois années ingrates et démoralisantes, l'organisme trouve un second souffle

Jean Francoeur

L'OFFICE des personnes handicapées du Québec (OPHQ) vient de traverser les trois années les plus ingrates de sa courte existence.

Trois années qui furent presque une descente dans les catacombes, entièrement dévorées par les soucis comptables, les tracasseries administratives, les appréhensions quant à l'avenir, le tout générant une sourde inquiétude chez le personnel.

Son président-directeur général, M. Gaston Perreault, en parle aujourd'hui comme d'une crise. Cette période fut d'autant difficile qu'elle survenait « après les belles années, les années d'euphorie » qui ont suivi la création de l'OPHQ en 1978 après l'adoption par l'Assemblée nationale d'une loi qui devait assurer l'exercice des droits des personnes handicapées.

« Il ne fut pas oublier, rappelle M. Perreault, que cette loi, votée à l'unanimité, ne fut pas le fruit d'une action partisane. C'était vraiment une volonté de tout le Québec de permettre aux personnes handicapées d'avoir leur place et de se donner les moyens d'y arriver. »

La crise — qui fut d'abord une crise de confiance — éclata au milieu des années quatre-vingt. Les responsables de l'Office au niveau politique s'étaient mis à s'interroger devant un baril apparemment sans fond où ils engloutissaient annuellement des sommes toujours plus importantes — et toujours insuffisantes pour répondre à une demande sans cesse croissante.

Dans le même temps, le personnel de l'Office, complètement débordé, n'arrivait pas, faute de temps et faute de recherches sur lesquelles s'appuyer, à apporter une réponse à toutes les questions qui se posaient.

Alors le gouvernement s'est dit : on met le chapeau là-dessus et on regarde ce qui se passe. Dès lors, toute la machine était grippée.

M. Perreault n'est en poste que depuis un an, presque jour pour jour, au siège social de l'OPHQ qui a pignon sur rue à Drummondville. Mais cette mauvaise passe, il l'a vécu avec tout le monde, jour après jour, à titre de membre d'un comité mandaté par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux, pour effectuer ce qu'on appelle « le transfert des programmes ».

Le traumatisme paraît maintenant chose du passé. La crise des transferts — qui a conduit à un réalignement de l'OPHQ sur ses objectifs originaux — aura été pour cet organisme un événement purificateur, l'occasion de retrouver un second souffle et d'entrer de plain pied dans cette année 1992 qui marquera la clôture de la décennie internationale des personnes handicapées, croit M. Perreault. À coup sûr, l'OPHQ sort de cet *aggiornamento* avec une vision renouvelée des rôles premiers qu'on lui avait assignés.

Ancien administrateur à Bell Canada aujourd'hui à la retraite (« nous étions alors les seuls vrais Québécois », dit-il à la blague en faisant allusion aux multiples déménagements qui étaient alors la règle dans cette entreprise), M. Perreault a été vice-président de l'Office de 1978 à 1984, mais son implication dans le mouvement associatif remonte à une vingtaine d'années, lorsqu'il devint père d'un enfant ayant une déficience.

« Comme tous les parents, le jour où cela nous est arrivé, j'ai commencé à regarder c'était quoi, ce qui se passait. J'ai l'habitude de dire que les professionnels font des cours là-dessus, ils élaborent des théories. Pour les parents, c'est autre chose, ça leur arrive du jour au lendemain, sans avoir pu se préparer. »

« Dans ma jeunesse, c'était pire encore. Un enfant handicapé, c'était un peu comme une punition, quelque chose qu'on avait fait et qui nous rattrapait. L'enfant handicapé n'était pas un déshonneur, mais c'était tout comme... La famille l'aimait, le protégeait, mais il fallait surtout que personne ne le voit. C'est bien différent aujourd'hui avec les jeunes parents, plus conscients que, malgré la différence, il y a chez l'enfant handicapé un potentiel, une capacité d'apprendre qu'il faut cultiver. Plus conscients également de leurs droits et plus exigeants envers la société. »

Peut-être que l'Office des personnes handicapées aura été, en quelque sorte, victime de son propre succès.

La loi de 1978 créant l'OPHQ précisait les devoirs et les pouvoirs du nouvel organisme. Or, parmi ses pouvoirs, il y avait celui de fournir de l'aide matérielle à ceux qui venaient frapper à sa porte : soutien à domicile, frais de déplacement aux fins de la réadaptation, répit-dépannage pour les familles, adaptation de domicile ou de véhicule, appui à l'intégration scolaire... À partir de presque rien, tout cela s'est développé sans plan d'ensemble, un peu par la force de choses, de façon palliative, au gré de la demande qui s'exprimait, cette aide n'étant disponible nulle part ailleurs.

À cette fin, l'OPHQ élaborait des programmes pour lesquels il réclamait des budgets qui lui étaient versés sous la forme d'enveloppes fermées, lesquelles se vidaient bien avant la fin de chaque exercice financier — d'autant que les autres établissements du réseau, également pressés par les besoins de leur propre clientèle, avaient tendance à renvoyer systématiquement à l'Office les personnes handicapées qui frappaient à leurs portes.

« La croissance, il faut la comprendre. Vous savez, il n'y a jamais eu d'inventaire de fait des besoins des personnes handicapées. Même aujourd'hui, quels sont les besoins globaux, je ne pourrais pas vous le dire. »

« En quelques années, l'OPHQ aura consacré à l'aide matérielle pas



En quelques années, l'OPHQ aura consacré à l'aide matérielle pas moins de 85 millions \$. Mais, dans le même temps, tout le réseau se déresponsabilisait. L'Office devait être la dernière porte à laquelle on devait aller frapper, il était devenu la première.

moins de 85 millions \$. Du bon argent, et bien dépensé, dit M. Perreault. Mais, dans le même temps, tout le réseau se déresponsabilisait. L'Office devait être la dernière porte à laquelle on devait aller frapper, il était devenu la première. La dernière réponse devenait la seule.

À la suite d'une décision du conseil des ministres prise en 1987, l'Office des personnes handicapées allait transférer progressivement tous ses programmes d'aide matérielle avec, évidemment, les budgets qui y étaient attachés.

M. Perreault se dit entièrement d'accord avec cette politique, aujourd'hui comme hier.

« Le transfert des programmes était loin de faire l'unanimité au sein de l'Office et chez les associations de

personnes handicapées. Plusieurs craignaient, non sans raison d'ailleurs, de se retrouver perdues dans un grand système après avoir laissé échapper le peu de pouvoir qu'elles avaient réussi à obtenir. »

« Personnellement, j'y crois, et j'ai tout de suite annoncé mes couleurs. Je suis convaincu qu'on ne peut pas faire campagne en faveur de l'intégration, et en même temps s'isoler, faire bande à part. On veut être intégré, on veut que les gens oublient la différence, on veut supprimer l'étiquetage, alors... »

« D'ailleurs, lors du débat qui a précédé la création de l'Office en 1978, une majorité d'associations de ce temps-là ne se gênaient pas pour dire qu'elles ne voulaient pas d'un tel organisme. »

« On ne veut pas de ministère des

personnes handicapées, disaient leur porte-parole, on ne veut pas être marginalisés, on ne veut pas qu'il existe un endroit où les gens vont nous réferer, tous. On veut plutôt que tous les ministères, que tous les établissements, que toutes les personnes responsables des services à la population dans tous les domaines nous accueillent comme tout le monde, pour ce que nous sommes, en tenant compte de nos besoins particuliers et en compensant les limitations fonctionnelles que nous avons. »

Le président-directeur général de l'OPHQ ne croit pas pour autant que le développement de programmes au fil des ans ait été une erreur d'alignement. En accomplissant ces tâches supplémentaires, l'Office jouait son rôle de laboratoire.

« Par l'expérimentation, l'Office a

prouvé des choses. Il a prouvé que les personnes handicapées pouvaient être intégrées partout, dans les écoles, au travail ; il a prouvé que c'était possible en s'y prenant de la bonne façon. Avant, ça n'existait pas, ou si peu, les gens ne savaient pas, ou ils n'étaient pas sûrs. »

« Dès lors que la preuve était, il fallait sortir de ça. »

« L'Office c'est un peu comme un laboratoire à qui l'on confie la recherche d'un nouveau médicament. Une fois le remède mis au point, il ne lui revient pas de le fabriquer et de le distribuer. Si le laboratoire devient la manufacture, il perd sa raison d'être, qui est de continuer à faire de nouvelles recherches, laissant à d'autres la responsabilité d'en diffuser les résultats. »

Sortir de ça, ce ne fut pas si facile. Administrativement, on a parlé de fouillis lors des débats en commission parlementaire sur les crédits du ministère en avril dernier. C'est que l'Office avait pris bien des engagements dont la somme dépassait largement les budgets qui lui avaient été octroyés. Aussi la plus grande crainte des associations était-elle que le gouvernement allait profiter du transfert pour réduire les montants alloués à chacun des programmes. Ce ne fut pas le cas, du moins jusqu'ici. Par exemple, les crédits du maintien à domicile — financièrement le plus important — n'ont pas été réduits, ils ont été plus que doublés lors du transfert des responsabilités de l'OPHQ aux conseils régionaux et aux CLSC.

L'inquiétude de la clientèle se doublait d'une inquiétude chez le personnel de l'Office. Qu'allait-on devenir maintenant que le gros des tâches courantes accomplies jusqu'ici passait en d'autres mains ? Quelle formation allait-on recevoir pour être en mesure d'assumer de nouvelles tâches, très différentes de celles pour lesquelles on avait été embauchés ?

Aujourd'hui, le maître-mot à l'OPHQ est celui d'actualisation.

Pendant que l'on procédait au transfert des programmes, bien des gens parlaient des rôles futurs de l'Office, M. Perreault. Mais l'Office les a déjà tous, ces rôles, à quelques exceptions près, ils sont dans sa loi depuis le début. Il suffit de revenir à l'article 25 décrivant ses fonctions : veiller à la coordination des services dispensés aux personnes handicapées, les informer et les conseiller, promouvoir leurs intérêts et favoriser leur intégration scolaire, professionnelle et sociale.

Tout est là. Il reste à préciser quelques-uns des moyens à mettre en oeuvre pour « actualiser » ces rôles. Un projet de loi y pourvoira, qui devrait être votée d'ici l'été 1992.

Une chose est sûre : plus que jamais, l'OPHQ veut être présente auprès des personnes handicapées, sur le terrain même, pour y accomplir ses devoirs de support et d'accompagnement.

Vers un régime universel d'assurance incapacité ?

Des choses essentielles demeurent non couvertes par les programmes existants

Jean Francoeur

UN RÉGIME universel d'assurance incapacité pour compenser les conséquences des limitations fonctionnelles — quelle qu'en soit la nature ou la cause, et sans tenir compte du revenu des personnes atteintes.

El pourquoi pas ?

Après une vingtaine d'années de recherche, d'action et de réflexion, M. Mario Bolduc, actuellement chercheur au ministère québécois de la Santé et des Services sociaux, en arrive à cette conclusion.

Il reconnaît que la conjoncture économique n'est guère favorable à l'extension de la protection sociale, le *timing* n'est pas bon. Il se dit convaincu cependant qu'il est possible de dégager un certain consensus au Québec autour de cette question.

« Tout ce qu'il y a d'assuré actuellement, c'est le traitement aigu de la maladie. Mais les gens prennent de plus en plus conscience de l'illogisme de la situation, qu'il y a des choses encore plus essentielles à couvrir, qui sont les besoins d'aide pour les activités quotidiennes même les plus banales, faire sa nourriture, entretenir son logement, le lever et le coucher, les soins d'hygiène, les déplacements... Tout cela est aussi important que le recours aux thérapies les plus sophistiquées. »

« Rien de cela n'est assuré. »

De plus en plus de Québécois, croit-il, seraient prêts à payer une cotisation spéciale à cet effet. Il souhaite, pour sa part, que la question soit à l'ordre du jour du débat public qui doit se tenir à l'automne sur le financement des services de santé et des services sociaux.

Porteur d'un diplôme en relations industrielles, M. Bolduc est entré au ministère en 1973 où il fut associé de près aux travaux qui ont conduit à la rédaction d'un livre blanc sur la situation des personnes handicapées. Trois ans plus tard, désireux de passer de la théorie à la pratique,

(« d'appliquer, dit-il, ce que j'avais planifié »), il accepte un emploi de gestionnaire d'un organisme qui, sous le nom d'Habitation Plus, allait mettre sur pied plusieurs services innovateurs (adaptation de domicile, foyers de groupe, transport adapté...) à l'intention des personnes handicapées de la région de Québec.

Habitation Plus fut intégré en 1976 au centre François-Charon où M. Bolduc devint chef des services cliniques, poste qu'il occupa jusqu'en 1984.

C'est alors qu'il retourna aux études et, après avoir obtenu une maîtrise en évaluation, il revenait au ministère où il s'adonne à la recherche notamment sur la situation des personnes âgées en perte d'autonomie.

Très impliqué dans le mouvement associatif, il est actuellement vice-président de la commission consultative créée par la Confédération des organismes provinciaux de personnes handicapées (COPHAN) qui vient de tenir des audiences à travers tout le Québec aux fins de dresser un bilan des progrès accomplis depuis le début de la Décennie proclamée par les Nations unies qui s'achève en 1992.

Cette trajectoire n'aurait rien d'exceptionnel pour un baby-boomer en pleine ascension, n'était le fait que Mario Bolduc, 42 ans, victime de dystrophie musculaire, ne se déplace qu'en fauteuil roulant, et cela depuis sa tendre enfance.

« Physiquement, je suis très atteint, dit-il. Je n'ai aucune force. J'ai besoin d'énormément d'aide pour accomplir les moindres gestes de la vie quotidienne. J'ai même de la misère à manger. »

Il vit à Québec dans un appartement adapté à ses besoins et dispose pour ses déplacements d'un minibus, également adapté, qu'il ne peut conduire lui-même.

Manifestement, M. Bolduc n'aime pas s'attarder à ces choses. Il ne le fait, de bonne grâce d'ailleurs, que

pour satisfaire la curiosité du journaliste. Et au photographe qui s'affaire autour de lui, il demande si c'est vraiment nécessaire d'inclure la fauteuil roulant dans la mise en place de son image. (Ce ne l'était pas.)

Personnes handicapées ? C'est une expression, dit-il, que je n'utilise plus pour toutes sortes de raisons. Pas uniquement à cause de l'image que les mots charrient, mais surtout parce qu'ils donnent une idée très fautive de la réalité.

En parlant de handicap, on ne comprend pas ou on comprend mal de qui ou de quoi on parle. On se réfère à une petite minorité sociale le plus souvent visible, en oubliant l'essentiel qui est le fait qu'une très large proportion de personnes, à un moment ou l'autre de leur vie, auront à vivre avec des limitations fonctionnelles. Soit dès la naissance, ou à la suite d'un accident ou d'une maladie, ou plus banalement du vieillissement.

Un modèle conceptuel

Au vrai, les limitations fonctionnelles concernent tout le monde, et cela est encore très mal compris.

Même les statistiques sont trompeuses. Les meilleures données dont nous disposons sont celles de l'enquête de Statistique Canada en 1986. On y trouve qu'environ 12 % des Canadiens, ce jour-là, devaient composer avec une limitation fonctionnelle quelconque, plus ou moins. Mais attention, ce n'est qu'un instantané, un portrait de la situation à un moment donné. C'est la même chose avec la maladie. Il n'y a toujours (heureusement) qu'une faible minorité de personnes malades, mais à l'échelle de toute une vie, personne n'y échappe vraiment.

M. Bolduc attache beaucoup d'importance à ce qu'il appelle « un modèle conceptuel » qui force les gens à voir les choses sous un jour complètement différent.

À son avis — et c'est aussi l'im-

pression qu'il retient de la tournée à laquelle il vient de participer —, il s'est accompli au Québec des progrès immenses depuis une douzaine d'années. Il y a lieu d'en être fier, comme société. Mais il reste beaucoup à faire : dans le soutien à domicile, encore mesuré au comptegouttes et soumis à des règles d'exclusion ou de priorisation ; dans l'intégration scolaire qui demeure extrêmement controversée ; dans l'intégration au travail où il existe une grande diversité d'appréciation selon les milieux ; et enfin dans l'équité des programmes d'assurance et de couverture des risques où persistent des disparités criantes.

On connaît bien les deux régimes, celui de la santé et de la sécurité au travail (CSST) et celui de l'assurance automobile (SAAQ). Ce sont-là des acquis très précieux. « Je ne dis pas que ces organismes-là n'ont pas leurs problèmes, mais comme approche générale vis-à-vis des personnes qui ont à vivre avec des limitations fonctionnelles importantes, c'est assez formidable », dit-il.

Ces régimes compensent toutes les conséquences des incapacités subies. Si un accidenté a besoin de soutien à domicile, c'est couvert ; s'il a besoin de faire adapter son logement ou son véhicule, c'est couvert aussi ; s'il a besoin, pour retourner au travail, d'un poste qui lui soit adapté, c'est couvert... Ces deux régimes, assez semblables à quelques détails près, créent cependant de grandes iniquités à l'égard des autres personnes qui vivent les mêmes situations à la suite d'un problème congénital, d'une maladie, d'un accident de sport ou domestique, ou simplement à cause de leur grand âge.

À partir du début des années quatre-vingt, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) a cherché à combler ce vide avec son programme d'aide matérielle, mais avec des ressources nettement insuffisantes et tous les inconvénients d'un budget fermé. « La CSST et la

SAAQ administrent des régimes d'assurance, donc avec un budget ouvert. Si l'accidenté répond à leurs critères, il en reçoit les bénéfices. Pour les autres, c'est le système du gâteau qu'il faut se partager : quand on est sur le point d'en manquer, on réduit les pointes ou on s'en prive. »

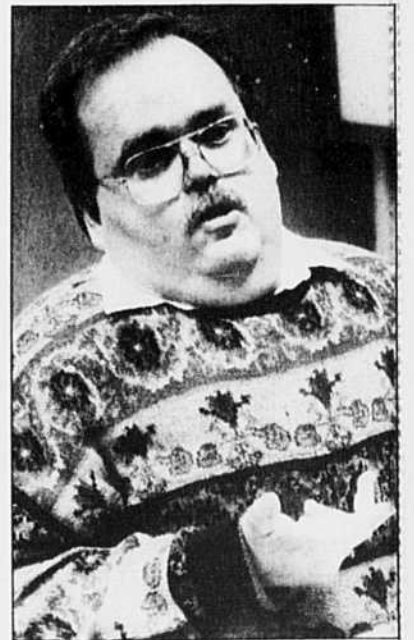
De là l'idée d'un régime universel de compensation des incapacités.

Pour M. Bolduc, un tel régime ne comporterait pas nécessairement un volet de remplacement du revenu, comme c'est le cas pour les accidents du travail ou de la route.

« Il y a déjà au Québec un système de sécurité du revenu sous la forme de mesures de dernier recours (l'aide sociale et son volet Soutien financier pour les personnes incapables de subvenir à leurs besoins). Je ne dis pas que c'est beau de ce côté-là. Je dis que c'est un autre problème. »

Après évaluation des besoins des personnes ayant des limitations fonctionnelles, le régime d'assurance incapacité prendrait tout le reste à sa charge. On pourrait, croit M. Bolduc, en confier l'administration à la Régie d'assurance-maladie du Québec (RAMQ) qui s'est taillée une excellente réputation à cet égard. Quant aux portes d'entrée, ce pourrait être les CLSC, les centres de réadaptation...

Ce qui importe avant tout, dit-il, c'est de simplifier un système que l'on a compliqué à l'excès par l'ajout de toutes sortes de programmes. « Prenez le cas des CLSC qui gèrent sept, huit ou neuf programmes distincts qui, tous, forment pourtant une seule et même réalité : programme régulier de soutien à domicile, soins intensifs de maintien à domicile, fonds régionaux pour les personnes handicapées, soutien aux familles, répit-dépannage en déficience intellectuelle, répit-dépannage en santé mentale, et quoi encore ! Et chaque programme a ses critères, ses enveloppes financières, alors que tout cet argent sert aux mêmes fins :



Mario Bolduc

permettre à des gens de vivre dans leur milieu le plus normalement possible. Il faut simplifier tout ça. »

M. Bolduc reconnaît qu'il n'existe pas d'exemple concret d'un tel système nulle part au monde. « Mais, ajoute-t-il, beaucoup de pays en font l'étude à l'heure actuelle. »

Les Américains y réfléchissent, dans un contexte social très différent. Les Français mènent également des recherches depuis deux ou trois ans en vue de l'instauration de ce qu'ils appellent un système national d'assurance dépendance.

Pour sa part, M. Bolduc a intensifié sa réflexion ces derniers temps à l'intérieur d'un petit groupe informel en vue d'une présentation qu'il souhaite faire au grand rendez-vous international de Vancouver qui marquera en 1992 la clôture de la Décennie des Nations unies. « J'ai déjà rassemblé ça d'épais de documenta-

TELEVISION / chronique

Dans la verdure ou sur velours

'SORTIE 17 de l'autoroute, tournez à gauche puis à droite, après le 3e pylône de l'Hydro; empruntez ensuite le rang de gravelle jusqu'à l'allée de peupliers, dépassez une grange au toit rouge et tout de suite après le poulailler, demandez au premier venu où bifurquer pour accéder au théâtre *Juste pour l'été inc.*

Aller au théâtre dans la verdure, cela relève parfois de l'expédition, il faut être bien équipé : carte routière, aérosol contre les maringouins-es, lampe de poche, souliers plats et éventail. Bien sûr, il y a, semés dans la nature, des théâtres aussi confortables que ceux de la ville et qui présentent des oeuvres intéressantes. Mais si vous n'avez plus l'âge (ou le goût) de courir les chemins pour attraper de quoi rire et pleurer, il est bon de savoir que TV5 offre régulièrement du théâtre, les lundis et mercredis, à regarder chez soi, confortablement, sur fauteuil de velours. Verdre ou velours, c'est au choix. Le vôtre.

Le bateau pour Lipaia, d'Alexei Arbousov, se situe dans la grande tradition théâtrale russe où suinte une certaine mélancolie. Deux personnages (Edwige Feuillère et Guy Tréjan) dans la soixantaine, avec leur bagage de souvenirs, lucides, conscients qu'à cet âge le meilleur de la vie est derrière soi, font connaissance dans une clinique, elle est venue faire une cure, il est médecin.

Elle, a gardé des élans et une exubérance propre à l'adolescence, elle n'aime pas « le sommeil sans rêves qui raccourcit la vie » ni les « gens aigris, amers, sans humour »; lui, tourné vers le passé, est bourru, miso et prétend que « discuter avec une femme, c'est comme puiser l'eau avec une passoire ». Oui mais la solitude, ça donne soif. Pas de quoi faire une tempête dans un verre de camomille, tout va s'arranger, avec pudeur, lenteur et douceur. Véritable duo, pour flûte et violoncelle, qu'il fallait voir surtout pour le jeu de Guy Tréjan, le violoncelle.

À venir : *Ah ! la police de papa*, comédie de Raymond Castans et *Le sexe faible*, d'Édouard Bourdet, les 22 et 29 juillet, 20 h 33 (TV5).

De la police...

VOUS RIREZ peut-être en voyant *Ah ! la police de papa*, l'histoire d'un préfet de police qui a « si bien réussi dans sa tâche que tout crime a pratiquement disparu. La police est devenue inutile, la fonction de préfet également. L'épouse de ce dernier voit le danger qui menace son époux et prend les affaires en mains ». Vous rirez, si vous n'avez pas vu le terrible dossier d'*Envoyé spécial* (TV5) sur la brutalité policière. Respirons, cela se passe à Los Angeles.

« Je suis heureux de ne pas être mort, j'ai eu de la chance » déclare la victime qui fut rouée de 58 coups de matraque et de pied : « Ils le bottaient avec une telle violence, dit son copain, c'était comme un mauvais film. » Et c'est précisément grâce à un vidéaste amateur filmant la scène depuis son balcon que les gens ont découvert l'horreur. Stupéfaits, inquiets, ils s'interrogent : « Ceux qui ont comme mission de les protéger ne leur ont-ils pas passé les menottes ? »

Los Angeles « une ville de 10 millions d'habitants, où la moitié de la population roule en Mercedes et l'autre moitié a des tickets d'alimentation » est qualifiée de capitale du crime. Est-ce toujours en Californie que s'élabore le bouillon dans lequel nous mijoterons



Rolande ALLARD-LACERTE

demain ? Donne froid dans le dos.

DES HORDES de magasiniers québécois déferlent chez les commerçants américains et font d'incroyables razzias. *They go to the market*, leur p'tit panier à provisions sous le bras, qu'ils remplissent à ras bord des objets de consommation les plus hétéroclites, cela va du tournevis à la scie mécanique et de la livre de beurre (économie de 95 cents) à l'ordinateur (économie de 400 \$). Chasseurs d'aubaines, ils fuient la vie chère, les taxes en général et la TPS en particulier.

Caméra 91 (TQS) raconte les expéditions des néo-pèlerins en quête d'économies plutôt que d'indulgences. Un topo de reprise qui n'a guère perdu de sa pertinence puisque le phénomène va en augmentant considérablement. Par autobus entiers, ils s'abattent sur Plattsburg et Burlington (50 % des Québécois vivent à moins d'une heure de la frontière américaine) et dépensent joyeusement. Tant et si bien que certains hôteliers organisent des forfaits « Bed and shopping » et offrent, en prime, des coupons rabais à leur clientèle.

« Après avoir colonisé une partie de la Floride, les Québécois s'attaquent maintenant au nord des États-Unis » commente Danny Lemay et il s'interroge : « S'agit-il d'une révolte des contribuables ? »

Rencontres de nuit

DES RENCONTRES d'une exceptionnelle qualité, avec quelques-uns des grands penseurs de notre temps, pour vous qui êtes insomniaques ou possédez un magnéto. Petite musique de nuit, intemporelle, en compagnie de gens remarquables. Il s'agit de reprises mais on ne se lasse pas de revoir et ré-entendre des personnalités comme Françoise Dolto, André Frossard, Alberto Moravia, Mgr Albert Tessier, Claude Mauriac et Michel Tournier.

Rencontres a déjà été saluée par Lise Bissonnette comme « la meilleure et la plus large émission culturelle de la télévision » et on peut en revoir, choisies parmi les plus marquantes, les lundis, mardis et mercredis, à Radio-Canada, à minuit cinq. À venir, en ce mois de juillet, lundi le 22 : Julien Green, *De la vie intérieure*; mardi le 23 : Pierre Guilbert, *La prière retrouvée et vécue*; lundi, le 29 : Vladimir Jankélévitch, *Morale et pardon*; mardi, le 30 : Émond Morin, *La femme et la limitation des naissances*; mercredi, le 31 : Père Jean, trappiste, *Dieu seul*. Des entretiens enrichissants, menés avec respect et une grande maîtrise par Marcel Brisebois. Bonnes nuits.

MUSIQUE

À la manière de ceux qui n'ont rien à dire

Festival international de Lanaudière

Récital du pianiste Jorge Moyano : Fernandes, *Cinq Préludes* op.1; Schumann, *Carnaval* op.9; Chopin, *Valses* op.70 no 2-3, op.34 no 1, op.18, *Scherzo* op.31, *Andante spianato et grande polonaise brillante* op.22. En bis : Schumann, *Traumerei*, extrait des *Kinderszenen* op.15, Mardi 16 juillet, Eglise de Sainte-Béatrix.

Carol Bergeron

Il. VA sans dire qu'à moins d'y consacrer des sommes d'argent considérables, la programmation d'un festival ne se fait pas que sur des têtes d'affiche. On s'y rend parfois poussé par la curiosité d'entendre une oeuvre ou plus souvent un interprète que l'on ne connaît pas.

Mardi soir, le Festival international de Lanaudière accueillait l'un de

ces inconnus, Jorge Moyano, un pianiste portugais qui jouit d'une certaine renommée dans son pays natal. La découverte valait-elle la peine d'aller jusqu'à Sainte-Béatrix ? Se poser la question, c'est y répondre.

À partir de Montréal, il faut compter une bonne heure et demie avant d'atteindre ce petit village qui semble paumé dans la vaste région de Lanaudière. Et encore, faut-il ne pas se tromper de chemin... ce qui en province constitue généralement un véritable exploit. Cette fois-ci, le destin joua contre l'auteur de ces lignes puisque l'église même de Sainte-Béatrix se déroba, jusqu'à l'entracte du récital, à la sagacité du chauffeur qui la cherchait.

Il fallut laisser à d'autres la découverte des cinq *Préludes* du compositeur portugais Armando José Fernandes, né en 1906, ainsi que l'appréciation du vertigineux *Carnaval* op.9

de Robert Schumann. Je dus me satisfaire de quelques pages de Chopin jouées hélas à la manière de ceux qui n'y ont rien d'original à dire.

À 40 ans, Jorge Moyano est professeur à l'École supérieure de musique de Lisbonne et membre du jury du Concours international « Vianna da motta ». Après avoir obtenu son diplôme du Conservatoire national de Lisbonne à 17 ans, il compléta des études d'ingénierie avant d'aller poursuivre sa formation pianistique auprès de Gary Graffman et de Martin Conin, aux États-Unis, puis de Claude Helffer, à Paris.

À moins d'ériger en vertus la dureté et l'imprécision du toucher, force est d'admettre que Monsieur Moyano ne possède pas une technique transcendante — le comparer à un Luis Lortie ou un Marc-André Hamelin serait leur faire injure.

Les quelques bonnes idées musicales (notamment dans le *Traume-*

rei, de Schumann), ne surent faire oublier les insuffisances pianistiques. Dans les circonstances, cette manière désinvolte de modifier la dynamique de la *Valse* op.18 (à partir du Ré majeur), s'avéra d'autant moins acceptable que maladroit dans son exécution.

Quant au second *Scherzo* et à l'*Andante spianato et grande polonaise brillante*, de nombreux pianistes, pourtant demeurés dans l'anonymat des récitals de salons, ont déjà démontré qu'il était possible de maîtriser brillamment leur « chopinienne » virtuosité.

Si les notes de programme nous avaient appris quelque chose de l'histoire de cette jolie église de Sainte-Béatrix construite en 1885, nous aurions au moins pu nous distraire dans l'appréciation de son architecture et surtout de sa décoration.

ARTS VISUELS

La nature extravertie de l'art pop

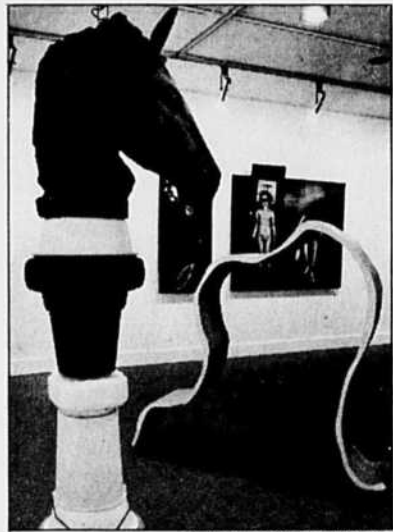
Exposition des étudiants du premier cycle

Galerie d'art Concordia Université Concordia 1455, boulevard de Maisonneuve ouest Jusqu'au 20 juillet 1991

Marie-Michèle Cron

LES ÉTUDIANTS du premier cycle qui exposent peintures, sculptures, dessins et photographies à la Galerie d'art de l'Université Concordia démontrent tous, avec brio, l'assimilation des acquis de leurs prédécesseurs. Certes, ils ne changent pas le monde en y propulsant formes et idées radicalement novatrices. Mais, sans mentionner toutes les oeuvres qui témoignent du travail acharné de leurs auteurs, il faudrait voir ici un mélange des styles, un attachement certain aux différents modes de représentation de la figure et un subtil détournement vers l'art pop. Serait-ce un clin d'oeil décapant lancé à la morosité ambiante dans laquelle baigne notre fin de siècle ?

Les toiles dramatiques d'Elizabeth Webster qui côtoient le dessin symbolique de Carl Mulvey (un modèle s'étire au-dessous d'un crâne enchâssé dans les serres d'un prédateur), dénotent la prédilection de l'artiste pour le corps humain. Mais attardez-vous plus particulièrement sur les fonds rayés de graphite : brossés de teintes profondes, ils offrent un intérêt certain pour le regard qui accroche, ici, un effet de transparence, là, une texture travaillée comme une densité abstraite. En face, Sym Corrigan qui, elle aussi, s'appuie sur un contenu subjectif, fait une heureuse utilisation du contre-plaqué : les figures tracées par le fusain, bougent, dansent, fluides et océaniques sur ce matériau simple



Sans titre, de Sylvie Fraser.

et « banal » qui vibre, tout à coup, d'une vie nouvelle. Alors que sous une action impulsive, la sculpture se jette à pieds joints dans la nature extravertie de l'art pop. Ainsi, Sylvie Fraser accumule divers produits de consommation courante, pneu, bassines et seau en plastique surmontés d'une énorme tête de cheval, perdu d'un échiquier invisible, qui claquant d'un bleu cinglant dans le silence de la galerie.

Ce gag visuel vient rebondir sur des tranches de pain grillées, numérotées et alignées sur le plancher par Owen, comme iconographie d'une alimentation substantielle soumise à la répétition et à l'anonymat de notre société de consommation. L'artiste, en procédant systématiquement à l'assemblage de ces objets refroidis, à l'impression de chiffres par la brûlure et le marquage dans le pain, matière soudainement « désacralisée », place le spectateur devant le simulacre d'une explosion atomique. Cette notion de sérialité se retrouve

aussi chez Julian Grey qui fait revivre le spectre d'Andy Warhol. En s'appuyant sur une imagerie « médicale », (le Pop puisait son vocabulaire plastique dans les thèmes commerciaux, la publicité) il nous présente la radiographie décapée d'un cou et d'une mâchoire, basée sur des dégradés chromatiques contrastés. Tout comme Warhol avec ses célèbres Mao ou boîtes de soupe Campbell, l'artiste emploie la technique de la sérigraphie et représente un seul sujet, le squelette, le corps désormais observé jusque dans ses moindres secrets et cachettes.

Torrie A. Toward jumelle photos et dessins dans des cadres noirs, baroques, très ouvrages qui montrent, par exemple cette femme floue, accroupie, dont on ne voit que les jambes au-dessus d'une scène biblique minuscule. Ou bien cette infirmière qui repasse le dos d'un moribond. Un humour noir aux tendances surréalistes qui se fond particulièrement bien dans les titres réjouissants des oeuvres jubilatoires de Nicolas Baier. *Tiroir sauvage* nous donne envie, sans une certaine répulsion, de tirer le dentier qui fait office de poignée sur ce petit meuble aux pattes de griffon. Ou bien, de subtiliser d'une *Malle anatomique*, une charmante valise patinée par l'usure, d'ironiques trésors : moules et empreintes cervicales dont les circonvolutions gisent, plus loin, dans un boîtier-coquillage argenté, kitsch, posé sur un coussin de velours. Tout comme Claes Oldenburg, le roi des objets palpables aux proportions gigantesques et en vinyll rutilant qui aimait « les matériaux qui reçoivent immédiatement l'empreinte de la vie », Nicolas Baier canalise des sources surréalistes dans ses objets à échelle réduite et joyeusement pop. Juste pour dire, dans un langage ubuesque, un grand « Merdre » à la grisaille du quotidien.

Outaouais : excellence en métiers d'art

Jean Dumont

L'EXPOSITION-CONCOURS d'excellence en métiers d'art, *Hors Série V*, est organisée par le « Conseil des artistes en métiers d'art de l'Outaouais », et présentée jusqu'au 25 août prochain à la Galerie Montcalm, galerie d'art de la ville de Hull.

J'aurais préféré la simplicité du libellé du propos de l'exposition (excellence en métiers d'art), à la confusion entretenue par l'expression (artistes en métiers d'art) qui sert de dénomination officielle à leur Conseil. Je sais bien que le terme *artiste* est sans doute employé là dans le sens que l'on donne au mot art dans une expression comme « un chirurgien, ou un cuisinier, au sommet de son art... », mais il n'a rien à voir avec celui qu'on lui donne dans la réalité quotidienne des arts visuels. En plus que cette confusion voulue cache une notion de hiérarchie qui n'a pas lieu d'être puisque le propos des deux activités est radicalement différent. Celle de l'artisan étant gouvernée par l'excellence du métier et de la fonction dans l'objet, celle de l'artiste l'étant par celle de son contenu.

Et, si je me trompe, et si, dans ce concours, ce n'est pas l'artisan mais bien l'art qui est sur la sellette, je ne vois pas en quoi un artiste en métiers d'art serait différent de tous les autres artistes que je connais, et qui oeuvrent au moyen du bois, de la céramique, de la construction textile, du métal, du cuir, des peaux, de la peinture, du verre, etc., ou de tout ou partie de ces techniques réunies.

Cette ambiguïté, laquelle n'en doutez pas est responsable d'une bonne partie de l'incompréhension dont est victime l'art actuel, ne doit surtout pas, au contraire, vous empêcher de faire le détour par Hull pour juger par vous-même de la qualité et de la spécificité des réalisations des 13 artistes ou artisans exposés, particulièrement celles de Raymond Warren, de David McKenzie et de Paul Landry qui, à cette occasion, ont été honorés respectivement d'un 1er, 2e et 3e prix d'excellence pour l'ensemble de leur oeuvre, 25, rue Laurier, à Hull.

Trois-Rivières

RÉSIDENT à Trois-Rivières, Élisabeth Mathieu poursuit, depuis quelques années déjà, des recherches sur l'intégration de l'infographie à la sérigraphie. Digitalisant, grâce à un équipement sophistiqué, des documents photographiques personnels, elle a créé, tant au Centre Micro-Boutique de Montréal, qu'à l'Atelier Presse-Papier, un langage graphique nouveau qu'elle met au service de son imaginaire.

Dans son exposition *Écrans*, que l'on peut voir au centre d'art actuel La Galerie, jusqu'au 21 juillet prochain, elle explore, à la fois, les possibilités narratives d'un objet simple, la chaise, en y greffant des images de son iconographie personnelle et les limites de la conception et de la création d'images par ordination, 75, rue Saint-Antoine, Trois-Rivières. Tél. : (819) 373-1980.

La Montgolfière

EN ALLIANT création artistique et activité sociale autour du thème de la montgolfière, la Galerie Action, de Saint-Jean-sur-Richelieu, collabore à sa manière au grand événement culturel estival de la région.

Derrière cette participation active aux festivités qui accompagnent le *Mondial 91*, il faut voir aussi le désir de rendre l'art plus accessible à la population en lui démontrant que la création artistique, quand elle s'ouvre sur les réalités sociales, peut être aussi un certain regard posé sur la vie quotidienne et sur l'histoire des traditions culturelles d'une communauté.

27 artistes en arts visuels de la Montérégie ont été sélectionnés par un jury composé de Claude Roy, Réjean Morin et Micheline Caouette, et chez le choix du public des visiteurs qui déterminera qu'elle est l'oeuvre la meilleure. Les pièces sont exposées à la galerie jusqu'au 25 août prochain, 190, rue Laurier, Saint-Jean-sur-Richelieu. Renseignements : 346-5372, poste 281.

Décès de Robert Motherwell

PROVINCETOWN, Mass. (AFP-AP) — LE PEINTRE américain Robert Motherwell, expressionniste abstrait, est décédé mardi à l'âge de 76 ans.

Il a succombé à une crise cardiaque qui l'a frappé dans sa résidence secondaire de Provincetown, a annoncé hier son agent Joan Banach.

Son oeuvre la plus connue est une série intitulée *Élégies à la république espagnole* (1954), de grandes aplats noirs sur fond blanc qu'il a re-

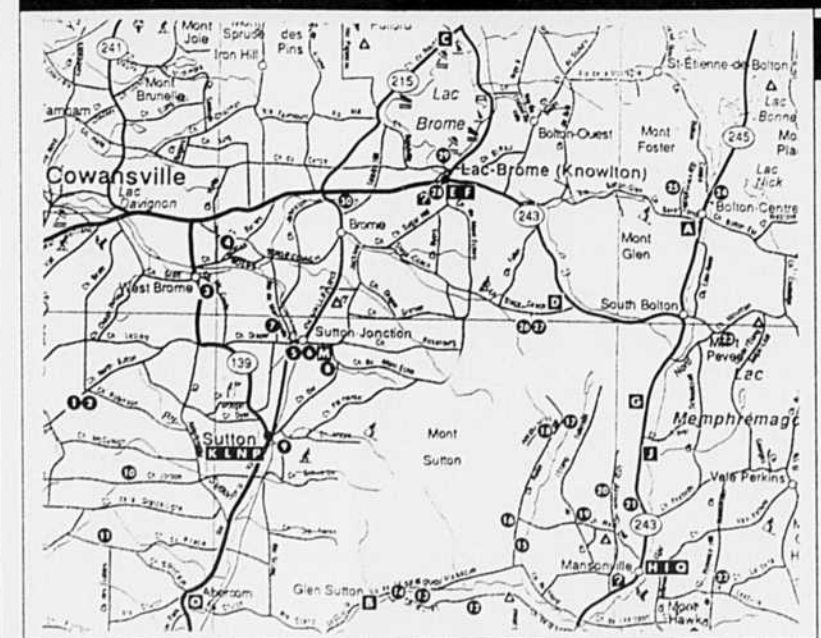
pris sur une période de 30 ans et terminé à la mort du général Franco en 1975. L'une de ces toiles a atteint 880 000 \$ US lors d'une vente aux enchères à New York en mai 1989.

Motherwell, dont la première exposition rendue possible grâce à la célèbre découvreur de talents Peggy Guggenheim a eu lieu en 1944, était un des chefs de file du mouvement expressionniste abstrait lancé dans les années 40 aux États-Unis et l'un de ses derniers survivants. Ce mouvement réunissait également

Mark Rothko, Willem de Kooning et Jackson Pollock.

Ses collages ou ses toiles de grandes tailles aux signes massifs et aux couleurs souvent vives sont présents dans tous les grands musées du monde. Motherwell, qui peignait la nuit, a été l'un des premiers à utiliser de très grandes surfaces pour s'exprimer. Il travaillait dans trois studios dans sa maison de Greenwich, au Connecticut, qui va être transformée en musée. Il a également écrit de nombreux articles sur l'art.

TOUR DES ARTS



Le Troisième Tour des Arts de la région de Sutton, Knowlton et Mansonville. Venez visiter les artistes, voir les lieux où ils travaillent, connaître leurs oeuvres et vous familiariser avec leurs techniques.

20-28 JUILLET

VENTE D'ATELIER 10h à 17h

CARTES DISPONIBLES À

Info-Touriste • 1001 René Lévesque Ouest

Sutton Tourist Association Touristique,

Place Sutton, Reilly House, Mansonville;

La Chambre de Commerce de Lac Brome,

Brome Country Historical Society, Knowlton

STUDIOS • ATELIERS

- | | |
|------------------------|--------------------|
| 1 Studio Sorge | peintre |
| 2 Atelier Estampille | estampes |
| 3 Myriam Bardoul | peintre |
| 4 Colleen Young | poterie |
| 5 John Ballantyne | peintre |
| 6 Liz Davidson | vêtements |
| 7 Louise Annett | peintures |
| 8 Cole & Taylor | reliure |
| 9 May Kelly | peinture |
| 10 Mady Tricot | création de tricot |
| 11 Vickie Tansey | performance arts |
| 12 Michelle Lalonde | objets en bois |
| 13 Eira Thomas | tricot classique |
| 14 Stephen Giesler | sérigraphies |
| 15 Brenda Carson | courtpointe |
| 16 Stanley Lake | poterie |
| 17 Stansje Plantenga | peintures |
| 18 Fritz Kistel | peintures |
| 19 Inge M. Joyall | peintre |
| 20 Katherine M'Sellar | joaillière |
| 21 Catherine Arcouette | aquarelle |
| 22 Isabel Lafontaine | acryliques |
| 23 Irma Côté | vitraux |
| 24 Lorne Whitehead | art fonctionnel |
| 25 Doris May | fiber artist |
| 26 Maya Lightbody | céramiste |
| 27 Naomi Kahane | tisserande |
| 28 Grant Chadsey | goldsmith |
| 29 Gordon Ladd | paintings |
| 30 Rhonda Price | aquarelles |





LE DEVOIR

Convient 400 cinéphiles à venir célébrer

RÉMY GIRARD SUPERSTAR

PREMIER QUÉBÉCOIS EN VEDETTE DANS UN FILM 100% FRANÇAIS

Le mercredi, 31 juillet, à 19h00 au cinéma Complexe Desjardins

la pagaille

UN FILM DE PASCAL THOMAS

Retournez ce coupon-réponse à **CONCOURS "LA PAGAILLE"** a/s Alliance Vivafilm, 355 Place Royale, Montréal, H2Y 2V3

Nom: _____ Âge: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Tél.: _____ Tél. bureau: _____

■ Le tirage aura lieu le 24 juillet ■ Cette annonce paraîtra dans Le Devoir du 13 au 20 juillet 1991 ■ La valeur des prix est de 3900 \$ ■ 200 gagnants recevront leur laissez-passer double par la poste ■ Le texte des règlements est disponible chez Vivafilm

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Mais à quoi servent donc les sommets du G7 ?

Certains y voient peut-être un exercice superflu, mais ce n'est certes pas l'opinion de Mikhaïl Gorbatchev

François Delorme

Economiste au Département des affaires économiques et statistiques de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris. Cet article n'engage que l'auteur.

P OUR LA dix-septième fois consécutive depuis Rambouillet en 1975, les chefs d'États des sept pays les plus industrialisés (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Canada) ont devisé autour du thème choisi par leurs hôtes britanniques : Renforcer l'ordre international.

Cette fois pourtant, un vent de glasnost soufflait au milieu des discussions « franches et viriles » des grands de ce monde. La réunion a culminé par l'entrée en scène de Mikhaïl Gorbatchev qui, selon l'hebdomadaire *The Economist*, reste inégalée en tant que valeur symbolique depuis la venue de Vercingétorix à Rome ! De fait, le Sommet de Londres a marqué la fin de la Guerre froide et, pour certains, a confirmé la supériorité des systèmes économiques fondés sur l'économie de marché.

Cependant, la venue du président soviétique a masqué l'habituelle dimension économique des sommets. Si la toile de fond de ces derniers reste inchangée, récits de lippées fastueuses, échanges de vues dans une ambiance détendue et (du moins à l'origine) informelle et ersatz de communiqués, l'agenda annuel persiste à se buter aux mêmes problèmes endémiques, n'en bousculant que l'ordre de priorité au fil des ans. Seuls l'environnement et les filières de la drogue résistent à ce constat.

Pourtant, nul ne peut ignorer le



Les Sept hier à Londres, face à la presse.

profond changement de la carte du monde. Le bloc de l'Est se dissout. Le dialogue Nord-Sud s'enlise. La Communauté économique européenne, au seuil du grand marché de 1993, n'en finit plus de recevoir les candidatures pour une carte de membre de la nouvelle *Europe-Unie*. Les problèmes domestiques de plusieurs pays n'ont rien arrangé : la lourde facture de la réunification allemande, le niveau préoccupant de la dette publique en Italie, les rumeurs de fragilité financière au Japon sont autant de raisons qui ont pu porter ombrage au dialogue autrefois animé des chefs d'État. Tous, sauf le Japon, sont d'ailleurs embourbés dans des problèmes de déficit, tant sur le plan budgétaire que sur le plan de la balance commerciale.

Ce dont on a parlé

Au-delà du chassé-croisé des Sept face au numéro un soviétique, il est instructif de passer brièvement en

revue les déclarations les plus significatives du Sommet de Londres au chapitre économique :

— **Uruguay Round** : Le contentieux agricole ont plongé les négociations commerciales du GATT dans un profond maelström. Les dirigeants des sept grands pays avaient l'année dernière demandé des progrès substantiels à leurs négociateurs au Sommet de Houston. Force est de constater qu'ils ont été mal entendus. Les négociations en sont au point mort, à cause de l'affrontement de la Communauté économique européenne et des États-Unis sur les subventions agricoles. Ils appellent cette année à la conclusion des négociations multilatérales avant le début de 1992. Personne ne met en doute le bienfondé des desiderata des leaders du G7. Il reste toutefois douteux que l'on aboutisse à des résultats concrets sur ce dossier, vu les contingences politiques au sein des pays européens, dont l'Allemagne, la France et

le Royaume-Uni.

— **Réduction des taux d'intérêt** : Les États-Unis n'ont pas attendu le sommet pour exiger une diminution des taux d'intérêt, eux qui cherchent à relancer une reprise encore timide. Les autres n'y sont pas opposés, au contraire. La France et le Canada espèrent un démarrage dans la foulée américaine. Le Royaume-Uni et l'Italie sont encore en plein marasme. L'Allemagne, à la fois, pâtit et bénéficie de la réunification. Quant au Japon, il survole la reprise avec un taux de croissance record. Le consensus sur une nécessaire diminution des taux était, à l'évidence, difficile à trouver. D'ailleurs, depuis quand les sommets seraient-ils à l'origine de grandes décisions des marchés financiers ?

Ce dont on a évité de parler

— **La montée du dollar américain** :

Depuis le début de cette année, le dollar américain s'est apprécié d'environ 20 % vis-à-vis le franc et le deutsche mark et est demeuré virtuellement stable face au yen et au dollar canadien. Cette brusque fièvre du dollar américain par rapport aux principales devises européennes ne devrait toutefois pas susciter d'inquiétude, du moins pour le moment. Néanmoins, si cette appréciation persistait, elle pourrait devenir préoccupante. On pourrait alors retrouver la situation du milieu des années 80 où ces déséquilibres contribuent à l'instabilité économique et financière et exacerbent les relations entre les États-Unis et ses principaux partenaires commerciaux.

— **Pénurie d'épargne** : Le spectre de la pénurie d'épargne n'a pas été exorcisé à Londres. Ce problème potentiel est considéré crucial par plusieurs observateurs étant donné les besoins de financement futurs de l'Europe de l'Est et du Moyen-Orient.

Dans le passé, les manques d'épargne ont poussé les taux d'intérêt à la hausse et ont représenté une menace pour la croissance des pays industrialisés. Cette perspective semble toutefois improbable dans un futur proche. Pour ce faire, les taux d'intérêt à court terme — i.e. le rendement de l'épargne — doivent rester attractifs pour l'épargnant. De plus, les États-Unis devraient cesser d'harcéler le Japon pour que celui-ci réduise son surplus commercial. L'Allemagne étant dorénavant en déficit commercial, le Japon reste le dernier grand banquier du monde industrialisé.

Des sommets, pourquoi ?

Alors, les sommets, session de travail de haut niveau ou cirque médiatique ? Dans le concert des nations, les grands pays jouent une partition de plus en plus importante. Jamais n'ont-ils exercé un aussi grand pouvoir d'attraction en face d'un monde en profonde mutation. Ils n'arrivent toutefois pas à claironner les réformes à l'unisson.

En revanche, il ne faut non plus pêcher par excès de pessimisme. Ces dissensions ne sont pas un constat d'échec, ni un plaidoyer en défaveur des sommets. Ils expriment des conceptions différentes du monde. Si les grandes avancées se font dans l'antichambre des sommets, ceux-ci ont la vertu de la transparence. Ils servent également la cause d'une discussion ouverte, mais peut-être sur-médiatisée, de problèmes de l'heure, et savent à l'occasion y apporter des solutions. Certains peuvent trouver l'exercice superfluetoire. Mikhaïl Gorbatchev, lui, n'y verra aucune objection.

Jordanie, Moyen-Orient et Juifs d'Éthiopie

Pour une solution palestinienne au problème palestinien

Jean-François Delisle

L'auteur répond au texte de Renée Chartier paru le 27 juin sous le titre « Pour une solution jordanienne à l'imbroglio palestinien ».

EN RÉPONSE à Mme Chartier qui préconise une « solution jordanienne à l'imbroglio palestinien », je serais tenté de dire que seule une solution radicale peut permettre de débloquent l'actuelle impasse au Proche-Orient.

Si on veut résoudre un problème, il faut d'abord en poser les termes correctement. Or, que constate-t-on quand on examine de près la question des relations israélo-palestiniennes ? Trois choses fondamentales à partir desquelles il faut articuler une politique cohérente. Ces trois éléments ont toujours été niés ouvertement par les gouvernements israéliens successifs et, de façon plus larvée, par les différentes administrations américaines. C'est ce qui explique dans une large mesure le présent cul-de-sac.

En premier lieu, il faut reconnaître sans équivoque le droit à l'autodétermination du peuple palestinien, y compris celui d'édifier, à terme, un État indépendant en Cisjordanie-Gaza, si telle est sa volonté.

Le désir d'émancipation des Palestiniens doit s'avérer déterminant. Tant que Washington s'obstinera à vouloir imposer une « solution jordanienne » aux Palestiniens réfractaires à cette idée, le présent blocage va se continuer et la tension persistera dans la région. Certes, les impératifs de sécurité de l'État hébreu doivent être pris en compte, mais il faut arrêter de toujours y subordonner la cause palestinienne.

Le libre choix des leaders palestiniens

En second lieu, il existe un autre élément à considérer : laisser les Palestiniens choisir librement leurs représentants à une éventuelle conférence de paix. Cet élément découle de la première proposition. Le droit de choisir ses propres représentants est fondamental pour n'importe quel peuple. À ma connaissance, c'est la première fois dans l'histoire qu'une des parties en présence (israélo-américaine) essaie d'imposer à l'autre (palestinienne) la composition de sa propre délégation. Mais que vaudrait une délégation palestinienne non-représentative ?

Or, de toute évidence, l'OLP représente la population palestinienne dont tous les notables, ou presque, en Cisjordanie-Gaza l'ont répété durant des années aux diplomates américains et aux dirigeants israéliens.

Cette représentativité est encore plus nette chez les Palestiniens de l'exil, ceux des camps du Liban en particulier.

Par conséquent, Washington et les autres capitales occidentales devraient reconnaître sans ambiguïté l'OLP comme seul porte-parole du peuple palestinien. Ils doivent donc accepter de traiter avec cette organisation. Si la centrale palestinienne a reconnu formellement le droit d'Israël à l'existence et s'est montré désireuse de régler le contentieux israélo-palestinien par voie de négociation (bien qu'elle n'ait pas pour autant renoncé au droit à la résistance armée), ne serait-il pas grand temps que Tel-Aviv et Washington lui rendent la pareille ?

Enfin, dernier élément mais non le moindre, le gouvernement israélien représente un des principaux verrous sur la route de la paix. Il nous apparaît donc clair qu'on ne peut miser sur les seules pressions « morales » ou politiques pour obliger Tel-Aviv à assouplir son attitude à l'égard des Palestiniens.

Il faudrait donc y ajouter d'importantes pressions économiques et financières. Après tout, le sort du peuple palestinien n'est-il pas en jeu ? Lui aussi a droit à l'existence. Tel-Aviv ne doit plus, en pratique, avoir presque toute latitude pour réprimer la lutte palestinienne. Les gouvernements occidentaux ne doivent pas dérober à leurs responsabilités en ce domaine, sous peine de perdre toute crédibilité auprès des nations arabes (leur cote de popularité y est d'ailleurs plutôt basse en ce moment) et aussi de jeter un doute sérieux sur la solidité de leurs convictions démocratiques...

Incommunicabilité israélo-arabe ?

Il n'existe aucune « incommunicabilité israélo-arabe », comme l'affirme Renée Chartier. C'est mal poser la question. Il y a plutôt un ensemble complexe de facteurs qui entretiennent l'antagonisme israélo-arabe et qui entraînent des conflits répétés se nourrissant les uns les autres.

Le noyau dur de ce conflit est l'antagonisme israélo-palestinien. Il faut donc agir sur les noeuds majeurs du problème, identifiés dans cet article. Entre autres, les gouvernements occidentaux devraient mettre fin à leur politique complaisante envers Israël. Ils ne devraient pas craindre d'exercer les pressions nécessaires sur l'État hébreu ou qu'ils reconnaissent enfin le droit à l'autodétermination du peuple palestinien et le mettent en pratique. Mais oseront-ils ?



À Jérusalem, un jeune Palestinien est escorté par la police israélienne.

La « solidarité judaïque » : raciste et sectaire

Affia Maâninou

Membre du Comité-Femmes du Centre d'études arabes pour le développement, l'auteur répond à l'article « Les Falashas et la solidarité judaïque » signé par Elias Lévy, le 3 juillet.

AINSI, pour M. Lévy, la preuve est faite : en recueillant parmi « d'autres cohortes d'Éthiopiens affamés » un groupe de « primitifs millénaires » sur la base exclusive de leur appartenance confessionnelle, Israël et le sionisme ne sauraient être, comme le prétend une résolution de l'Assemblée générale de l'ONU, un État et une idéologie discriminatoires et racistes.

M. Lévy, pour se défendre de l'accusation de racisme, aurait pu trouver des termes à connotation moins raciste justement, et moins empreinte de la suffisance réductrice occidentale. Il est tellement évident que ce qui n'est pas Blanc et judéo-chrétien est primitif, fût-il millénaire et que les peuples africains sont des cohortes d'affamés, que c'est tout naturellement que de telles expressions jaillissent sous la plume des zélés de l'idéologie à laquelle ils se défendent d'appartenir.

Mais M. Lévy est excusable. Il ne fait que suivre le chemin tracé par les dirigeants d'Israël et ceux des groupes sionistes canadiens : le premier ministre israélien avait, en 1975 et en réaction à l'adoption par l'ONU de la résolution assimilant le sionisme à une forme de discrimination et de racisme, affirmé que cette résolution n'avait aucune valeur, puisque les « pays civilisés » avaient voté

contre et qu'elle n'avait finalement été adoptée que par des « pays de barbares et de sauvages ».

L'essence du sionisme

M. Bronfman remporte haut la main la palme du racisme qui se veut de l'anti-racisme, lui qui déclarait en 1989 devant l'assemblée du Congrès juif canadien : « Nous verrons si les Autrichiens sont restés les chiens d'antisémites qu'ils ont toujours été ».

Pour revenir à cette histoire des Falashas, loin de constituer la preuve que le sionisme n'est pas une idéologie raciste, elle est au contraire une illustration de cette réalité que seuls les gens mal informés ou désinformés ne peuvent ou ne veulent pas voir.

Notre propos ici n'est pas de nous étendre sur les souffrances du peuple éthiopien sous les jougs successifs de l'empereur Haïlé Sélassié et du dictateur Mengistu Haïlé Mariam. Le peuple éthiopien en entier, toutes confessions et ethnies confondues, a connu le pire et reste menacé de perdre le droit le plus sacré, celui à la vie : six millions de personnes restent menacées par la famine.

À supposer même que le motif humanitaire existait dans les manœuvres israéliennes de soustraire les Falashas au triste sort de leur peuple, le fait que cet humanisme s'applique exclusivement aux Juifs est en soi révélateur de leur sectarisme religieux, beaucoup plus que la solidarité humaine, ont été et restent le moteur de cette action.

Quelle serait notre réaction à nous, si l'importante aide humanitaire canadienne aux populations

éprouvées de la Corne de l'Afrique était dispensée selon le critère impératif de l'appartenance au christianisme ?

Pourquoi ce qui serait, à très juste titre, dénoncé ici comme une manifestation intolérable de racisme, est décrit comme le summum de la morale et de la solidarité dès lors qu'il s'agit d'Israël ? Les réponses restent à venir. Mais la discrimination ne s'arrête pas là : faisons confiance aux dirigeants sionistes, ils pourront toujours nous sortir la tirade larmoyante sur l'impossibilité d'aider tout le monde et la nécessité de choisir et que si Israël ne venait pas au secours des Juifs, qui le ferait...

Sauver les Falashas et laisser crever les autres

En fait, pour obtenir le transfert des Falashas, Israël n'a pas hésité à augmenter dramatiquement les souffrances des autres composantes du peuple éthiopien. M. Lévy le reconnaît lui-même dans son article, lorsqu'il souligne les liens privilégiés qu'Israël maintient avec le régime impérial éthiopien. Ces mêmes liens ont été renforcés au cours des dernières années du règne de Mengistu : au moment où la fin de la Guerre froide privait, pour des raisons diamétralement opposées qu'il serait fastidieux de développer ici, Mengistu à la fois du soutien américain et soviétique, c'est l'aide militaire massive d'Israël qui a permis au dictateur de retarder sa chute et de prolonger ainsi les souffrances des Éthiopiens.

Nous ne disposons pas de ces statistiques macabres, mais le fait est que pour chaque Falasha « sauvé »,

un certain nombre d'autres Éthiopiens ont été mis à mort directement par les armes israéliennes fournies en contrepartie et un certain nombre d'autres ont été mis à mort indirectement par la famine qui est pour beaucoup une conséquence de la guerre civile.

Nous relèverons assez vite, au passage, les éléments qui, dans l'article de M. Lévy illustrent on ne peut mieux le caractère théocratique et intolérant de l'État d'Israël : pour avoir le droit d'émigrer en Israël, les Falashas ont dû attendre que le rabbinat ait statué sur leur judaïsme et, parmi les difficultés d'intégration de ces nouveaux immigrants en Israël, l'auteur relève que certains « couples sont divorcés, en contradiction avec toutes les règles de l'État juif ».

On se demande pourquoi les mots intégrisme et musulman semblent liés par les lois du mariage juif et pourquoi on s'obstine à opposer « la théocratie saoudienne ou iranienne » à la « démocratie israélienne ».

Quant à l'image idyllique d'une communauté généreusement accueillie et découvrant le bonheur en Israël, de nombreuses études et recherches aussi bien académiques que journalistiques s'inscrivent en faux contre elle. Dans le seul pays au monde où l'on peut mobiliser une manifestation de masse à l'appui de l'apartheid sud-africain, où les Juifs orientaux commencent à s'organiser pour lutter contre l'ostracisme dont ils sont victimes de la part de l'establishment ashkénaze, dans un pays dont le premier ministre déclare que les Palestiniens sont des bêtes à deux pattes, prétendre que le racisme n'existe pas est, pour le moins, un mensonge grossier.

L'équipe du DEVOIR LA RÉDACTION Journalistes : à l'Information générale : José Boileau, Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Louis-G. L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Clément Trudel ; à l'Information culturelle : Pierre Beaulieu, Paule DesRivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Nathalie Petrowski ; à l'Information économique : Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte, à l'Information politique : Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Jocelyn Coulon (politique internationale), pendant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire et éditorialiste à Québec), Laurent Soumis (politique municipale), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Denise Babin (secrétaire à la rédaction), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa), LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice), Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane

Legault, Lise Major (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon, Céline Poisson (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire), L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Rachel Leclerc-Venne, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaires à l'administration), LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zuida, Jean-Marie Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette, LES ANNONCES CLASSES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur) Marie-Hélène Alarie, Manon Blanchette, Françoise Coulombe Jean-François Lapointe, Sylvie Laporte, Raymond Paquin, Pierrette Rousseau (avis publics), Micheline Ruelland, Patrick Salses, LE DEVOIR est publiée par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7743 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Quebecor Inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal, L'A-gence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent, Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS = 003708) is published daily by L'Imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa, P.O. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518.

ÉDITORIAL

L'Entente de Londres

« C'EST LA PAIX. » Par l'une de ces formules faciles mais qui frappent assez juste, le président de la Banque européenne de reconstruction et de développement, M. Jacques Attali, décrivait hier le sens de la rencontre historique du président d'un pays en décomposition, l'Union soviétique, venu plaider auprès des leaders du monde riche pour qu'ils l'aident à franchir la zone des tempêtes dans laquelle il est empiété.

L'URSS, qui faisait autrefois trembler le monde occidental par la puissance, réelle ou appréhendée, de sa force de frappe, le fait aujourd'hui frissonner de peur par sa faiblesse, sa grande faiblesse qui pourrait, demain, créer un appel d'air dévastateur, gros des pires tornades sociales et politiques.

Hier à Lancaster House, Mikhaïl Gorbatchev, devant ses juges capitalistes et démocratiques, a joué à fond cette carte. « Maître-chanteur en cravate », comme on l'a dit dans l'opposition moscovite, ou honnête débiteur qui se déshabille comme on le lui demande, M. Gorbatchev n'a rien caché des scléroses multiples qui affligent son pays. Son allocution à huis clos devant les leaders du monde industrialisé allait, à ce qu'on en a rapporté, plus loin que la lettre remise quelques jours plus tôt à ses interlocuteurs. Durant les trente minutes de sa prestation historique, il aurait « fasciné » George Bush, tandis que les Kohl et Mitterrand ne tarissaient pas d'éloges sur le « courage » et le caractère « irréversible » des initiatives du président soviétique.

Ces éloges appuyés faisaient contraste, hier, avec les moues dubitatives de la veille ou de l'avant-veille, alors que l'on avait distribué, à l'Ouest, les « peut mieux faire » aux conseillers de Gorbatchev, dans le but de réduire le plus possible les attentes des représentants soviétiques, parfois chiffrées en espèces sonnantes et rébuchantes. Ces deux attitudes sont complémentaires plus que contradictoires; elles font partie des subtilités d'un ballet diplomatique, d'une mise en scène, de tractations dont le grand public ne perçoit que la pointe de l'écume.

« Grand succès » et « événement historique » selon les formules répétées hier à satiété, ce sommet « Sept plus un » l'est certainement par sa simple teneur, encore inimaginable dans un proche passé. Il l'est aussi par le consensus, à peu près total, sur le fond du problème comme sur les grandes lignes de la thérapeutique qu'il impose.

L'URSS est « dans le trou » au-delà de toute description. Tel un ministre du tiers monde qui vient parader devant

les bonzes de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, Gorbatchev l'a dit et répété. Le rouble, qui s'échangeait encore en 1989 contre 1,60 \$ au taux officiel, valait hier quelque 3 cents dans la rue à Moscou. La production industrielle soviétique devrait baisser de 30 % en 1991, et ce n'est qu'un début. La patrie du socialisme et aujourd'hui en proie à un krach à côté duquel celui de 1929 ressemble à une petite récession printanière.

Du côté du remède, les incantations moscovites sont aujourd'hui à l'unisson du concert bien connu, encore entonné

Un grand moment diplomatique aux lendemains incertains

hier par le conservateur Major, le « socialiste » Mitterrand et les cinq autres. Hors du marché, point de salut : la question est réglée, elle ne se pose même plus. Le sommet de Londres enfonce un nouveau clou sur le cercueil de la Guerre froide, et célèbre du même coup la nouvelle unanimité idéologique — pluralisme politique, économie de marché — à laquelle aucun politicien sensé ne saurait plus s'opposer, sous peine de passer pour un Martien.

Séduction mutuelle entre Gorbatchev et ses pairs de l'élite diplomatique, réconciliation peut-être finale entre l'Est et l'Ouest, nouveau consensus international des Grands : tels sont les résultats spectaculaires de la rencontre londonienne. Mais ce bilan est-il amoindri par le fait qu'il n'y a eu, hier, aucun engagement chiffré de la part des gouvernements occidentaux envers l'Union soviétique, et seulement des promesses d'aide technique et d'associations, par l'entremise des FMI, Banque Mondiale et autres BERD ?

Pas vraiment, dans la mesure où tout le monde, de Moscou à Washington, semble aujourd'hui reconnaître l' inanité d'une assistance financière directe et massive qui irait, à fonds perdus, remplir en quelques mois les poches de bureaucrates et autres traficateurs plus ou moins privés, sans une once d'effet bénéfique à long terme. Il n'était que de voir hier les mines satisfaites de part et d'autre pour conclure que les délégations allaient rentrer chez elles en se disant : mission du jour accomplie, mission historique à poursuivre...

La complicité soviéto-occidentale s'est aussi vue renforcée, à Londres, par l'annonce d'un traité START, strictement soviéto-américain mais conclu à Londres dans le plus pur esprit du Sommet, sur la limitation des armes dites stratégiques. Pour la première fois, on ne parlerait plus de « limitation de la croissance des armements », mais bien de coupes claires dans le nombre d'ogives nucléaires existantes sous contrôle américain ou soviétique.

Tous ne seront pas nécessairement impressionnés par une entente qui laissera encore, à l'aube de l'an 2000, des milliers de têtes nucléaires en circulation, et qui ne représente après tout qu'une baisse de 20 ou 30 % du nombre de bombes atomiques disponibles, actuellement au-delà de 22 000. Mais « l'esprit de Londres », ainsi que diverses clauses bien serrées de l'accord soviéto-américain sur la vérification mutuelle, donnent à penser que ce n'est plus dans l'axe Est-Ouest, pour l'avenir prévisible, que se situeront les grandes lignes de conflit internationales. L'opprobre unanime — réitéré à Londres — dont l'Irak est actuellement l'objet autour de ses usines d'armements, est un signe qui ne trompe pas. C'est dans le tiers monde que se profilent les nouvelles zones de tension internationale.

Akteur combien discret dans le concert des « vrais grands », le Canada a tenté, à Londres, de jouer de sa petite marge de manoeuvre traditionnelle. M. Mulroney, qui partage avec Mikhaïl Gorbatchev la particularité d'être simultanément apprécié à l'étranger et haï dans son pays, a donné de la voix sur l'épineuse question de la libéralisation du commerce — autre canon intouchable de la « nouvelle pensée » internationale. Vilipendé par le protectionnisme et les subventions agricoles, il a envoyé un message aux Européens qui s'opposent au bloc nord-américain sur cette question, mais aussi aux Américains, tout aussi coupables en la matière. Mais il est par ailleurs rentré dans le rang sur l'Afrique du Sud, après avoir un moment aligné sa politique sur les déclarations conjoncturelles de Nelson Mandela.

« Paix des Grands » menacée par le naufrage économique de l'un des deux principaux partenaires, la nouvelle entente cordiale signée à Londres passera à l'Histoire comme l'un de ces moments diplomatiques dont on pressent qu'ils sont capitaux, mais dont on ne peut tout de suite deviner où ils mèneront. Dans le monde blanc de l'hémisphère Nord, il n'y a désormais plus deux camps politiques. Il y a une seule barque; reste à savoir vers quels rivages elle cinglera.

FRANÇOIS BROUSSEAU



LE MONDE

Michel Duquette

Démocratie énergétique à la suédoise

PLUSIEURS TRAITS rapprochent la Suède des situations canadienne et québécoise en ce qui concerne la définition des options énergétiques et la montée des préoccupations environnementales.

Jusqu'aux années 70, là-bas comme ici, la politique énergétique avait pour objectif de rendre disponibles aux utilisateurs des quantités croissantes de produits pétroliers et d'énergie continue, à des coûts accessibles. D'un côté, on construisit de nombreuses centrales hydro-électriques, compte tenu de conditions d'hydraulicité favorables sur un territoire assez vaste, et de l'autre, on réalisa les infrastructures permettant l'importation et le raffinage des hydrocarbures.

C'est ainsi que la Suède devint le premier utilisateur *per capita* de pétrole en Europe, et l'un des premiers au monde, à la faveur d'un succès économique obtenu dans un contexte de stricte indépendance nationale. C'était, bien entendu, sans compter sur les importations de brut, qui rendent aléatoire la philosophie autonomiste si chère aux Suédois.

C'est sans doute pourquoi le pays se lança très tôt dans d'ambitieuses recherches portant sur une filière nucléaire « autochtone », semblable au CANDU canadien. Mais l'influence des partenaires économiques — surtout par le biais du projet pan-européen Dragon — se fit sentir et orienta le développement de ce secteur vers la filière de l'uranium enrichi et de l'eau légère. La construction de centrales nucléaires débuta au milieu des années 60. En 1973, 60 % de l'énergie venait du pétrole importé; les barrages en fournissaient 30 %.

En 1990, le nucléaire assure pratiquement la moitié du courant électrique généré. On a réalisé par ailleurs des tentatives de prospection pétrolière en mer Baltique, sans grand succès. La Suède est aux prises avec des choix de plus en plus difficiles, qui mettent à rude épreuve son modèle économique et son système politique.

IL N'Y A PAS que le Québec qui ait un problème de pluies acides. À la fin des années 60, les Suédois prirent conscience des ravages de l'acidification, à laquelle contribuait principalement les émissions d'oxyde de soufre produites par l'essence et le charbon. Le problème se révélait particulièrement aigu dans le sud et l'ouest du pays. Pire, son origine était internationale alors que 80 % des pluies étaient générées ailleurs, plus au sud. Autant la France que le Royaume-Uni, l'Allemagne que la Pologne contribuaient à l'acidification générale des sols et des eaux. La solution, s'il y en avait une, ne pouvait venir que d'un effort concerté, multilatéral.

Malheureusement, qu'y avait-il en commun, sur les plans politique autant qu'économique, entre les membres de la Communauté européenne et les pays d'Europe de l'Est, industriellement attardés ? Et même au sein de la Communauté, entre le Royaume-Uni, qui ne rejoignait le peloton continental qu'en 1973, traînant avec lui d'énormes problèmes environnementaux reliés à ses charbonnages, et les autres partenaires régis par des réglementations fort diverses, tantôt contraignantes en RFA, tantôt laxistes en Belgique et en France ? Si bien qu'à court terme, aucune solution n'était praticable. On peut penser qu'une telle situation allait favoriser au premier chef l'option nucléaire. Il n'en fut rien.

Très vite, l'opinion s'émut devant la dégradation environnementale associée aux utilisations énergétiques. Elle prit appui, dans ses revendications, sur la tradition propre au modèle suédois, qui associe étroitement, lors de la phase de définition des objectifs de développement, les communautés locales, le secteur privé et la bureaucratie gouvernementale dans le processus de prise de décision.

C'est ainsi que dès le début des années 70, des groupes de pression écologistes prirent à partie l'option charbonnière, ce qui était normal étant donné son caractère polluant. Peu présent au stade des utilisations, le charbon n'était pas le principal délinquant. C'était l'automobile. Et puis, il y avait la multiplication rapide des centrales nucléaires cinq étaient

déjà en opération en 1974, sous l'égide de capitaux mixtes — une moitié en provenance de l'État, l'autre investie par le grand groupe national de l'électricité Asea.

Suivirent huit commandes de centrales, dont la mise en opération était prévue pour 1985, sans parler d'une centrale de type clé en main, qu'on s'apprêtait à exporter en Finlande. Le secteur nucléaire allait très bien, merci ! L'opinion ne l'entendit pas de cette oreille et réussit, malgré le retour au pouvoir des partis à tendance conservatrice en septembre 1976, à mobiliser les régions touchées par les projets, surtout après les accidents de Seveso en Italie et de Three Mile Island aux États-Unis. Partout, en somme, où l'on craignait les retombées de la gestion imprécise des centrales.



L'originalité de la Suède est alors d'avoir favorisé une approche consultative fondée sur la mise en place de groupes d'études organisés sur une base spontanée, au niveau des municipalités et avec le concours d'experts divers. C'est ainsi que sur une base volontaire, des dizaines de milliers de personnes créèrent leurs associations d'éducation permanente sur le thème de l'énergie et de l'environnement, et acheminèrent à Stockholm leurs doléances.

Une majorité de ces groupes soutint la perspective d'une réduction graduelle du rythme de croissance des besoins énergétiques qui avait atteint des moyennes de 4,5 % par an dans les quinze dernières années, à moins de 2 % par an à partir de 1975. On parla même d'une croissance zéro pour les années 90. On consulta enfin la population par voie de référendum. Celui-ci fut tenu en 1978 et envoya un message très clair aux décideurs publics. Aucune centrale nucléaire nouvelle ne serait construite mais — solution de compromis dictée par l'absence immédiate d'alternative — on utiliserait les 13 unités existantes pour le reste de leur durée de vie utile, c'est-à-dire jusqu'aux premières années du prochain siècle. C'était à toutes fins utiles reporter le problème, à défaut de lui trouver une solution durable.

LA SUÈDE des années 90 réfléchit à haute voix sur les options à venir, en prévision de la fermeture des centrales. Un retour au charbon étant exclu, à cause du problème des pluies acides, le débat tourne autour d'une réhabilitation de l'alternative nucléaire — nécessité fait loi — sur laquelle les partis dits « bourgeois » ne s'entendent pas, de même que sur de nouveaux projets de barrages. Ceux-ci se feraient aux dépens des dernières grandes et belles vallées du nord, que les Suédois ont coutume de fréquenter à des fins récréatives. Là encore, le choix est déchirant et l'opposition ne désarme pas.

Les Suédois font la preuve que, quels que soient les sacrifices qu'une société est appelée à consentir pour préserver la qualité de son environnement, les mesures adoptées seront d'autant mieux suivies et plus efficaces que la population aura été mise dès le départ dans le coup. Avec ce sentiment de responsabilisation collective, qui fait si cruellement défaut aux grandes sociétés superficiellement démocratiques, tout un chacun est là-bas conscient de la nécessité d'économiser. En Suède plus que partout ailleurs, sont remises en cause des tendances au gaspillage que la civilisation de l'après-guerre avait, pendant quelques années, rendues possibles.

LETTRES AU DEVOIR

Vive la piste cyclable St-Zotique !

AVEC NEUF nouveaux kilomètres cyclables sur la rue St-Zotique et les 30e et 31e Avenues, la Ville de Montréal fait « un petit geste de plus pour l'environnement ».

Car ce n'est pas avec des méga-projets que l'on protège l'environnement, mais à travers des petits gestes quotidiens, comme... pédaler.

En regardant les cyclistes circuler sur la piste St-Zotique, on peut se dire : ces personnes-là choisissent le moyen de transport le moins polluant pour se déplacer.

Ce qui est étonnant, c'est que d'autres aient besoin de traîner deux tonnes de métal, propulsées en brûlant du pétrole, une richesse non renouvelable, rejetant ensuite des gaz toxiques, empuantissant nos rues, nous accablant de bruit, et roulant à des vitesses menaçant enfants et personnes âgées.

Alors qu'avec leur petite bicyclette, les usagers de la piste cyclable font leur déplacement en douceur, sans imposer toutes les nuisances de l'auto au voisinage.

Et c'est de cela qu'a besoin la planète. En aménageant une piste cyclable assurant la sécurité des cyclistes, la Ville reconnaît leur contribution pour une ville qui respire mieux, et encourage d'autres gens à enfourcher aussi leur vélo. Bravo donc à la Ville, en particulier à Mme Léa Cousineau, présidente du Comité exécutif, pour ce geste vers une meilleure qualité de vie en ville, et pour l'excellence de cette réalisation.

Claire Morissette
Montréal, 11 juillet 1991

Troublante décision

LA DÉCISION de la direction des Blue Jays de Toronto de ne pas faire chanter l'hymne national dans les deux langues officielles, lors du récent Match des étoiles, m'a profondément troublé. Il s'agissait d'un événement international, télévisé non seulement aux États-Unis et dans d'autres pays mais aussi partout au Canada, sur les réseaux francophones et anglophones.

Qu'en est-il, aux yeux du pays et du monde de notre engagement à l'unité nationale, du caractère distinct du Canada, pays de bilinguisme et de multiculturalisme, de notre modèle de tolérance et d'équité ?

Nous devrions considérer nos deux langues officielles comme un atout majeur, et non pas une source d'embarras. Notre patrimoine national comprend deux grandes langues et deux grandes cultures à l'échelle mondiale.

Nous pouvons faire de la diplomatie en français et en anglais; nous pouvons faire des affaires en français et en anglais; nous pouvons produire des pièces de théâtre, des films et des émissions télévisées en français et en anglais; nous pouvons écrire des romans et de la poésie en français et en anglais; nous pouvons faire de la recherche et enseigner en français et en anglais; nous pouvons nous montrer hospitaliers et nous occuper du tourisme et des congrès en fran-

çais et en anglais; et oui, nous pouvons chanter en français et en anglais.

Si nous mettions de côté notre peur et notre étroitesse d'esprit, nous pourrions utiliser ces atouts dans l'intérêt économique, social et politique du Canada et du monde.

À moins de faire preuve de plus de courage et de leadership, non seulement en ce qui concerne le gouvernement mais aussi le monde des affaires, le divertissement et les sports, ce pays ne pourra pas survivre. Célébrons les grandes et nombreuses qualités qui nous unissent en tant que nation, au lieu de nous retirer dans des ghettos provinciaux et régionaux.

Warren Allmand
Montréal, 12 juillet 1991

Sport et littérature

LES ÉMULES du sport qui manifestent un engouement pour la lecture de livres sur le sport et de revues littéraires qui en parlent, rassasient leur faim et soif de connaissances par la lecture du magazine français *Lire*. À chaque parution, le choix de livres sur le sport est intéressant et renseigne les amoureux de la lecture sur l'actualité littéraire.

On le sait, il n'y a pas de revues littéraires en terre québécoise qui s'intéressent particulièrement aux livres sportifs. À mon humble avis, les idées préconçues sont tenaces dans le milieu littéraire et son monde. Que ce soit : éditeurs de revues, écrivains, critiques et rédacteurs littéraires et autres.

La revue québécoise *Nuit Blanche* traite à l'occasion de livres et littérature sportive. Quant aux autres, comme *Lettres québécoises*, qui a d'ailleurs revampé son image et son produit culturel, elles en parlent rarement.

À mon humble avis, c'est une lacune dans le monde des revues littéraires en sol québécois. Par contre, la revue française *Lire* est ouverte à la diffusion du livre de sport. Elle nous renseigne sur ses littératures qui explorent et analysent son univers par leurs oeuvres de création. Que ce soit : nouvelles,

romans, bandes dessinées, biographies, autobiographies, livres de littérature jeunesse, essais, ouvrages et récits.

De toute évidence, les écrivains sportifs connaissent le sport et son univers. Le milieu ne leur est pas inconnu. D'anciens professionnels de son monde écrivent aussi des livres. À n'en pas douter, certains livres de sport ont connu de la popularité. On pense à *Wayne Gretzky*, écrit par lui avec l'aide d'un scribe sportif.

En terre française, le livre *Ma vie comme un match* écrit par la vedette de soccer Michel Platini avec le support de Patrick Mahé a lui aussi connu du succès. De toute évidence, le sport a ses lettres. La littérature sportive est méconnue de plusieurs. À mon humble avis, elle fait partie de la culture populaire d'un peuple.

En définitive, la revue *Lire* est de facture moderne et le livre sportif fait partie de son contenu. C'est bon pour cette littérature, sa popularité et l'intérêt qu'elle suscite non seulement chez ces sportifs de vieille souche mais également des lecteurs qui découvrent son univers contemporain et sa mutation.

Yves Préfontaine
Sherbrooke, le 10 juillet

Le privilège des Grands

NOUVEL ORDRE mondial, vous dites ?

Lorsque les pays baltes se sont mis à crier à l'aide, l'Occident n'a pas bronché. Pas plus qu'il avait bronché en 56 à Budapest, à Prague en 68 et à Varsovie en 81.

Pour l'agonie des Kurdes, c'est à peine s'il a sermonné le fou de Bagdad. Voilà que pour la Slovonie et la Croatie, c'est carrément le mépris, le rejet. Le mot d'ordre : « On ne touche pas aux frontières de 45 ! On en a déjà plein notre casque avec les Basques, les Bretons, les Corses, les Irlandais, les Québécois et les Porto-Ricains. Démerdez-vous mais touchez pas aux frontières ! »

Alors qu'on envoie une armada libérer une petite pétro-monarchie et protéger une dictature, où les femmes n'ont même pas le droit de conduire, on tourne la tête aux peuples sans frontières qui, démocratiquement, aspirent à la souveraineté.

Bien peinar dans le libre-échange et l'Europe des Douze, l'Occident dit carrément aux peuples apatrides : allez vous faire foutre. Comme nos curés d'autrefois : entendez-vous mais pas question de divorce. Pour le droit des peuples minuscules à l'auto-détermination, vous repasserez.

Privilège des Grands seulement. Et dire qu'il s'en trouve ici pour penser, comme Claude Morin, que l'indépendance c'est comme une fleur : « Rien ne sert de tirer dessus, ça pousse tout seul. » Et qu'un p'tit référendum à 52 % va tout régler...

P.S. : Pendant que la fine fleur mondiale de la politique vient faire à tour de rôle son p'tit hiatus fédéraliste à Ottawa, le PQ regarde pousser les fleurs...

Louis Demers
Québec, 8 juillet 1991

FAIS CE QUE DOIS